LE

PASTEUR D'HERMAS

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.

LE PASTEUR D'HERMAS

ANALYSE

ACCOMPAGNÉE D'UNE NOTICE, D'EXTRAITS
ET DE NOTES

PAR

M. C.

PARIS
LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER
G. FISCHBACHER, SUCCESSEUR
33, RUE DE SEINE, 33

1880

LE PASTEUR D'HERMAS

NOTICE

Le Pasteur est une apocalypse qui a été écrite en grec dans le courant du second siècle, à Rome. Son authenticité et son antiquité sont hors de doute, puisqu'il a été cité et mentionné plus ou moins longuement par Irénée (m. en 202), par saint Clément d'Alexandrie (m. en 217), par Origène (m. en 253), etc. Son nom figure en outre dans le canon de Muratori, que l'on suppose avoir été rédigé vers l'époque d'Irénée, de 180 à 190. Quant à la date précise de sa composition, elle peut être, d'après les témoignages internes, fixée entre les années 130 et 140, vers la fin du règne d'Adrien mort en 138. Cette conclusion est du reste confirmée par la déclaration du canon de Muratori, qui attribue la composition de Pasteur à un Hermas, frère du pape Pie I, dont on place le pontificat entre 142 et 157. Une autre opinion mise en avant par Origène, et suivie par Eusèbe et saint Jérôme, donne pour auteur à notre livre cet Hermas que Paul salue dans son épître aux Romains (ch. XVI, v. 14). Mais l'état intérieur et extérieur de l'Église de Rome, tel qu'il est dépeint dans le Pasteur, rend cette opinion très invraisemblable. Du reste, qu'on adopte la première ou la seconde, on se heurte à de graves

difficultés. (Voir la note placée à la fin de la présente notice).

Heureusement l'intérêt que présente le Pasteur, qui nous fournit des renseignements si intéressants, sur l'état et les croyances des Églises chrétiennes au moment de son apparition, cet intérêt, dis-je, dépend beaucoup moins du personnage problématique qui en est l'auteur et de la date précise de sa composition, que du crédit dont il a joui dans l'Église pendant le IIe et le IIIe siècles au moins. Or tous les témoignages concordent pour nous montrer qu'il avait acquis alors une vogue immense, qui fait du Pasteur un représentant irrécusable des sentiments généraux de la chrétienté aux époques primitives. Si jamais ce livre n'a été vénéré à l'égal des quatre Évangiles et de la plupart des autres écrits reçus comme apostoliques, qui composent le recueil du Nouveau Testament, du moins est-il certain qu'il a été considéré comme une écriture inspirée, et qu'à ce titre il était lu habituellement dans les assemblées des chrétiens et cité comme une autorité par les Pères. Voici les preuves les plus intéressantes de ces diverses assertions.

[1] Nous avons d'abord le Canon de Muratori, qui contient la nomenclature des livres que l'Église catholique (texte textuel) est dite reconnaître pour apostoliques, et qu'elle oppose comme une autorité aux livres des hérétiques. La série des livres apostoliques se termine par les Apocalypses de Jean et de Pierre, que l'auteur dit être les seules reçues d'entre toutes les Apocalypses qui existaient alors : à l'égard de celle de Pierre cependant, il fait

1. Ces renseignements sont extraits textuellement de l'*Histoire du Canon des saintes Écritures*, par M. Ed. Reuss.

observer que quelques-uns lui refusent l'honneur de l'usage officiel dans l'Église. L'auteur en nomme toutefois ensuite encore une autre, le Pasteur d'Hermas, qu'il dit avoir été écrite récemment de notre temps, pendant que Pie occupait le siège épiscopal de Rome, et par son frère. On doit la lire (legi quidem Pastorem oportet), dit-il; mais on ne doit lui accorder une place, ni parmi les prophètes dont le recueil est clos, ni parmi les écrits apostoliques.

Irénée cite le premier commandement du Pasteur sous la forme consacrée de γραφή, l'Écriture (l. IV, xx, 2): « Bene ergo pronuntiavit Scriptura quæ dicit: Primo omnium crede, quoniam unus est Deus..... » (Voir Eusèbe, *H. E.*, l. V, viii, 7). L'emploi de ce terme de γραφή appliqué au Pasteur, sans autre désignation plus précise, montre bien qu'il était universellement connu, lu et vénéré dans les Églises d'Occident. Le témoignage du Canon de Muratori se trouve ainsi renforcé. — Notons en passant qu'une traduction latine devait déjà exister du temps d'Irénée, pour rendre alors possibles en Occident ces lectures devant le peuple.

Tertullien, dans son livre *De oratione*, ch. xii, se raille des chrétiens qui se croyaient obligés à s'asseoir après avoir achevé leurs prières, parce qu'ils lisaient dans le Pasteur (Vis. V, 1) : « Cum adorassem et assedissem super lectum..., » et dans ce passage, il donne à ce livre le titre consacré d'Écriture : Hermas ille, cujus Scriptura fere Pastor inscribitur..... imo contra Scripturam fecerit, si quis in cathedra aut subsellio sederit (non in lecto). » Devenu montaniste, Tertullien prit le Pasteur en aversion, et il l'appelle un livre bon pour les adultères (*De Pudicitia*, ch. x et xx) : « Scriptura Pastoris quæ sola mœchos amat... Pastor ille mœchorum) : il prétend dans

le premier de ces deux passages qu'il était exclu de toutes les Églises, et jugé apocryphe et faux, qu'il ne méritait pas de figurer dans le recueil canonique. Il résulte cependant de ses propres expressions que ses adversaires, le pape Zéphyrin par exemple, lui avaient opposé l'autorité du Pasteur, et lui-même reconnaît un peu plus bas, bien involontairement, il est vrai, que le Pasteur était reçu dans les Églises, quoique avec moins de faveur que l'épître aux Hébreux : « Et utique receptior apud Ecclesias Epistola Barnabæ illo apocrypho Pastore mœchorum » (*De pud.*, ch. XII).

Saint Clément d'Alexandrie emprunte au Pasteur des citations assez fréquentes et parfois étendues : il insiste sur l'inspiration qu'il attribue à l'auteur : « La Puissance qui a parlé divinement à Hermas dans son Apocalypse, Θείως τοίνυν ἡ δύναμις ἡ τῷ Ἑρμᾷ κατὰ ἀποκάλυψιν λαλοῦσα· Τὰ ὁράματα, φησὶ,... » (Strom. I, XXIX, p. 246). — « La Puissance qui est apparue à Hermas dans une de ses visions, sous la forme de l'Église, ne lui a-t-elle pas donné un livre à copier, parce qu'elle voulait qu'il le communiquât aux Églises?» (Strom. VI, XV, p. 806).— « La Puissance, qui lui est apparue, dit à Hermas :...» (Strom. II, ch. I, p. 430).

Origène témoigne que le Pasteur est répandu dans l'Église : il ne doute pas de l'inspiration de ce livre et le cite souvent : « Je pense, dit-il, que cet Hermas, que Paul salue dans son épître aux Romains (ch. XVI, 14) est l'auteur de ce livre qu'on appelle le Pasteur : cette Écriture me semble très-utile, et à mon avis, elle a été divinement inspirée » (Comment. in Rom., l. X, ch. XXXI). Mais il reconnaît, en le regrettant, que tout le monde n'est pas de son avis : « Si nous devons oser faire usage d'un

livre répandu dans l'Église, sans être cependant tenu pour divin par tout le monde, nous nous appuierons sur ce qui est rapporté dans le livre du Pasteur au sujet de certaines personnes. » (*Comment. Math.*, ch. XIV). — « Ce qui est dit dans le Pasteur, livre qui est méprisé par quelques personnes.... » (*De princip.*, IV, 11).

Terminons par le témoignage d'Eusèbe. Cet historien partage les livres qui se donnaient pour inspirés en trois catégories, et, pour base de sa classification, il prend le nombre des voix qui s'étaient prononcées pour ou contre chacun d'eux. La première catégorie comprend ceux sur l'autorité et l'authenticité desquels toutes les Églises, tout les auteurs qu'il avait consultés étaient d'accord ; la troisième est formée de ceux contre lesquels les témoins se prononcent avec une égale unanimité. La seconde forme dès lors une classe intermédiaire, composée des livres au sujet desquels les suffrages se divisaient. Les premiers sont les homologoumènes, les seconds sont les antilégomènes, ou livres contestés, qu'il appelle également bâtards (νόθα) ou apocryphes[1], c'est-à-dire qui n'ont pas le cachet de légitimité canonique. Les derniers

1. Eusèbe applique indistinctement aux mêmes livres l'épithète d'antilégomènes et de bâtards : ainsi il dit, l. III, 25 : « Dans la classe des antilégomènes on place d'habitude l'épître dite de Jacques, et celle de Jude, etc. » Ailleurs (l. II, 23), il dit : « Il faut cependant savoir que l'épître de Jacques est *illégitime*. Il n'y a qu'un petit nombre d'auteurs anciens qui la mentionnent ainsi que celle dite de Jude, qui est aussi du nombre des sept épîtres catholiques. »

On sait encore par le passage suivant (III, 31) qu'Eusèbe ne considérait que trois classes de livres : « Voilà ce qui est parvenu à notre connaissance relativement aux apôtres et à leur époque, ainsi qu'aux saintes Écritures qu'ils nous ont laissées, et aux livres qui, bien que contestés, sont cependant consacrés à l'usage

sont les livres hérétiques, contraires à la vraie foi apostolique. C'est dans la seconde classe, celle des livres contestés, qu'Eusèbe place le Pasteur d'Hermas, en compagnie de l'épître de Jacques, de celle de Jude, de la seconde de Pierre, des deux dernières de Jean, de l'épître de Barnabas, et ajoute-t-il, de l'Apocalypse de Jean, que les uns rejettent, tandis que les autres la comprennent parmi les livres universellement reçus (*H. E.*, l. III, ch. xxv). Il dit encore, l. III, ch. III : « Quant au Pasteur, il faut savoir qu'il rencontre de l'opposition, de sorte qu'on ne saurait le mettre parmi les homologoumènes : d'autres cependant le jugent indispensable pour l'instruction élémentaire. C'est pour cette raison qu'il est en usage dans les Églises, et je vois que plusieurs des anciens auteurs s'en servent. »

Nous avons un autre genre de preuves de l'usage qu'on faisait dans les anciennes Églises du Pasteur d'Hermas : c'est la composition des anciens manuscrits du Nouveau Testament, de ces belles copies en grand format sur parchemin qui étaient faites, non pour des individus, mais pour des Églises.

Le plus ancien manuscrit existant de la Bible grecque, le Codex du Sinaï, rapporté en 1860 par M. Tischendorf et qui date du IVe siècle, comprend le Pasteur.

Le Codex de Clermont offre à la suite du texte la copie d'une ancienne liste complète des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cette stichométrie, comme on appelait alors ces listes, se termine par la mention des livres suivants : l'épître de Jacques, les trois de Jean, celle de

public dans la plupart des Églises, enfin à ceux qui sont absolument pocryphes et contraires à la vraie foi apostolique. »

Jude, celle de Barnabas (épître aux Hébreux), l'Apocalypse de Jean, les Actes des Apôtres, le Pasteur d'Hermas, les Actes de Paul et la Révélation de Pierre.

En voici assez pour établir l'autorité dont a joui longtemps le Pasteur, et l'intérêt qui existe à constater la nature exacte des croyances qu'il nous révèle.

Nous avons vu qu'une traduction latine du Pasteur a dû être faite de très bonne heure. Jusque dans ces derniers temps on ne possédait le texte du Pasteur que dans cette langue : il y a plus, tous les manuscrits latins connus de ce livre représentaient une version unique, celle qu'on appelle la version latine vulgaire, et ces manuscrits découlent tous d'un manuscrit unique fort corrompu. Mais depuis peu, on a découvert et publié :

1° Une seconde version latine, dite Palatine;

2° Une version éthiopienne;

3° Le texte grec presque complet. Il ne fait, en effet, défaut que pour la fin du livre, c'est-à-dire pour les chapitres XXX-XXXIII de la neuvième similitude et la dixième similitude tout entière, qui comprend quatre chapitres.

On peut donc s'écrier avec M. Hilgenfield (1866), faisant allusion à Mathieu, XIII, 17[1] : « Quod permulti, si non « prophetæ, tamen justi viri doctique, antea videre cu« pierunt, sed non viderunt, *græcum Hermæ Pasto« rem*, eum nobis contigit videre. Fragmenta quidem « græca jam priores editores inter quos J.-B. Cotelerius « et J.-A. Fabricius excellebant, ex Ecclesiæ scriptoribus

1. *Math.* XIII, 17 : Beaucoup de prophètes et de justes ont souhaité de voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu, et d'entendre ce que vous entendez et ne l'ont point entendu. — Cf. Luc, X, 24.

« diligenter contulerunt, sed græcus textus ipse nostra « demum ætate innotuit. »

Ce texte grec a pu être rétabli :

1° Au moyen du manuscrit du Sinaï, qui, malheureusement, est détruit à partir du sixième verset du troisième chapitre du quatrième commandement, et fournit, par conséquent, à peine le premier quart;

2° Au moyen du Codex Lipsiensis, c'est-à-dire de trois feuilles provenant d'un manuscrit peu ancien, découvert au mont Athos par le Grec Simonide, et de la copie du reste de ce manuscrit faite de la main de ce même Simonide;

3° Au moyen des citations faites par Clément d'Alexandrie et d'autres Pères. Il faut mentionner en particulier deux ouvrages où l'on rencontre des extraits fort étendus, plus ou moins textuels, du Pasteur; c'est : 1° le livre des homélies à Antiochus, qui est attribué à Athanase; 2° l'ouvrage d'Antiochus de Palestine, intitulé *Pandecte de l'Écriture sainte*. Ce moine, qui vivait dans le courant du ve siècle au monastère de Saint-Saba, a, comme le faux Athanase, fait ses nombreux emprunts au livre d'Hermas sans indiquer la source où il puisait.

La version latine vulgaire, accompagnée des extraits du texte grec recueillis dans les Pères, a été imprimée bien des fois : on la trouvera, par exemple, dans le deuxième volume des Pères grecs de la collection Migne.

Le texte grec a été édité d'abord par M. Tischendorf, en 1856, puis par M. Hilgenfeld en 1866, enfin par MM. Oscar de Gebhardt et Adolphe Harnack en 1877, à Leipzig. Cette dernière édition comprend en outre la version latine dite Palatine, ainsi que des prolégomènes étendus très-intéressants et un commentaire perpétuel fort ins-

tructif. Elle est divisée en versets; c'est à elle que se rapporteront nos renvois.

NOTE SUR L'AGE DU PASTEUR

Le Pasteur témoigne d'un grand relâchement dans l'Église de Rome ; l'impression qu'il laisse est que le nombre des chrétiens convaincus et sérieux n'y forme qu'une minorité. Il est peu probable qu'il en fût déjà ainsi à la fin du Ier siècle.

En outre, on y voit que les chrétiens ont déjà été persécutés, que des recherches positives ont été faites contre eux, qu'ils ont été dénoncés, traînés devant les tribunaux, où on a voulu leur faire renier le Christ. Or, tous ces caractères ne sauraient s'appliquer évidemment à la persécution de Néron, qui frappa les chrétiens en bloc, sans poursuites ni jugements. Quant à Domitien, c'est à peine s'il persécuta les chrétiens : « Domitien, dit Tertullien (*Apolog.*, 5), ce demi-Néron pour la cruauté, avait aussi essayé de la violence ; mais, comme il conservait quelque chose d'humain, il s'arrêta sur cette pente et rappela même ceux qu'il avait exilés. » Il n'y a eu sous son règne ni tribunaux siégeant, ni juges instruisant et prononçant dans des causes chrétiennes. Pline écrit à Trajan qu'il n'a jamais assisté à des procès criminels faits à des chrétiens, qu'il ne sait pas bien sur quoi porte l'instruction, quel est

précisément le crime dont on les accuse. Or Pline, qui était légat de l'empereur Trajan en Bithynie quand il écrivait ces mots, vivait à Rome du temps de Domitien; il y exerçait la profession de jurisconsulte et d'avocat; pendant plus de vingt ans il n'avait pas quitté le barreau; il avait traversé toutes les charges publiques, y compris la préture et le consulat. On est ainsi reporté à la fin du règne de Trajan et à l'époque d'Adrien, époque à laquelle on commença à instruire régulièrement contre les chrétiens.

Une autre considération d'un genre différent s'oppose à ce qu'on attribue au Pasteur une trop haute antiquité. L'auteur qui fait une énumération si longue et si détaillée des diverses espèces de chrétiens, ne fait pas la moindre allusion à des chrétiens judaïsants. La rupture entre l'Eglise et la Synagogue était donc dès lors un fait accompli.

D'un autre côté, si le Pasteur n'est pas l'œuvre d'un disciple immédiat des Apôtres, comment a-t-il mérité l'honneur de figurer parmi les livres lus publiquement dans les assemblées des chrétiens? Il serait le seul dans ce cas.

S'il n'a été composé que vers 140, comment était-il si répandu en Orient et en Occident dès les temps de Clément d'Alexandrie et d'Irénée, déjà morts, le premier en 217 et le second en 202? Comment était-il dès lors vénéré partout, même des chrétiens les plus instruits?

Enfin l'auteur du Pasteur ne connaît pas d'évêques. Irénée, au contraire, en est déjà à préconiser l'épiscopat et à fournir une liste complète d'évêques romains (*Hœres.*, l. III, ch. I et suiv.)[1].

1. Fundantes igitur et instruentes beati apostoli Petrus et Paulus Ecclèsiam Romæ, Lino episcopatum administrandæ Ecclesiæ tradiderunt... Succedit autem ei Anacletus : post eum tertio loco ab

N'y a-t-il pas quelque chose de choquant, de contradictoire, qui inspire la défiance, à voir le Canon de Muratori proclamer comme ayant été composé « récemment, de notre temps, *sous l'épiscopat de Pie*, » un ouvrage où, précisément, l'épiscopat est ignoré? « Pastorem vero nu-« perrime temporibus nostris in urbe Roma Herma cons-« cripsit, sedente cathedra urbis Romæ Ecclesiæ Pio « episcopo fratre ejus. » Quant à supposer que, par les derniers mots, l'auteur du canon a simplement voulu dire qu'Hermas avait un frère, Pie, qui était un des anciens de l'Église de Rome, on ne le peut pas, en présence du document contemporain fourni par Irénée, auquel nous avons fait allusion.

apostolis episcopatum sortitur Clemens... etc. — La série de ces évêques est 1° Lin; 2° Anaclet; 3° Clément; 4° Évariste; 5° Alexandre; 6° Sixtus; 7° Télesphore; 8° Hygin; 9° Pie; 10° Anicet; 11° Soter et 12° Éleuthère, contemporain d'Irénée. — Il faut remarquer ici qu'Irénée attribue la fondation de l'Église de Rome aux deux apôtres Pierre et Paul également et qu'il ne compte ni l'un ni l'autre au nombre des évêques de cette ville.

APERÇU

Le Pasteur est une Apocalypse : c'est une série de visions ou de révélations faites à Hermas par des personnages célestes.

L'ouvrage est divisé en trois parties, dont la première est formée de cinq visions, la seconde de douze commandements et la troisième de dix similitudes.

1° VISIONS.

Première vision (quatre chapitres). — Hermas raconte qu'il avait été conduit à Rome pour être vendu à une chrétienne nommée Roda. Au bout de quelques années il fit sa connaissance et l'aima comme une sœur. L'ayant vue un jour se baigner dans le Tibre et lui ayant donné la main pour sortir du fleuve, il fut frappé de sa beauté, et le désir lui vint, quoiqu'il fût marié, de posséder une femme qui lui ressemblât.

Un certain temps après, s'étant endormi sur la route de Cumes, il eut une vision. Roda lui apparut dans le ciel et lui reprocha, comme une faute, le désir qui s'était élevé dans son cœur. Quand elle se fut retirée, Hermas aperçut un trône tout blanc, où vint s'asseoir une femme âgée qui tenait un livre dans les mains. Cette femme le voyant tout

troublé du reproche que lui avait fait son ancienne maîtresse, le rassura sur ce point, mais lui apprit que le Seigneur était irrité contre lui, parce qu'il avait laissé ses enfants se corrompre ainsi que toute sa maison. Elle lui fit ensuite une lecture dans son livre, puis se retira vers l'orient, emmenée par six jeunes gens.

Deuxième vision (quatre chapitres). — L'année suivante, toujours sur la route de Cumes, il est transporté en esprit dans le même lieu que la première fois et revoit la même vieille femme lisant un petit livre qu'elle lui donne à copier, ce qu'il fait, sans du reste le comprendre. C'est seulement quinze jours plus tard que le sens de ce livre lui est révélé en songe par un jeune homme : on y accusait sa femme de ne pas retenir sa langue, et ses enfants d'avoir dénoncé leurs parents : on engageait Hermas à ne pas les renvoyer pour cela, mais à les exhorter à faire pénitence. Le jeune homme lui apprend en même temps que la vieille femme qu'il avait vue était l'Église. Celle-ci lui apparaît un peu plus tard pour lui donner l'ordre de lire son livre aux anciens et d'en faire deux copies, qu'il remettra l'une à Clément, l'autre à Grapta ; le premier l'enverra aux villes étrangères, la seconde la communiquera aux veuves et aux orphelins.

Troisième vision (treize chapitres). — La même femme apparaît encore à Hermas dans un songe et lui donne rendez-vous dans un champ, où il va : il y trouve des sièges préparés, mais personne ; toutefois la femme ne tarde pas à se présenter, toujours accompagnée par les mêmes six jeunes gens qui la servent. Elle fait asseoir Hermas et donne à ceux-ci l'ordre de bâtir. Bientôt Hermas voit s'élever sur les eaux une tour carrée qu'édifiaient ces six jeunes gens avec l'aide d'une multitude

d'autres hommes qui allaient chercher des pierres de tous côtés : parmi ces pierres, les unes étaient admises, les autres rejetées, soit provisoirement, soit définitivement, chap. I-II. — L'explication de cette apparition est bientôt donnée à Hermas par la femme, qui lui apprend que la tour, c'est elle-même, l'Église, que les six jeunes gens sont les anges créés les premiers, les chefs des autres anges que figuraient les hommes apportant les pierres : ces pierres sont les différentes variétés *d'appelés*, qu'elle lui dépeint : quant aux sept femmes qu'il voit tout autour de la tour, la soutenant, ce sont les sept vertus principales, la Foi, la Tempérance, etc., chap. III-IX. — L'explication étant finie, la femme est emportée dans la tour par les six jeunes gens, pendant qu'Hermas lui demande de lui expliquer ce que signifient les trois formes différentes sous lesquelles elle lui était apparue, d'abord vieille, puis de plus en plus jeune. Cette explication ne lui est donnée qu'un peu plus tard dans un songe, par un jeune homme, chap. X-XIII.

Quatrième vision (trois chapitres). — Hermas ayant pris la voie Campanienne, s'était engagé sur une route de traverse solitaire, quand il voit s'élever un grand nuage de poussière et aperçoit bientôt un monstre de la grandeur d'une baleine, qui s'avançait vers lui ; des sauterelles de feu [1] sortaient de sa bouche, et sa tête était de quatre couleurs. Hermas s'étant recommandé à Dieu avec confiance, le laisse s'approcher sans trembler : effectivement le monstre s'arrête à ses pieds, et le laisse passer sans lui faire aucun mal, chap. I. — L'Église vient alors au-devant de lui sous la forme d'une vierge parée

1 *Apoc.*, IX, 3 : de cette fumée il sortit des sauterelles qui se répandirent sur la terre...

comme une nouvelle mariée[1] et lui explique que cette bête est une image de la grande tribulation qui va venir, mais dont les vrais fidèles n'auront rien à craindre, chap. II-III.

Cinquième vision (un chapitre). — Cette vision n'est qu'un préambule à la seconde partie qui va suivre, celle des douze commandements. Hermas était chez lui, occupé à prier, quand il voit entrer tout à coup un ange habillé en berger, qui lui apprend que l'*Ange très-vénérable* l'a envoyé habiter dans sa maison, pour lui transmettre certains commandements et lui procurer de nouvelles visions.

Commandements.

Premier commandement (un chapitre). — Croire en un seul Dieu, infini, créateur du monde, et le craindre.

Deuxième commandement (un chapitre). — Éloge de la simplicité de cœur; ne pas médire du prochain : faire l'aumône sans distinction de personnes.

Troisième commandement (un chapitre). — Respecter la vérité.

Quatrième commandement (quatre chapitres). — Chap. I: Observer la chasteté, même en pensée : on doit se séparer de sa femme, si elle tombe dans l'adultère et dans l'idolâtrie : toutefois il ne faut pas se remarier, afin de se réserver la faculté de la reprendre, si elle vient à se convertir. — Chap. II : Le repentir est un acte d'intelligence. — Chap. III : Il n'y a pas d'autre rémission des péchés que celle qui s'obtient par le baptême : toutefois, dans sa miséricorde, Dieu vient faire en ce moment un suprême appel aux

1. *Apoc.*, XXI, 2 : Et je vis descendre du ciel, d'auprès de Dieu, la ville sainte, une Jérusalem nouvelle, prête comme une épouse qui s'est parée pour son époux.

pécheurs et est prêt à les admettre encore à la pénitence ; mais il faut se hâter d'user de cette faveur exceptionnelle, qui ne profitera pas aux péchés commis à l'avenir. — Chap. IV : Il vaut mieux ne pas se remarier, quand on est devenu veuf.

Cinquième commandement (deux chapitres). — Éloge de la patience ; condamnation de la colère, qui met en fuite l'Esprit-Saint et donne accès aux esprits du mal.

Sixième commandement (deux chapitres). — La justice et l'injustice : l'homme a toujours à ses côtés deux anges, un ange du bien et un ange du mal, qui parlent alternativement à son cœur : il est facile de les reconnaître à la nature de leur langage.

Septième commandement (un chapitre). — Craindre Dieu, mais non le diable. Ne pas se contenter de craindre Dieu, mais encore observer ses commandements.

Huitième commandement (un chapitre). — Quelles sont les choses dont il faut s'abstenir et celles dont on doit se garder de s'abstenir.

Neuvième commandement (un chapitre). — Mettre toute sa confiance en Dieu et bannir le doute de son cœur. Le doute est un des vices les plus funestes aux fidèles.

Dixième commandement (trois chapitres). — La tristesse est encore une des dispositions de l'âme les plus fâcheuses pour les fidèles. La tristesse porte au mal, afflige l'Esprit-Saint, et les prières de l'homme triste ne s'élèvent pas jusqu'à Dieu, devant qui trouve grâce, au contraire, la gaieté du cœur : il y a cependant des circonstances où la tristesse est le chemin du salut. — Chap. I : Digression sur la nécessité de se désintéresser du monde pour acquérir l'intelligence des choses saintes.

Onzième commandement (un chapitre). — Caractères

distinctifs des vrais et des faux prophètes. Se garder des faux prophètes; ne pas les consulter.[1]

Douzième commandement (six chapitres). — Chap. I-III : Chasser de son cœur les mauvais désirs et cultiver l'amour de la vertu. — Chap. III-VI : Les commandements de Dieu sont doux et aisés : les serviteurs de Dieu n'ont rien à craindre du diable, qui ne peut rien contre eux.

SIMILITUDES.

Première similitude (un chapitre). — Les serviteurs de Dieu habitent ici-bas dans un monde qui leur est étranger, leur propre cité est ailleurs[2] : ils ne doivent pas chercher à amasser des biens sur cette terre.

Deuxième similitude (un chapitre). — De même que la vigne, pour s'élever et fructifier, a besoin du soutien d'un orme, de même, pour s'élever et produire du fruit, le riche a besoin de s'appuyer sur le pauvre, qui seul est puissant auprès Dieu.

Troisième similitude (un chapitre). — Le Pasteur montre à Hermas un grand nombre d'arbres dépourvus de feuilles, tous semblables entre eux : ils sont l'image de ce monde, où les justes et les pécheurs se trouvent confondus.

Quatrième similitude (un chapitre). — Le pasteur montre ensuite à Hermas une autre plantation d'arbres, où les uns sont couverts de feuilles et les autres desséchés. C'est l'image du siècle à venir, où les justes fleuriront, tandis

1. 1re *Ep. Jean*, IV, 1 : Mes bien-aimés, ne vous fiez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits, pour voir s'ils viennent de Dieu, car beaucoup de faux prophètes ont paru dans le monde.

2. *Hébr.* XIII, 14 : ... Car nous n'avons point ici de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir.

que les gentils et les pécheurs seront desséchés et brûlés.

Cinquième similitude (sept chapitres). — Les chapitres I et III expliquent que le jeûne agréable au Seigneur consiste à pratiquer la charité. — Le chapitre deuxième développe l'allégorie suivante : Un maître, sur le point de partir pour un voyage, fait choix d'un serviteur à qui il confie sa vigne, pour qu'il la garnisse d'échalas. Celui-ci s'acquitte avec soin de cette mission, et fait, en outre, tout ce qu'il peut pour que son maître à son retour retrouve sa vigne dans l'état le plus florissant. Le maître, lorsqu'il la revoit, se sent en effet si heureux du zèle déployé par son serviteur, qu'il convoque son fils unique et ses conseillers, pour leur déclarer sa résolution d'adopter le serviteur et de l'établir cohéritier de son fils. Ceux-ci applaudissent à cette décision. — Les chapitres IV et V donnent l'explication de cette parabole. Le maître du champ, c'est Dieu; le champ, c'est le monde[1]; le fils du maître, c'est le Saint-Esprit, Fils de Dieu ; les conseillers, ce sont les six archanges; enfin le serviteur, c'est l'Homme-Christ que le Saint-Esprit a choisi comme demeure et comme coopérateur, lorsqu'il a voulu, au prix de mille peines, purifier le genre humain et lui transmettre la loi qu'il avait reçue de son Père. L'Homme-Christ s'est prêté avec tant de zèle à ce ministère, a partagé avec tant de courage les fatigues de l'Esprit-Saint, qu'il a mérité d'être appelé par Dieu à participer pour toujours à la gloire et à l'habitation de celui-ci. — Le chapitre septième est une exhortation adressée à tous les fidèles, en la personne d'Hermas, pour qu'ils s'abstiennent de souiller cette chair, qui doit partager un jour la récompense de l'Esprit.

1. *Math.* XIII, 37 : Il répondit : Celui qui sème la bonne semence, c'est le Fils de l'homme, le champ c'est le monde, etc.

Sixième similitude (cinq chapitres). — Chap. I-III : Le Pasteur montre à Hermas un berger à l'extérieur avenant, qui fait paître un troupeau divisé en deux parts au milieu de pâturages plantureux : dans la première partie du troupeau, on voyait toutes les brebis folâtrer, tandis que dans la seconde, elles ne se livraient à aucun ébat. Bientôt Hermas voit celles-ci livrées à un second berger à l'air rude, qui les mène paître au milieu des épines et les accable de coups, sans leur laisser un instant de relâche. — Le premier berger est l'ange de la volupté, et le second l'ange du châtiment; la première partie du troupeau représente les fidèles que la volupté a perdus sans retour; la seconde partie figure ceux pour lesquels il y a espoir de guérison par le moyen de la pénitence. Les épines et les coups représentent les diverses épreuves de la vie qui servent d'expiation. — Chap. IV-V : Explications sur la manière dont la durée des peines doit être appréciée : s'il y a de mauvaises voluptés, il y en a de bonnes.

Septième similitude (un chapitre). — Le Pasteur explique à Hermas qu'il a été livré à l'ange du châtiment à cause des péchés de toute sa maison, et lui promet d'intercéder auprès de ce dernier pour qu'il adoucisse ses souffrances.

Huitième similitude (onze chapitres). — Chap. I, II : Le pasteur montre à Hermas un grand saule qui couvrait les plaines et les montagnes et sous l'ombre duquel viennent se réunir tous ceux à qui l'Évangile a été prêché. Près du tronc se trouvait un ange de haute taille avec une faux. Il en coupe une multitude de petits rameaux, sans que l'arbre paraisse en souffrir et les distribue à tout ce peuple. Bientôt il se les fait rendre dans l'ordre même où il les avait donnés, et les examine un à un. Tous ceux qui les rendent couverts de fruits ou au moins de feuilles re-

çoivent des couronnes [1], et il les envoie habiter dans la tour. Quant aux autres, il les livre à l'ange de la pénitence, pour qu'il fasse subir une épreuve à leurs baguettes, et les traite ensuite suivant le résultat de cette épreuve. — Chap. III : Explication partielle de l'allégorie : Le grand arbre, c'est la Loi, qui est elle-même le Fils de Dieu [2] ; l'ange, c'est l'archange Michel, le chef du peuple saint, à qui il a donné la loi, représentée par les baguettes. Ceux qui ont été dirigés vers la tour, ce sont ceux qui ont observé fidèlement la loi, c'est-à-dire les martyrs, les confesseurs, les saints et les justes. Ceux qui ont été livrés au Pasteur, ce sont ceux qui ayant plus ou moins transgressé la loi, ont besoin de faire pénitence. — Chap. IV-V : Au bout de quelques jours le pasteur qui avait planté et arrosé (chap. II) les baguettes de ceux qui lui avaient été livrés, revient s'asseoir à la place de l'ange, fait arracher par chacun sa baguette et les passe toutes en revue. En même temps, il fait placer leurs possesseurs par groupes, suivant l'état dans lequel ces rameaux lui sont remis. — Chap. VI-X : Le Pasteur fait remarquer à Hermas que si, parmi ces pécheurs, il y en a qui n'ont pas fait pénitence, il y en a d'un autre côté un grand nombre qui se sont repentis et qui ont mérité d'aller habiter dans les murailles, et même dans la tour. Puis il donne une explication détaillée de ces diverses catégories de pécheurs et de l'habitation qui les attend. — Chap. XI : Hermas est engagé à prêcher la pénitence à ses frères.

Neuvième similitude (trente-trois chapitres). — Cette similitude est en quelque sorte une reprise de la troisième vi-

1. *Apoc.* II, 10 ; III, 11... etc. ; 1 Cor. IX, 25 ; 2 Tim. IV, 8 ; Jacq. I, 12 et 1 Pierre V, 4.

2. *Jean* XV, 5 : Je suis le cep et vous êtes les sarments.

sion, modifiée et développée. Chap. I-II : Le Pasteur révèle à Hermas que c'était l'Esprit-Saint, c'est-à-dire, ajoute-t-il, le Fils de Dieu, qui lui est apparu dans les premières visions sous la figure de l'Église, par égard pour sa faiblesse, et il lui fait observer qu'à mesure qu'il s'est aguerri, il a reçu des révélations de plus en plus hautes. Il le mène ensuite en Arcadie sur une montagne, d'où il lui montre une grande plaine entourée de douze montagnes rangées en cercle et ayant chacune sa physionomie particulière. Au centre de la plaine se dressait un grand rocher blanc, muni d'une porte brillante : cette porte était gardée par douze vierges. — Chap. III-V : Arrivent six hommes (six anges) qui en convoquent une multitude d'autres, et tous ensemble se mettent à bâtir une tour sur le rocher, au-dessus de la porte. Les vierges prenaient les pierres à mesure qu'on les apportait, leur faisaient traverser la porte et les remettaient aux ouvriers chargés de bâtir : les cent dix premières[1] furent extraites d'un abîme, et servirent de fondement à l'édifice ; les suivantes furent prises dans les douze montagnes : celles qui par hasard n'avaient pas été introduites par les vierges, à travers la porte furent enlevées et reportées à leur ancienne place. Quand la tour fut près d'être achevée, on suspendit le travail pour attendre l'arrivée du maître. — Chap. VI-VII : Bientôt se présente ce maître de la tour, sous la forme d'un homme

1. Pour ces cent dix pierres, voir S. IX, III, 3; IV, 3; XV, 4 : Les trente-cinq avant-dernières sont les prophètes de Dieu et ses ministres; les quarante dernières sont les apôtres et les docteurs; les dix premières sont la première génération humaine, les vingt-cinq suivantes sont la seconde génération des justes. Ces quatre catégories forment quatre rangs de pierres dans les fondations de la tour. Cf. *Ephés.* II, 20 : Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, la pierre angulaire étant Jésus-Christ lui-même. Cf. aussi *Apoc.* XXI, 14.

dont la taille dépassait l'édifice lui-même : il est accompagné des six chefs qui dirigeaient la construction, et suivi de la multitude des travailleurs. Il passe l'inspection de la tour, examine les pierres une à une, ordonne qu'on retire celles qui ne conviennent pas et les fait remplacer par d'autres pierres tirées de la plaine. Ces pierres exclues, il les livre au Pasteur, c'est-à-dire à l'ange de la pénitence, pour qu'il les nettoie et les taille. — Chap. VIII-X : Ces pierres sont examinées : les unes, après avoir été taillées, sont replacées à l'intérieur de la bâtisse ; les autres, reconnues définitivement impropres, sont livrées à douze femmes vêtues de noir, qui les reportent sur leur ancien emplacement. Le berger passe alors un dernier examen de la tour, fait disparaître les défauts au moyen de ciment, puis s'en va, laissant Hermas en compagnie des douze vierges. — Chap. XI : Hermas passe la nuit avec celles-ci en prières. Le berger revient le lendemain matin et se met en devoir de lui expliquer la vision, après s'être assuré par certaines questions de la chasteté dont il avait preuve pendant la nuit, au milieu des douze jeunes filles. — Chap. XII-XVI : Première partie de l'explication. Le rocher, comme la porte, c'est le Fils de Dieu, qui est aussi le maître de la tour ; la multitude des ouvriers, ce sont les anges ; leurs six chefs, ce sont les archanges ; la tour, c'est l'Église ; les pierres ce sont ceux qui ont reçu l'appel de l'Évangile ; les douze vierges qui gardaient la porte, ce sont les douze vertus principales ; les douze femmes vêtues de noir, ce sont les douze vices opposés à ces vertus. — Chap. XVII-XXIII : Explication des douze montagnes ; les pierres qu'on en tire, avec celles de la plaine et celles de l'abîme, sont les diverses espèces de chrétiens. Exhortation à la pénitence.

Dixième similitude (quatre chapitres).— Le grand ange, maître de la tour, apparaît lui-même à Hermas pour lui faire l'éloge de l'ange de la pénitence, lui recommander de prêcher le repentir et lui apprendre qu'il a ordonné aux douze vierges qui figurent les douze vertus principales, de demeurer avec lui : il finit en l'exhortant à pratiquer la charité envers les indigents.

NOTA. — La division actuelle du Pasteur en Visions, Commandements et Similitudes ne remonte pas à une haute antiquité et n'est pas du fait de l'auteur. Celui-ci, comme on le voit par le chapitre premier de la première Similitude divisait son livre en deux parties principales, comprenant chacune deux sections.

La première partie comprend les quatre premières Visions, où Hermas est instruit par l'Église, sous la forme d'une femme, vieille ou jeune.

La seconde partie est formée du reste du livre, où ce n'est plus l'Église, mais un ange, celui de la pénitence, qui s'entretient avec Hermas, sous la figure d'un berger.

Dans la première partie, la première section comprend les deux premières Visions, où Hermas ne voit aucun ange ; la seconde section est formée des Visions trois et quatre, où des anges s'offrent aux yeux d'Hermas.

Dans la seconde partie, on voit l'auteur opposer les IXe et Xe Similitudes, comme une seconde section, à une première section, composée par conséquent des douze Commandements avec leur préambule (5e Vision) et des huit premières Similitudes.

ANALYSE MÉTHODIQUE
DU PASTEUR

Observons d'abord que le Pasteur semble avoir été inspiré à son auteur par le mauvais état intérieur de l'Église de Rome, vers le milieu du second siècle; le but qu'il s'est proposé est d'admonester les nombreux pécheurs qui déshonoraient déjà cette Église et de les exhorter à faire promptement pénitence, s'ils veulent profiter de leur admission parmi les élus, pour être sauvés. La fin des temps est proche; l'édifice de l'Église est sur le point d'être achevé; la construction s'en trouve un instant suspendue, pour laisser aux pécheurs le temps de se repentir; mais ils doivent se hâter : du reste il ne faut plus pécher dorénavant; car si toutes les fautes passées doivent être remises aux pénitents, il n'en sera plus de même des péchés commis dans l'avenir, surtout de l'apostasie, pour lesquels il n'y aura pas de pénitence possible.

Nota. — Nous rappellerons que les renvois se rapportent à l'édition de MM. Oscar de Gebhardt et Adolfus Harnack (Leipzig, 1877), où le texte est divisé par versets.

I. *Dieu.* — Hermas n'a aucune idée de la Trinité orthodoxe (voir la note A); sa profession de foi, telle qu'on la trouve par exemple dans son premier Commandement,

est une profession purement monothéiste, dont rien ne vient changer le caractère dans tout le reste de l'ouvrage. Il ne connaît, en fait de Dieu, qu'une seule personne (éternelle), infinie, présente partout (πάντα χωρῶν, μόνος δὲ ἀχώρητος ὤν), qui habite dans les cieux, qui par sa puissante parole (ἰσχυρῷ ῥήματι) soutient le monde, qu'il a créé de rien (ἐκ τοῦ μὴ ὄντος)[1], à cause de l'homme, à qui il a tout soumis, et en particulier à cause de sa sainte Église. Il l'appelle le Dieu des puissances (ὁ Θεὸς τῶν δυνάμεων, Vis. I, III, 4). — Cf. Vis. I, I, 6 et III, 4; Mand. I; M. XII, IV, 2 et Sim. V, V, 2.

II. *Le Fils de Dieu.* — Ce Dieu a un fils, son fils bien-aimé (ἀγαπητός) (Sim. V, II, 6, et S. IX, XII, 5), son héritier naturel (κληρονόμος[2]) (Sim. VI, II, 6) : mais ce fils, chez Hermas, n'a rien de commun avec ce second Dieu du symbole, dit d'Athanase, consubstantiel à son Père, éternel comme lui et l'égalant en toutes choses. Ce fils qu'Hermas appelle l'Esprit-Saint par excellence (τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον) est une créature, la première de toutes les créatures en dignité comme en antiquité[3] (τὸ πρόον,

1. *Hébr.* XI, 3 : C'est par la foi que nous reconnaissons que le monde a été fait par la parole de Dieu (ῥήματι Θεοῦ), en sorte que ce qu'on voit n'a pas été fait de choses qui se vissent.

2. *Hébr.* I, 2 : Dieu nous a parlé dans ces derniers temps par son Fils qu'il a établi *héritier* de toutes choses et par lequel aussi il a fait le monde.

3. *Hébr.* III, 1 : Jésus, qui est fidèle à celui *qui l'a créé* (τῷ ποιήσαντι αὐτόν). — *Colos.* I, 15 : C'est ce Fils qui est l'image du Dieu invisible, *le premier-né de toute la création*... Il est avant toutes choses et toutes choses subsistent en lui. — *Hébr.* I, 6 : Et quand il introduira *le premier-né* dans le monde, il doit dire : Que tous les anges de Dieu l'adorent. — *Apoc.* III, 14 : Voici ce que dit l'Amen, le témoin fidèle et véritable, *la première des créatures de Dieu* (ἡ ἀρχὴ τῆς κτίσεως τοῦ Θεοῦ).

Sim. V, VI, 5; προγενέστερος πάσης τῆς κτίσεως τοῦ Θεοῦ, Sim. IX, XII, 2); c'est un ange[1], l'ange du Seigneur (ὁ ἄγγελος Κυρίου) (Sim. VII, 5; VIII, I, 2 et II, 1); l'ange très-saint (ὁ σεμνότατος ἄγγελος) (Vis. V, 2, et Mand. V, I, 7); l'ange glorieux par excellence (ὁ ἔνδοξος ἄγγελος) (Sim. VII, 3 et Sim. IX, I, 3; Cf. S. VIII, I, 2 et IX, VII, 1). C'est encore sous cette appellation d'*ange* qu'il est positivement désigné et introduit dans la X[e] Similitude.

Il est un des anges glorieux qui entourent Dieu comme une muraille, et c'est lui qui constitue la porte de cette enceinte (Sim. XI, XII, 6). Il est en particulier un des sept archanges qui forment le conseil de Dieu (Sim. V, II, 6 et 11; V, 2 et 3, et VI, 7), et leur chef; les six autres archanges l'accompagnent partout (Sim. IX, XII, 8), le servent et lui obéissent, comme nous le montrerons tout à l'heure à propos de ceux-ci (Voir la note B). C'est lui

1. Dans l'épître aux Hébreux (I, 4) le Fils est dit très-supérieur aux anges, mais toutefois de même nature qu'eux, comme il résulte du verset I, 9 : « C'est pourquoi, ô Dieu, *ton Dieu* t'a oint *plus que tes pairs* (παρὰ τοὺς μετόχους σου) d'une huile d'allégresse. » Jésus était donc par nature un ange : c'est la volonté de Dieu qui l'a élevé au-dessus de ses pairs. Mais son Père reste toujours *son Dieu*, comme on le voit par le même verset. On voit de même Jésus appeler le Père *son Dieu* dans Jean XX, 17, Apocal. III, 12 et Ephes. I, 3 et 17. (Jean XX, 17: Jésus dit à Marie : Ne me touche pas; car je ne suis pas encore monté vers mon Père; mais va trouver mes frères, et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, *vers mon Dieu* et votre Dieu. — *Apoc.* III, 12 : Celui qui vaincra, je ferai de lui une colonne dans le sanctuaire *de mon Dieu*, et il n'en sortira jamais; j'écrirai aussi sur lui le nom *de mon Dieu*, et le nom de la ville *de mon Dieu*, de la nouvelle Jérusalem, qui va descendre du ciel d'auprès *de mon Dieu*, et mon nom nouveau. — Ephés. I, 3 et 17 : Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-

qui a créé le monde (τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον, τὸ προόν, τὸ κτίσαν πᾶσαν τὴν κτίσιν, S. V, VI, 5).

Ce Fils de Dieu, cet Esprit-Saint par excellence, apparaît à Hermas dans les quatre premières Visions sous la forme d'une femme figurant l'Église (S. IX, I, 1); on l'y voit servi par les six archanges.

Simil. IX, I, 1 : Θέλω σοι δεῖξας ὅσα σοι ἔδειξε τό Πνεῦμα τὸ ἅγιον τὸ λαλῆσαν μετὰ σοῦ ἐν μορφῇ τῆς Ἐκκλησίας· ἐκεῖνο γὰρ τὸ πνεῦμα ὁ υἱος τοῦ Θεοῦ εστιν... — 2 : νῦν δὲ ὑπὸ ἀγγέλου βλέπεις, διὰ τοῦ αὐτοῦ μὲν πνεύματος.

Dans la Similitude VIII, il apparaît sous la forme d'un ange glorieux de très haute taille (ἄγγελος τοῦ Κυρίου ἔνδοξος λίαν ὑψηλός, S. VIII, I, 1), qui n'est autre que l'archange Michel (ὁ δὲ ἄγγελος ὁ μέγας καὶ ἔνδοξος Μιχαὴλ... Sim. VIII, III, 3).

Dans la Similitude IX, il apparaît sous la figure d'un homme plus élevé que la tour qui représente l'Église, accompagné à droite et à gauche de six autres archanges et suivi de la foule des anges (ἀνὴρ τις ὑψηλὸς τῷ μεγέθει, ὥστε τὸν πύργον ὑπερέχειν... Sim. IX, VI, 1 et 2).

Enfin dans la X[e] Similitude il aborde lui-même Hermas pour s'entretenir avec lui, et dans cet épilogue du livre, il est présenté, en dehors de toute allégorie, sous le nom d'ange (Sim. X, I, 1); c'est, du reste, de la même manière qu'il avait été désigné Vis. V, 2 et Sim. VII, 5.

Son nom est grand et infini (ἀχώρητον); il soutient (βαστάζει) tout l'univers (Sim. IX, XIV, 5).

Vis. V, 2 : Ἀπεστάλην ὑπὸ τοῦ σεμνοτάτου ἀγγέλου, ἵνα μετὰ σοῦ οἰκήσω..... Sim. VII, 5 : καθὼς προσέταξεν ὁ ἄγ-

Il a reçu tout pouvoir *de son Père* [1] (πᾶσαν ἐξουσίαν λαβὼν παρὰ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ, Sim., V, VI, 4).

Christ... afin que *le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ*, le Père de gloire, vous donne dans sa connaissance un esprit de sagesse et de révélation.)

1. *Math.* XXVIII, 18 : Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. — *Jean*, III, 25 : Le Père aime le Fils et il a tout mis dans sa main. — *Ibid.* XIII, 3 : Quoiqu'il sût que le Père lui a tout remis dans les mains. — *Ibid.* XVII, 2 : Glorifie ton Fils, selon que tu lui as donné

γελος Κυρίου ἐκεῖνος, ὁ παραδιδούς σε ἐμοί Sim. X, I, 1 : ... venit nuntius ille qui me tradiderat huic pastori... Tradidi te, inquit. et domum tuam huic pastori.

Il est le chef du peuple saint (αὐτός Κύριός ἐστι τοῦ λαοῦ, Sim. V, VI, 4. — Μιχαὴλ ὁ ἔχων τὴν ἐξουσίαν τούτου τοῦ λαοῦ καὶ διακυβερνῶν αὐτούς, S. VIII, III, 3). Il a établi des anges pour le garder (Sim. V, II, 2 et 3; V, 3 et VI, 2).

Il est l'arbre de la Loi de la Similitude VIII, sous lequel toute la terre est abritée (Sim. VIII, I, 1 et III, 2) et les élus sont rassemblés. Il est la Loi elle-même[1], qui a été prêchée jusqu'aux confins de la terre (ὁ δὲ νόμος οὗτος υἱὸς θεοῦ ἐστίν κηρυχθεὶς εἰς τὰ πέρατα τῆς γῆς, S. VIII, III, 2).

Il a enseigné les sentiers de la vie et communiqué aux hommes, après les avoir purifiés de leurs péchés, la loi

toute autorité sur toute chair. — *Ibid.* XVII, 7 : Maintenant ils ont connu que tout ce que tu m'as donné vient de toi. — *Hébr.* II, 6 : Tu l'as abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, tu l'as couronné de gloire et d'honneur, tu as mis toutes choses sous ses pieds. — 1re *Corinth.* XV, 27 : En effet Dieu a tout mis sous ses pieds; toutefois quand il est dit que tout lui a été soumis, il est évident qu'il faut excepter celui qui lui a soumis toutes choses. Lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même sera aussi soumis à Celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous. — *Ephés.* I, 20 : L'infinie grandeur de sa puissance, il l'a déployée en Christ, lorsqu'il l'a ressuscité des morts et qu'il l'a fait asseoir à sa droite, dans les cieux, bien au-dessus de toute principauté, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité et de tout nom qui se peut nommer, non seulement dans ce temps-ci, mais encore dans le siècle à venir, et lorsqu'il a mis toutes choses sous ses pieds et l'a donné pour chef suprême à l'Église, qui est son corps, l'œuvre parfaite de celui qui rend tout parfait en tous. — *Philip.* II, 9 : C'est pourquoi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est le Seigneur, à la gloire de Dieu son Père. — *Apoc.* II, 27 : Et il les gouvernera avec une verge de fer, les brisant comme on brise des vases d'argile, ainsi que j'en ai moi-même reçu le pouvoir de mon Père, Cf. *Ibid.* III, 27.

1. Le Christ est appelé *Loi* et Parole dans le livre de la Prédica-

qu'il avait reçue de son Père [1] (Sim. V, vi, 3 et Sim. VIII, iii, 3).

Il inspecte l'Église (Sim. IX, vi, 1 ss.; Sim. IX, xii, 7; Sim. VIII, i, 5 ss; Sim. VIII, iii, 3).

Il rejette les pécheurs et les livre à l'ange du repentir pour qu'ils s'amendent par ses soins (Sim. VIII et S. IX, vii ss. Cf. Sim. VI, ii, 5 et iii, 1 ss). C'est lui qui envoie l'ange de la Pénitence, le Pasteur, demeurer chez Hermas (Vis. V, ii; S. VII, v et S. X, i, 1). L'ange de la pénitence exécute ses ordres avec zèle et redoute de lui paraître négligent (Sim. VIII, ii, 7 et Sim. IX, vii, 6).

Il a le pouvoir de justifier les pécheurs repentants (ὅσοι ἂν μετανοήωσιν ἐξ ὅλης τῆς καρδίας αὐτῶν... ἐδικαιώθησαν γὰρ πάντες ὑπο τοῦ σεμνοτάτου ἀγγέλου, Mand. V, i, 7).

Il est le rocher sur lequel l'Église est bâtie (S. IX, ii, 1, et xii, 1), son fondement (θεμέλιον, S. IX, xiv, 5 et 6) [2].

Sim. V, vi, 3 : αὐτὸς οὖν καθαρίσας τὰς ἁμαρτίας τοῦ λαοῦ ἔδειξεν αὐτοῖς τὸν νόμον ὃν ἔλαβε παρὰ τοῦ πατρός αὐτοῦ. — S. VIII, iii, 3 : Μιχαὴλ..... οὗτος γάρ ἐστιν ὁ διδοὺς αὐτοῦ τὸν νόμον εἰς τὰς καρδίας τῶν πιστευόντων.

S. VIII, iii, 3 : Μιχαὴλ..... ἐπισκέπτεται οὖν αὐτοὺς, εἰ ἄρα τετηρήκασιν αὐτὸν τὸν νόμον.

tion de Pierre (et de Paul). Voir Clément d'Alexandrie Strom. i, 29, 182, p. 427; ii, 15, 68, p. 465; vii, 3, 16, p. 837; Excerpt. ex Proph. § 58, p. 995 et encore Strom. L. I, ad finem. — Saint Justin appelle souvent aussi le Christ *la Loi*, *la Loi nouvelle*, *le Nouveau Testament*. Voir Tryph. 11, 43, 51, 118 et 122. Saint Justin appelle également le Christ *Législateur* (νομοθέτης), *le nouveau Législateur*. Voir Tryph. 12, 14, 18.

1. *Jean* x, 18 : Tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père. — *Ibid.* vii, 16 : Ma doctrine n'est pas la mienne, mais celle de Celui qui m'a envoyé. — *Ibid.* viii, 28-29 : Celui qui m'a envoyé est véridique, et quant à moi, ce que j'ai entendu de lui, c'est ce dont je parle dans le monde... Je ne fais rien de mon chef, mais je parle comme mon Père m'a enseigné. — *Ibid.* xii, 49 : Le Père qui m'a envoyé m'a lui-même prescrit ce que je devais dire et ce dont je devais parler. — *Ibid.* xv, 15 : Je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père. — *Ibid.* xvii, 8 : Je leur ai donné les paroles que tu m'as données.

2. *Ephés.* ii, 20 : Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, la pierre angulaire étant Jésus-Christ lui-

Il est la porte, la seule par laquelle on puisse entrer dans le royaume de Dieu (Sim. IX, II, 1 et 12, 1 ss.). Qu'on soit homme ou ange, on ne peut pénétrer jusqu'à Dieu que par lui (Sim. IX, XII, 8 et Sim. X, II, 2).

Le rocher est vieux parce que le Fils de Dieu est la plus ancienne des créatures; la porte de la tour est neuve, parce qu'il ne s'est manifesté au monde que dans les derniers temps (ὅτι επ' ἐσχάτων τῶν ἡμερῶν τῆς συντελείας φανερὸς ἐγένετο Sim. IX, XII, 2 et 3).

III. *Le Fils adoptif de Dieu.* — Outre ce vrai Fils, Dieu a un fils adoptif (ὁ δὲ δοῦλος, ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ ἐστίν, Sim. V, V, 2) : c'est l'Homme-Christ, que l'Esprit-Saint avait choisi pour en faire sa demeure, afin de transmettre, par son organe, aux hommes la loi qu'il avait reçue de son Père. L'Homme-Christ, en effet, s'étant prêté de tout son cœur à ce ministère, aux peines et aux douleurs qu'il comportait, ayant même fait plus qu'il ne lui était demandé, a mérité d'être adopté, d'être nommé cohéritier du Fils de Dieu, d'aller habiter avec lui et de participer à sa gloire (συγκληρονόμον τῷ Υἱῷ τοῦ Θεὸυ, Sim. V, II, 7, 8 et 11 ; μετά τοῦ πνεύματος τοῦ ἀγίου κοινωνόν, Sim.. VI, VI, 6; ἵνα ἡ σὰρξ αὔτη, δουλεύσασα τῷ πνέυματι ἀμέμπτως σχῇ τόπον τινὰ κατασκηνώσεως, Ib., VI, 7) [1].

même. C'est en lui que tout l'édifice, harmonieusement ordonné, s'élève pour être un temple saint, dans le Seigneur; c'est en lui, que vous aussi, vous avez été édifiés, pour former par l'Esprit-Saint une maison, où Dieu habite.

1. *Philip.* II, 6 *ss.* : Quoiqu'il fût (J.-C.) en forme de Dieu, loin de s'en prévaloir pour s'égaler à Dieu, il s'est anéanti lui-même en prenant la forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes, et ayant paru comme un simple homme, il s'est abaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a souverainement élevé et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou

Hermas ne connaît pas la théorie du Verbe, qui suppose l'emploi du terme spécial de Λόγος avec sa signification particulière et complexe, terme qu'il n'emploie jamais. S'il eût connu et admis cette théorie, on en trouverait la trace, en particulier dans Vis. I, III, 4, où il n'eût pas choisi par exemple le mot de ῥῆμα, parole, pour l'introduire comme un des agents de la création. Il n'eût pas non plus, dans la Ve similitude (VI, 5), attribué la création à l'Esprit-Saint, mais au Logos. La théorie du Logos a fait son apparition dans le christianisme avec l'évangile de saint Jean et les écrits des Pères platonisants ou alexandrins, tels que saint Justin, Athénagore, Tatien, Théophile d'Autriche, Clément d'Alexandrie, Origène, etc. Il est d'autant plus vraisemblable qu'Hermas ne connaissait pas le quatrième évangile, que cet évangile était certainement encore inconnu à saint Justin, m. en 167[1], qui autrement n'eût pas manqué de le citer dans ses interminables spéculations sur le Logos; la première mention nominale de l'Évangile de saint Jean se rencontre dans Théophile d'Antioche, mort en 182.

IV. *Le Saint-Esprit.*—Hermas ne connaît pas d'autre

fléchisse dans le ciel, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est le Seigneur, à la gloire de Dieu, son Père. — *Hébr.* II, 9 : Toutefois celui qui a été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur, à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que par la grâce de Dieu, il goûtât la mort pour tout homme. Puisque celui pour qui et par qui sont toutes choses, voulait conduire un grand nombre de fils à la gloire, il était convenable qu'il élevât par des souffrances au plus haut degré de perfection et de gloire l'auteur de leur salut. — Cf. Apocal. V, 9 : Tu es digne... *car* tu as été immolé...

1 Voir, entre autres, Stap, *Études sur les origines du Christianisme*, p. 324 ss.

Ὅλον τὸ σπέρμα ὑμῶν κατοικήσει μετὰ τοῦ Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ· ἐκ γὰρ τοῦ πνεύματος αὐτοῦ ἐλάβετε. Toute votre race habitera avec le Fils de Dieu, car vous avez reçu *de* son esprit. (S. IX, xxiv, 4).

Saint-Esprit, que le Fils de Dieu qui est venu habiter dans le Christ. C'est ce même Saint-Esprit qui vient habiter dans les fidèles; car, immédiatement après avoir parlé de la glorification accordée à l'Homme-Christ pour avoir servi de demeure immaculée à cet Esprit, Fils de Dieu, il ajoute: « Une récompense est réservée à toute chair dans laquelle aura habité l'Esprit-Saint, et qui aura été trouvée pure et sans tache » (Sim. V, vi, 7). Toutefois, Hermas s'exprime comme si cet Esprit se divisait en une multitude de personnalités distinctes pour venir loger dans les cœurs des fidèles. Un Esprit-Saint habite en chacun d'eux (M. III, i; M. V, i, 2ss.; M. X, ii, 5), donné par Dieu (ἀπὸ Θεοῦ δοθέν, M. XI, v, et x 26; ἀπὸ τοῦ Θεοῦ ἐρχόμενον, M. XI, xvii); il est appelé aussi Esprit divin (Θεῖον, M. XI, 9; πνεύμα τῆς Θεότητος, M. XI, 10) et esprit d'en haut (ἄνωθεν, M. XI, 5, 8, etc.). Ces esprits saints sont amis de la vérité (M. III), de la pureté (M. V), de la joie (M. X, ii, 1, ss.). Ils sont délicats (τρυφερά, M. V, i, 3 et ii, 6): ils ne peuvent souffrir le contact d'un esprit du mal (M. V, ii, 6). Ce sont eux qui inspirent les vrais prophètes (M. XI).

Mand. XII, ii, 2: αὕτη γὰρ ἡ ἐπιθυμία ἡ πονηρὰ τοῦ διαβόλου θυγάτηρ ἐστίν.

Mand. IX, 11: ἡ δὲ διψυχία ἐπίγειον πνεῦμα ἐστι παρὰ τοῦ διαβόλου.

En opposition avec ces esprits saints, l'auteur conçoit des esprits du mal (πονηρά πνεύματα) qui disputent aux esprits saints le cœur des fidèles (M. V. ii): il les appelle des esprits terrestres (ἐπίγεια) venant du diable (M. XI, 17). Ce sont eux qui inspirent les faux prophètes (M. XI). Ce sont les vices personnifiés (M. V, ii, 4 et 5), comme les esprits saints sont les vertus personnifiées.

Les douze vertus qui, sous la forme de vierges, gardent la porte de la tour et y introduisent les élus, vertus que l'auteur appelle les Puissances du Fils de Dieu (αἱ δυνάμεις τοῦ Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ, Sim. IX, xiii, 2) sont pour Hermas des esprits saints (ἅγια πνεύματα, Sim. IX, 13, 2). Pour être ad-

mis dans la tour, on doit revêtir leurs manteaux, c'est-à-dire leurs noms ; car le Fils de Dieu lui-même porte ces noms (Sim. IX, xiii, 2-4). Il est dit des élus qu'ils ont porté les esprits de ces vierges (τὰ πνεύματα τῶν παρθένων μετὰ τοῦ ὀνόματος ἐφόρεσαν, Sim. IX, 17, 4 ; ἐνδεδυμένοι τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον τούτων τῶν παρθένων, Sim. IX, xxiv, 2 ; λαβόντες τὰ πνεύματα ταῦτα, Sim. IX, xiii, 7).

En opposition avec ces douze vertus, Hermas nomme douze vices (Sim. IX, xv, 3), qu'il présente sous la forme de femmes vêtues de noir, qui sont autant d'esprits du mal (Sim. IX, ix, 5 et 6 ; xiii, 8 ; xv, 1 et 3) : il est dit des réprouvés qu'ils ont revêtu la puissance de ces femmes (ἐνεδυσάντο τὴν δύναμιν αὐτῶν, Sim. IX, xiii, 8), qu'ils ont porté leurs noms (ταῦτα τὰ ὀνόματα ὁ φορῶν... οὐκ εἰσελεύσεται εἰς τὴν βασιλειάν τοῦ Θεοῦ, Sim. IX, xv, 3).

De même qu'Hermas oppose des esprits méchants aux esprits saints, il conçoit en face de l'Esprit saint par excellence l'Esprit du mal par excellence, le Diable (ὁ διάβολος). Il est le père de toutes les mauvaises passions (M. IX, 9 et 11 et M. XII, ii, 2) ; c'est un être rusé (πολύπλοκος, M. IV, iii, 4) ; il remplit ses victimes de son esprit (ὁ διάβολος πληροῖ αὐτὸν τῷ αὐτοῦ πνέυματι, M. XI, 3), il habite dans la colère (M. V, i, 3), il cherche à nuire aux serviteurs de Dieu et se plaît à les tenter (M. IV, iii, 6 et XII, v, 4) ; mais les vrais fidèles qui ont mis toute leur confiance en Dieu ne doivent pas le craindre, car il n'a aucun pouvoir sur eux (Mand. VII ; M. XI ; M. XII, iv, 6 ; v, 2 et 4 ; vi, 1 ss.)

En résumé, les esprits saints d'Hermas sont les personnifications des bons sentiments, personnifications issues du Saint-Esprit, de même que les esprits du mal sont les personnifications des mauvais sentiments, issues du diable.

Il en est de même des bons et des mauvais anges qu'Hermas attache à chaque homme pendant toute sa vie, et qui lui font entendre alternativement leurs voix (Mand. VI, II, 1 ss.).

V. *Anges.* — Outre le Fils de Dieu, qui est leur supérieur et leur chef, il y a six autres archanges (οἱ ἔνδοξοι ἄγγελοι) (Sim. V, VI, 4 et 7; Sim. VIII; Sim. IX, XII, 7 et 8); ces six archanges forment le conseil de Dieu (Sim. V, II, 6 et 11; V, 3; VI, 4. — Cf. Sim. V, V, 3, avec Vis. III, IV, 1); ils entourent toujours leur chef (Sim. IX, VI, 2 et XII, 8), et ne peuvent communiquer avec Dieu que par lui (S. IX, XII, 8).

Ils ont été créés les premiers (οἱ πρῶτοι κτισθέντες), (Vis, III, IV, 1, et Sim. V, V, 3); le gouvernement du monde leur est confié (οἷς παρέδωκεν ὁ Κύριος πᾶσαν τὴν κτίσιν αὐτοῦ, αὔξειν καὶ οἰκοδομεῖν καὶ δεσπόζειν τῆς κτίσεως πάσης, Vis. III, IV, 1).

On les voit servant leur chef, l'Esprit-Saint, dans les Visions où celui-ci apparaît à Hermas sous la figure (S. IX, I, 1) de l'Eglise (Vis. I, IV, 1 et 3); Vis. III, 1, 6 ss.; Vis. III, X, 1); ils ont alors la forme de six jeunes gens (οἱ ἓξ νεάνισκοι). Dans la Similitude IX, ils sont introduits sous la forme de six hommes de haute taille, glorieux et tous semblables (εἶδον ἓξ ἄνδρας ὑψηλοὺς καὶ ἐνδόξους καὶ ὁμοίους τῇ ἰδέᾳ, S. IX, III, 1). L'une de leurs principales fonctions est d'édifier l'Eglise représentée comme une tour dont les fidèles sont les pierres (Vis. III, I, 7; II, 5, et Sim. IX, III ss.).

L'ange de la pénitence qui apparaît à Hermas sous la forme d'un Pasteur envoyé par le Fils de Dieu et dont Hermas se donne comme ne faisant que rapporter les enseignements, semble être un de ces six archanges (Vis. V, 2; S. VII, 5 et X, I, 1 et 3). C'est à lui que le Fils de Dieu

livre les verges à faire reverdir (S. VIII, II, 5-7) et les pierres à retailler (S. IX, VII, 1 ss.). Il est évident qu'il est sous les ordres directs du Fils de Dieu, à qui il craint de paraître négligent (S. VIII, II, 7, et IX, VII, 6), qui le fait asseoir à sa droite (S. X, I, 1) et qui vante sa puissance, en recommandant qu'on lui rende grand honneur (S. X, I, 3 et II, 4).

Ces six archanges ont sous leurs ordres une multitude d'autres anges (ἅγιοι ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ· οὗτοι οἱ ἓξ ὑπερέχοντες αὐτούς εἰσιν, Vis. III, IV, 2), qui concourent avec eux à l'administration du monde, à l'édification de l'Eglise[1] (Vis. III et Sim. IX) et qui sont comme des appuis pour le peuple de Dieu (οἱ δὲ χάρακες οἱ ἅγιοι ἄγγελοί εἰσι τοῦ Κυρίου οἱ συγκρατοῦντες τὸν λαὸν αὐτοῦ, S. V, V, 3). Hermas leur donne l'épithète d'ἔνδοξοι (τὸν ὄχλον τὸν οἰκοδομοῦντα τὸν πύργον... ἐκεῖνοι πάντες ἄγγελοι ἔνδοξοί εἰσι, S. IX, XII, 6).

Hermas donne à l'un de ces anges (ou des archanges?) le nom de Thégri (Θεγρί); c'est celui qui a la puissance sur les bêtes féroces (τὸν ἐπὶ τῶν θηρίων ὄντα, Vis. IV, II, 4).

VI. *Église-type.* — L'Eglise est fondée sur la parole (ῥήματι) de Dieu (Vis. III, III, 5) : c'est la plus ancienne de toutes les créatures[2] (πάντων πρώτη ἐκτίσθη, Vis. II, IV, 1),

1. *Hébr.* I, 14 : Ne sont-ils pas (les anges) tous des esprits servants, employés au service de Dieu et envoyés pour ceux qui doivent hériter du salut ?

2. *Ephés.* III, 8 *ss.*: C'est à moi, le moindre des saints, qu'a été faite cette faveur d'annoncer à tous les gentils les richesses insondables du Christ et de les éclairer tous sur l'économie du mystère qui avait été caché de tout temps en Dieu, le créateur de toutes choses, afin qu'à la vue de l'Église, les principautés et les puissances dans les cieux connussent aujourd'hui la sagesse infiniment variée de Dieu, selon le dessein éternel qu'il a réalisé en Jésus-Christ... Cf. *Colos.* I, 26.

et c'est pour elle que Dieu a fait le monde (καὶ διὰ ταύτην ο κόσμος κατηρτίσθη, Vis. II, IV, 1 ; ὁ Θεὸς κτίσας ἐκ τοῦ μὴ ὄντος τὰ ὄντα καὶ πληθύνας καὶ αὐξήσας ἕνεκεν τῆς ἁγίας Ἐκκλησίας αὐτοῦ, Vis. I, I, 6; Cf. Vis. I, III, 4). Le Fils de Dieu est son chef et son maître (ὁ δεσπότης τοῦ πύργου, Sim. IX, V, 7 ; VII, 1, etc.). Il lui emprunte sa figure pour apparaître à Hermas dans les premières Visions, alors que celui-ci n'est pas encore aguerri à ces communications célestes (τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον τὸ λαλῆσαν μετὰ σοῦ ἐν μορφῇ τῆς Ἐκκλησίας· ἐπειδὴ γὰρ ἀσθενέστερος τῇ σαρκὶ ἦς... νῦν δὲ ὑπὸ ἀγγέλου βλέπεις διὰ τοῦ αὐτοῦ μὲν πνεύματος, S. IX, I, 1-2). Plus tard, il lui apparaît sous sa vraie forme, celle d'un ange (Ibid. et Sim. X, ch. I ss.).

L'Église apparaît donc à Hermas trois fois, sous la figure d'une femme, d'abord vieille, puis de plus en plus jeune, accompagnée de six archanges (Vis. I, II, 2 ss. — Vis. II, I, 3 ss et IV. — Vis. III, I et X, 2 ss. — Vis. III, XI, XII et XIII. — Vis. IV, II, 1 ss. — Cf. Sim. IX, I, 1).

Elle lui apparaît encore sous la forme d'une tour aux pierres brillantes, bâtie sur les eaux (*eaux du baptême*) (ἐπὶ ὑδάτων) (Vis. III, II, 4 ss ; III, 3 ss.), ou bien sur un rocher (*Jésus-Christ*), n'ayant qu'une porte, qui est le Fils de Dieu (Sim. IX tout entière et particulièrement le chap. XIII) : cette tour est construite par les six archanges, aidés des autres anges (Vis. III, II, 5 ; etc. ; Sim. IX, ch. III ss.) ; les fidèles en sont les pierres[1] : ces pierres sont si bien assorties entre elles et avec le rocher, si bien appareillées, que la tour semble monolithe et ne faire qu'un avec le roc sur

1. 1 *Pierre* II, 4 : Approchez-vous de lui, la pierre vivante, mise au rebut, il est vrai, par les hommes, mais choisie, précieuse aux yeux de Dieu, et comme des pierres vivantes, formez vous-mêmes un édifice, une maison spirituelle, pour constituer une sainte sacrificature, et offrir des sacrifices spirituels à Dieu, par Jésus-Christ.

lequel elle s'élève (Sim. IX, IX, 7). Le Fils de Dieu, maître de la tour, inspecte lui-même une à une toutes ces pierres et rejette toutes celles qui ont des défauts (Sim. IX, VI, 3 ss.).

Tel est le type de l'Église; quant à la réalité, telle qu'Hermas l'avait sous les yeux à Rome, voici ce qu'il nous apprend.

VII. *L'Eglise terrestre, à Rome.* — L'Église, du temps d'Hermas, en était encore à la période de sa jeunesse, au moins si on en juge par les trois caractères suivants :

1° L'imperfection de sa christologie, telle qu'elle a été exposée plus haut.

2° La manifestation persistante (Mand. XI), dans les assemblées, de ce délire prophétique[1] dont il est si souvent question dans le Nouveau Testament (Actes XI, 27-28; XIII, 1; XV, 32; XIX, 6; XXI, 10 et 11. — Rom. XII, 6. — 1 Cor. XII, 10, 28 et 29; XIII, 2 et 8; XIV, 3, 4, 5, 6, 22, 24, 29-32. — Ephés. IV, 11).

3° Son organisation intérieure où manque l'épiscopat (dans l'acception postérieure de ce mot), et à plus forte raison la papauté. Dans le *Pasteur*, l'Église de Rome se montre gouvernée par un conseil d'anciens. On pourra s'assurer en effet par les citations reproduites en tête de la note D, qui sont aussi complètes que possible, qu'il n'est jamais fait allusion à un directeur particulier de cette

1. *Ephés.* III, 5-6 : Le mystère n'a pas été révélé en d'autres âges à l'humanité, comme il l'a été, dans ces derniers temps. par l'Esprit, aux saints apôtres du Christ et *à ses prophètes.*—*Ibid*, II, 20 : Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres *et des prophètes*, la pierre angulaire étant Jésus-Christ lui-même.—*Math.* X, 41 : Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra une récompense de prophète.

Église, mais toujours à des chefs (οἱ προηγούμενοι, οἱ προϊστάμενοι, οἱ πρωτοκαθεδρῖται) *au pluriel :* le terme d'ἐπισκόποι ne se rencontre jamais au singulier, mais toujours au pluriel et jamais il n'est opposé à celui de πρεσβύτεροι : ces deux appellations au contraire sont prises indifféremment l'une pour l'autre, comme dans le Nouveau Testament : les seules dignités énumérées dans le *Pasteur* sont les anciens ou évêques, les diacres (οἱ διάκονοι) et les docteurs (οἱ διδάσκαλοι), dont l'ensemble constitue le corps directeur, administrateur et enseignant de la communauté. Il y avait en outre des prophètes ; mais la prophétie était un don d'en haut, et non pas une charge. Il serait prodigieusement étonnant, s'il eût existé à Rome un siège épiscopal et un évêque (surtout un évêque de toute la chrétienté), qu'Hermas, dans un ouvrage aussi étendu, où il s'adresse souvent aux dignitaires de son Église, n'eût jamais fait la moindre allusion ni à cet évêque, ni à son siège.

Il importe de remarquer que les docteurs (οἱ διδάσκαλοι) forment dans notre ouvrage une catégorie à part, à côté des anciens ou évêques et des diacres : on en doit conclure que les fonctions propres aux anciens ou évêques étaient l'administration et la surveillance, mais non l'enseignement, lequel était dévolu à cette catégorie particulière *des docteurs* : aussi quand Hermas parle de la prédication de l'Évangile, ne nomme-t-il (Sim. IX, xv, 4 et xxv, 2) que les apôtres et les docteurs, sans mentionner ni les diacres, ni les anciens ou évêques. Les docteurs (οἱ διδάσκαλοι) sont également présentés dans le Nouveau Testament comme remplissant une fonction particulière distincte de celle du gouvernement et de la surveillance : voyez par exemple 1 Corinth. xii, 28 ; les docteurs, en tant que remplissant une mission spéciale d'enseignement analogue à

celle des apôtres, sont souvent mentionnés dans le même recueil ; voir Actes XIII, 1 ; Rom. XII, 8 ; 1 Corinth. XII, 28 et 29 ; Ephés. IV, 11 ; Jac. III, 1 : ces docteurs n'étaient pas nécessairement des anciens, ou des évêques, et réciproquement[1] : du reste les laïques continuèrent longtemps à enseigner dans les assemblées, à côté du clergé.

Comme témoignage de la jeunesse relative de l'Église du temps d'Hermas, on peut encore relever que celui-ci, à la différence d'Irénée, de Tertullien, etc., ne connaît pas d'*églises hérétiques*, de règle de foi antignostique, de traditions émanant des apôtres et transmises par les évêques. En opposition avec l'Église il ne présente que les païens, les apostats, les débauchés, les hommes absorbés par les affaires du siècle, d'autres enseignant de mauvaises doctrines, mais sans songer à se séparer de la communauté, etc.

Sous le rapport de l'état extérieur, on voit que l'Église a déjà été persécutée (Vis. III, I, 9 ; II, 1 et V, 2 ; Sim. VIII, III, 6 ; Sim. IX, XXVIII, 2 ss. et tous les endroits où il est question des confesseurs et des différentes espèces de martyrs), et les termes employés laissent souvent entrevoir que les chrétiens avaient été traînés devant les tribunaux[2] et sommés d'adorer les faux dieux (Sim. IX, XXI,

1. 1 *Tim.* V, 17 : Que les anciens qui gouvernent bien reçoivent un double honneur, *surtout ceux qui s'occupent de la prédication et de l'enseignement.* — 1 *Corinth.* XIV, 26 : Toutes les fois que vous vous assemblez, chacun de vous a son psaume, sa leçon, son exercice de langues, sa révélation ou son interprétation : eh bien ! que tout se fasse pour l'édification.

2. *Math.* X, 17 (*Marc* XIII, 9, *et Luc* XXI, 12) : Tenez-vous en garde contre les hommes, car ils vous livreront aux tribunaux, et ils vous fouetteront dans leurs synagogues. On vous mènera devant les gouverneurs et devant les rois à cause de moi, et vous rendrez témoignage devant eux et devant les gentils.

3 et xxviii, 4): on voit également qu'elle est sous le coup d'une persécution nouvelle (voir toute la IVe vision et en particulier ch. ii, ỳ 5, comme aussi tous les passages où il est question de la grande tribulation qui vient, τῆς θλίψεως τῆς μελλούσης (ou τῆς ἐπερχομένης) τῆς μεγάλης, comme Vis. II, ii, 7; iii, 4. — Vis. IV, i, 1; ii, 5 et iii, 6. — Sim. IX, xxi, 3)[1].

Si nous considérons maintenant l'Église de Rome à l'intérieur, nous la voyons déjà formée d'éléments très divers, les uns bons, les autres en grand nombre mauvais. Hermas fait allusion à des martyrs (Vis. III, i, 9; ii, 1 et v, 2; Sim. VIII, iii, 6), dont les uns se sont offerts généreusement au supplice (προθύμως ἔπαθον ἐξ ὅλης καρδίας καὶ παρέδωκαν τὰς ψυχὰς αὐτῶν, Sim. VIII, x, 4; Sim. IX, xxviii, 2 et 4), et dont les autres ne s'y sont résignés qu'après une certaine hésitation (Sim. IX, xxviii, 4). Des confesseurs sont aussi mentionnés (οἱ ὑπὲρ τοῦ νόμου θλιβέντες, μὴ παθόντες δέ, Sim. VIII, iii, 7)[2].

1. *Sim.* IX, xxi, 3 : οὕτω καὶ οἱ δίψυχοι, ὅταν θλῖψιν ἀκούσωσι, διὰ τὴν δειλίαν αὐτῶν εἰδωλολατροῦσι καὶ τὸ ὄνομα ἐπαισχύνουνται τοῦ Κυρίου αὐτῶν. — C'est ainsi que les gens de peu de foi, quand ils entendent parler de tribulations, craignant pour eux-mêmes, s'abandonnent à l'idolâtrie et rougissent du nom de leur Maître. — *Sim.* ix, 28, 4 : ὅσοι ἐπ' ἐξουσίαν ἀχθέντες ἐξητάσθησαν καί οὐκ ἠρνήσαντο, ἀλλ' ἔπαθον προθύμως, οὗτοι μᾶλλον ἐνδοξότεροι εἰσι παρὰ τῷ Κυρίῳ: τούτων ὁ καρπός ἐστιν ὁ ὑπερέχων. Ὅυτοι δὲ δειλοι καὶ ἐν δισταγμῳ ἐγένοντο καὶ ἐλογίσαντο ἐν ταῖς καρδίαις αὐτῶν, πότερον ἀρνήσονται ἢ ὁμολόγησουσι, καὶ ἔπαθον, τούτων οἱ καρποὶ ἐλάττους εἰσίν. — Tous ceux qui conduits devant les autorités et mis à la question, n'ont pas renié mais ont souffert courageusement, ceux-là sont plus illustres devant Dieu, et leur fruit est supérieur. Mais ceux qui en proie à la crainte et à l'hésitation, ont délibéré dans leur cœur, avant de souffrir, s'ils renieraient ou confesseraient, ceux-là portent des fruits moins beaux.

2. *Math.* v, 11 (*Luc* vi, 22-23) : Vous serez heureux lorsqu'on vous insultera, qu'on vous persécutera et qu'on dira de vous toute sorte de mal à cause de moi. Réjouissez-vous alors et tressaillez de

Mais, à côté des martyrs, nous voyons beaucoup de délateurs (προδόται ; προέδωκαν...), de blasphémateurs (βλάσφημοι), d'apostats (ἀποστάται, οἱ ἀρνησάμενοι τὸν Κύριον), entraînés à renier leur foi, soit par tiédeur (Sim. IX, xxi, 3), soit par attachement à leurs richesses (Vis. III, vi, 5 ; Sim. I, 5 ss. ; Sim. VIII, vi, 4 et viii, 2).

Hermas approuve certains docteurs aux doctrines sévères ; il en signale de bons, encore vivants (Vis. III, v, 1) : mais il en signale aussi d'autres[1] qui cherchent des voies nouvelles (Vis. III, vii, 1), qui répandent parmi les fidèles de mauvaises doctrines (Sim. VIII, vi, 5 et IX, xix, 2), qui flattent en vue d'un gain coupable les passions de leurs auditeurs (Sim. IX, xix, 3) ; d'autres, enfin, qui, enflés d'un

ἀποστάται : Vis. I, iv, 2 ; Sim. VIII, vi, 4 ; Sim. IX, xix, 1.

οἱ ἀρνησάμενοι τὸν Κύριον : Vis. II, ii, 7 ss. ; III, 2 et 4 ; Sim. VIII, viii, 4 et IX, xxvi, 3.

βλασφήμοι ou ἐβλασφήμησαν : Vis. II, ii, 2 ; Sim. VI, ii, 3 : Sim. VIII, iii, 7 et vi, 4 ; Sim. IX, xix, 1 et 3.

προδόται, παρέδωκαν... : Vis. II, ii, 2 ; Sim. VIII, vi, 4 ; Sim. IX, xix, 1 et 3.

joie, car votre récompense est grande dans les cieux : c'est ainsi qu'on a persécuté les prophètes qui ont été avant vous. — *Math.* x, 32 (*Luc* xii, 8) : Ainsi quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux ; mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux.

1. 2 *Tim.* iv, 15 : Mais l'Esprit dit expressément que dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs... etc. — *Jac.* iii, 1 : Mes frères, qu'il n'y ait pas parmi vous tant de gens qui s'érigent en docteurs ; vous savez que par là on s'expose à un arrêt plus sévère. — 2 *Pierre* ii, 1 ss. : Mais, comme il y a eu de faux prophètes parmi le peuple, il y aura aussi de faux docteurs, qui introduiront sourdement de pernicieuses hérésies... Bien des gens les suivront dans leurs désordres, en sorte que la voie de la vérité sera diffamée à cause d'eux. Poussés par la cupidité, ils vous exploiteront avec des paroles artificieuses... Après avoir abandonné le droit chemin, ils se sont égarés en suivant la voie de Balaam, fils de Baor. Cet homme amoureux du salaire de l'iniquité vit sa prévarication démasquée. — *Actes*, xx, 29 : Je sais qu'après mon départ, il s'introduira parmi vous des loups terribles, qui n'épargneront point le troupeau, et qu'il s'élèvera dans votre sein des hommes professant des doctrines perverses pour s'attirer des disciples.

savoir purement imaginaire, s'élancent dans des spéculations inintelligibles (gnostiques) (Sim. IX, XXII ss.).

Des hérétiques existent, mais dans l'intérieur de la communauté : ainsi Hermas est obligé de protester contre ceux qui nient la résurrection des corps[1] (Sim. V, VI, 7 et VII, 2), comme aussi contre ceux qui n'admettent pas la possibilité de la pénitence après le baptême et jettent un grand nombre de fidèles dans le désespoir (Vis. I, I, 9 ; Mand. XII, VI, 1 ss. ; Sim. VIII, VI, 5 et IX, 4).

Sim. VIII, VI, 5 : ἐκστρέφοντες τοὺς δούλους τοῦ Θεοῦ, μάλιστα δὲ τοὺς ἡμαρτηκότας, μὴ ἀφιέντες μετανοεῖν αὐτούς, ἀλλὰ ταῖς διδαχαῖς ταῖς μωραῖς πείθοντες αὐτούς.

Si parmi les conducteurs de l'Église, les évêques ou anciens et les diacres, il y en a de bons, qui s'acquittent saintement de leurs fonctions (Vis. III, V et Sim. IX, XXVII, 2), il y en a beaucoup d'autres auxquels Hermas est obligé d'adresser de vives admonestations, soit parce qu'ils sont injustes (Vis. II, II, 6), soit parce qu'ils sont ambitieux (ἔχοντες ζῆλόν τινα ἐν ἀλλήλοις περὶ πρωτείων καὶ περὶ δόξης τινός, Sim. VIII, VII, 4), soit parce qu'ils sont querelleurs et orgueilleux (Vis. III, I, 8 et V, 1), endurcis, déréglés et pleins de venin (ἐνεσκιρωμένοι, μὴ ἔχοντες παιδείαν, ἰὸν εἰς τὴν καρδίαν βαστάζοντες, Vis. III, IX, 7-10), ou enfin négligents (Sim. IX, XXXI, 5 et 6).

A côté des vrais prophètes, humbles, désintéressés, etc., nous voyons aussi de faux prophètes[2] que certains fidèles

1. 1 *Corinth.* XV, 12 : Si l'on prêche que Christ est ressuscité des morts, comment quelques-uns parmi vous disent-ils qu'il n'y a point de résurrection des morts?

2. *Math.* VII, 15 : Gardez-vous des faux prophètes : ils viennent à vous sous la peau de brebis; mais au dedans, ce sont des loups ravissants. C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. — *Math.* XXIV, 11 : Et il s'élèvera beaucoup de faux prophètes et ils séduiront bien des gens. — *Math.* XXIV, 24 (*Marc* XIII, 22) : Il s'élèvera de faux messies et de faux prophètes qui feront des miracles et des prodiges au point de séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes.

vont consulter dans le secret, à la manière des oracles païens, qui se font payer leurs consultations, et qui pervertissent leurs clients en leur fournissant des réponses conformes à leurs secrets désirs : ce sont des gens qui aiment les honneurs, le luxe et les plaisirs (Mand. XI).

En même temps que des néophytes résolus (Vis. III, v, 4), notre auteur en signale d'autres, qui, après avoir cru, reculent devant les engagements du baptême (Vis. III, VII, 3).

Pour terminer la nomenclature des diverses catégories de fidèles signalées par Hermas, nous noterons encore :

1° Les hypocrites (ἐπίστευσαν ἐν ὑποκρίσει, Vis. III, VI, 1). Cette épithète d'ὑποκριταί est aussi donnée aux faux docteurs (Sim. VIII, VI, 5 et IX, XIX, 2).

2° Les débauchés (Vis. III, VI, 2 et Sim. VI, II, 3 ss.).

3° Ceux qui ont des amis parmi les païens (Mand. X, I, 4 et Sim. VIII, IX, 1 ss.)

4° Ceux dont la vie reste absorbée par les soins donnés à leurs richesses et aux affaires du siècle : nous y reviendrons.

5° Les calomniateurs, les médisants, ceux qui aiment les disputes, qui fomentent les divisions, qui ne savent pas oublier les injures. Nous y reviendrons.

6° Ceux qui vivent à part et ne fréquentent pas les assemblées des saints [1] (μὴ κολλώμενοι τοῖς ἁγίοις, Vis. III, VI,

— *Ep. Jac.* IV, 1 : Car beaucoup de faux prophètes ont paru dans le monde.

1. *Hébr.* X, 25 : N'abandonnons point nos assemblées, comme quelques-uns ont coutume de le faire, mais exhortons-nous les uns les autres, et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le grand jour. — *Ep. Barnabé*, IV, 10 : Ne vous renfermez pas en vous-mêmes, ne vous isolez pas, comme si vous étiez déjà justifiés.

2; Sim. VIII, viii, 1 et ix, 1; Sim. IX, xx, 2 : μὴ κολλώμενοι τοῖς δούλοις τοῦ Θεοῦ, ἀλλὰ μονάζοντες, ἀπολλύουσι τὰς ἑαυτῶν ψυχάς, Sim. IX, xxvi, 3).

7° Ceux qu'il appelle δίψυχοι, c'est-à-dire les gens dont l'esprit est partagé entre des sentiments contraires, particulièrement entre la foi et l'incrédulité. Nous y reviendrons.

L'auteur parle du reste souvent de chrétiens dont ni la conduite, ni les mœurs, ni la charité fraternelle ne laissent rien à désirer (Vis. III, v, 3; Sim. VIII, iii, 8; Sim. IX, xxiv, 2 ss.; xxix, 1 ss.; xxx, 2 ss.; etc.).

Les défauts les plus intéressants à noter parmi ceux contre lesquels Hermas croit devoir mettre les fidèles en garde sont :

1° L'humeur chagrine (ἡ ὀξυχολία) et la tristesse (ἡ λύπη), qui font l'objet du X[e] commandement. L'Esprit-Saint est naturellement gai (Mand. V, i, 2 et X, iii, 2); il hait la tristesse, qui l'afflige (οὐχ ὑποφέρει τὴν λύπην, Mand. X, ii, 6;... ὅτι λυπεῖ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον, Mand. X, iii, 2). La prière de l'homme triste n'a pas la puissance de s'élever jusqu'à Dieu (M. X, iii, 2). Il faut bannir la tristesse (Mand. X, i, 1 et iii, 4) et se revêtir de gaieté (ἔνδυσαι τὴν ἱλαρότητα, Mand. X, iii, 1 et 4), parce que la gaieté est agréable à Dieu et à l'Esprit-Saint. (Voir la note E). Voir encore Vis. IV, iii, 4 et Sim. IX, xv, 2 et 3. — Il y a cependant une tristesse qui est une source de salut [Mand. X])[1].

2° Ce qu'Hermas appelle διψυχία, c'est-à-dire l'incertitude, l'irrésolution, l'inconstance, la défiance, le doute, la tiédeur, la foi vacillante, dont l'opposé est une foi ferme,

1. 2 *Corinth.* vii, 10 : La tristesse selon Dieu produit une repentance qui conduit à un salut qu'on ne regrette point, au lieu que la tristesse du monde produit la mort.

puissante, pleine de confiance en Dieu[1]. En regard des δίψυχοι l'auteur place ceux qui sont parfaits dans la foi (ὁλοτελεῖς ἐν τῇ πίστει, Mand. IX, vi). — Voir particulièrement le IXe commandement, bien que l'auteur prenne continuellement à partie les δίψυχοι. — Les δίψυχοι ne sont ni vivants, ni morts (Sim. VIII, vii, 1 et IX, xxi, 2); ils sont difficilement sauvés (Mand. IX, vi). Ce sont des gens qui se découragent aisément et ne réussissent à rien (Mand. X, ii, 2). Ils prient Dieu sans foi, sans confiance, parce qu'ils doutent et désespèrent de sa miséricorde (Mand. IX, 1, 7, 12 et Sim, VIII, ix, 4); aussi n'obtiennent-ils rien. Ils sont faibles contre la colère (Mand. V, ii, 1 ss.) et victimes des faux prophètes qu'ils consultent. Ils se demandent si les choses annoncées sont vraies ou ne le sont pas (διαλογιζομένους ἐν ταῖς καρδίαις αὐτῶν εἰ ἄρα ἔστιν ταῦτα ἢ οὐκ ἔστιν, Vis. III, iv, 3)[2]. Ils ne peuvent se fixer dans leurs croyances et cher-

1. *Jac.* i, 6 : Mais qu'il demande avec foi, sans hésiter; car celui qui hésite est semblable au flot de la mer, agité et ballotté par le vent; que cet homme-là, homme irrésolu (ἀνὴρ δίψυχος), inconstant dans toutes ses voies, ne s'imagine pas qu'il recevra quelque chose du Seigneur. — *Jac.* v, 8 : Nettoyez vos mains, pécheurs; purifiez vos âmes, hommes irrésolus (δίψυχοι). — *Ep. Clém. aux Corinth. ch.* x : La femme de Lot était sortie avec lui, mais elle était agitée par de tout autres sentiments et ne partageait pas sa confiance : c'est pourquoi elle fut choisie pour devenir un signe, c'est-à-dire cette statue de sel qui subsiste encore aujourd'hui, afin que tout le monde sût bien que ceux qui ont l'esprit partagé (οἱ δίψυχοι) et qui doutent de la puissance de Dieu sont destinés à être jugés et à devenir un exemple pour toutes les générations.

2. *Ep. Clém. aux Corinth. ch.* xxiii : Loin de nous ces paroles de l'Écriture : « Malheureux ceux qui ont l'esprit double (οἱ δίψυχοι) « dont l'esprit est hésitant et qui disent : Nous avons entendu dire « ces choses du temps de nos pères, et voici que nous avons vieilli « et aucune d'elles ne s'est réalisée pour nous. O insensés, compa- « rez-vous à un arbre. Prenez une vigne : d'abord elle perd ses

chent toujours des voies nouvelles (Vis. III, VII, 1) : ils ont le Seigneur sur les lèvres, mais non dans le cœur (Sim. IX, XXI, 1; Cf. Vis. III, VI, 4) : à la première annonce d'une persécution, ils retombent dans l'idolâtrie (Sim. IX, XXI, 3).

3° La médisance, la calomnie, les disputes, le ressentiment des injures et les divisions. Hermas appuie souvent sur ces divers points, ce qui montre que la charité fraternelle et l'union parfaite étaient loin de régner absolument parmi les chrétiens de l'église de Rome, ses contemporains (140 après J.-C.). (Vis. III, VI, 3 et IX, 2; Mand. II ; Sim. VIII, VII, 2 et 4 ss. ; IX, 4 et X, 1 ss. ; Sim. IX, XXIII, 2 ss. ; XXVI, 7 ss. ; XXXI, 4 ss. ; XXXII, 2 et 5. — Vis. II, II, 3). Du reste les mêmes recommandations reviennent souvent dans le Nouveau Testament[1] et on doit en conclure que

« feuilles, puis un bourgeon se forme, puis une feuille, puis une « fleur, après cela du raisin vert, et enfin une grappe mûre. » Vous voyez comme en peu de temps le fruit de l'arbre arrive à maturité. En réalité sa volonté s'accomplira bientôt et subitement, l'Écriture témoignant « qu'il viendra aussitôt et ne tardera pas; que le Sei- « gneur viendra subitement dans son temple, avec le saint que vous « attendez. » — 2 *Pierre*, III, 3 *ss.* : Sachez avant toutes choses que dans les derniers temps il viendra des moqueurs plein d'ironie, vivant au gré de leurs passions, qui diront : Où est la promesse de son avènement? Car depuis que les pères sont morts tout continue à subsister comme depuis le commencement de la création... Le Seigneur ne tarde pas dans l'exécution de sa promesse, comme le pensent certaines personnes, mais il use de patience envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à résipiscence. Le jour du Seigneur viendra comme un voleur. — *Barnabé*, XIX, 4 : Ne doute pas, ne te demande pas si ces choses seront ou ne seront pas (οὐ μὴ διψυχήσῃς πότερον ἔσται ἢ οὔ).

1. 1 *Corinth.* I, 10 : Je vous conjure, mes frères, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, d'avoir tous un même langage. Qu'il n'y ait point de divisions parmi vous, mais soyez bien unis dans un même

toutes ces petites communautés chrétiennes, unies par une charité réciproque contre l'ennemi du dehors, n'en étaient pas moins travaillées au dedans par des dissensions de toutes sortes, rivalités de personnes, discussions sur le dogme, l'organisation, la discipline, etc. : c'était des foyers

esprit et dans une même pensée, car, mes frères, j'ai appris par les gens de Chloë, qu'il y a des disputes parmi vous. J'entends par là que chacun dit : « Moi, je suis à Paul ; — moi, à Apollos ; — moi, à Céphas ; — moi, à Christ. » Est-ce que Christ est divisé ? — *Ibid.*, XI, 18 : D'abord j'apprends que, lorsque vous vous réunisssez en assemblée, il y a des divisions parmi vous, et je le crois en partie : il faut bien qu'il y ait parmi vous des dissensions, afin qu'on voie nettement quels sont les bons parmi vous. — *Ibid.*, *ch.* XIII (Eloge de la charité). — *Ephés.* V, 29 *ss.* : Qu'aucune mauvaise parole ne sorte de votre bouche... Que toute aigreur, toute violence, toute colère, toute criaillerie, toute injure soient bannies du milieu de vous, et toute méchanceté. Soyez bons, pleins de tendresse les uns pour les autres, vous pardonnant réciproquement, comme Dieu vous a pardonné en Christ. Soyez donc des imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés, et marchez dans la charité, à l'exemple de Christ, qui... — *Jac.* I, 26 : Si quelqu'un croit être religieux, et qu'il ne tienne pas sa langue en bride, il se trompe lui-même et sa religion est vaine. — *Jac.* III, 2 *ss.* : Si quelqu'un ne bronche pas en paroles, c'est un homme parfait, capable de tenir en bride son corps tout entier... La langue aussi est un feu, le monde de la méchanceté : c'est la langue qui, parmi les membres, a l'art de souiller le corps tout entier, et d'enflammer tout le cours de la vie, étant enflammée elle-même au feu de la gehenne. — *Ibid.* III, 14 : Si vous avez dans le cœur un zèle amer et un esprit de dispute, ne vous glorifiez pas de votre sagesse ; vous parleriez contre la vérité. — *Ibid.* IV, 1 : D'où viennent les guerres et d'où viennent les luttes parmi vous ? N'est-ce pas de vos passions qui se déchaînent dans vos membres ? — *Ibid.* IV, 11 : Mes frères, ne parlez pas mal les uns des autres : Celui qui dit du mal d'un frère ou qui juge son frère, dit du mal de la loi et juge la loi... Un seul est législateur et juge, c'est celui qui a la puissance de sauver et de perdre : mais, toi, qui es-tu pour juger le prochain ?

ardents de passions religieuses : on s'y aimait, s'y haïssait et s'y querellait beaucoup.

4° Les rivalités pour les premières places et les honneurs (Sim. VIII, VII, 4 ss.).

Les sept vertus qui, sous forme de femmes, soutiennent l'édifice de l'Église dans la IIIe Vision (ch. VIII) sont : la Foi (Πίστις), la Continence ('Εγκράτεια), la Simplicité ('Απλότης), l'Innocence ('Ακακία), la Sainteté (Σεμνότης), la Science ('Επιστήμη) et la Charité ('Αγάπη).

Les douze vertus qui, également sous la figure de vierges, gardent l'entrée de la tour de la IXe Similitude et transmettent les pierres aux constructeurs de l'édifice, sont : 1° la Foi, la Continence, la Force et la Patience ; 2°, en second ordre : la Simplicité, l'Innocence, la Pureté, la Joie, la Vérité, l'Intelligence, la Concorde et la Charité (Sim. IX, XV)[1]. Les vices contraires sont personnifiés de la même façon ; ce sont : 1° l'Infidélité, l'Intempérance, l'Incrédulité, l'Illusion ; 2° la Tristesse, la Méchanceté, la Débauche, le Mensonge, la Sottise, la Médisance, la Haine.

Hermas fait souvent l'éloge de l'ingénuité (ἁπλότης ou νηπιότης), et des fidèles qui sont demeurés simples comme des enfants[2] (ὡς τὰ νήπια, ὡς νήπια βρέφη) (Mand. II, 1 ; Sim. IX, XXIV, 3 ; XXIX, 1 et 2 ; XXX, 3 et XXXI, 3).

1. 2 *Pierre*, I, 5 : Faites de votre côté tous vos efforts pour joindre à votre foi (πίστει) la vertu, à la vertu (ἀρετῇ) la science, à la science (γνώσει) la tempérance, à la tempérance (ἐγκρατείᾳ) la patience, à la patience (ὑπομονῇ) la piété, à la piété (εὐσεβείᾳ) l'amour fraternel, à l'amour fraternel (φιλαδελφίᾳ) la charité (ἀγάπην).

2. *Math.* XI, 25 (*Luc*, X, 21) : Je te rends grâce, ô mon Père, maître du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux savants et de ce que tu les as révélées aux enfants (νηπίοις). — *Math.* XVIII, 3 : En vérité je vous dis que si vous ne changez pas et ne devenez comme les petits enfants, vous n'en-

VIII. *De la Pénitence.* — Hermas qui se fait dicter son livre par l'Ange de la Pénitence, aurait pu prendre pour épigraphe cette parole dans laquelle saint Mathieu, vers le commencement de son évangile (IV, 7), résume la prédication de Jésus : « Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche » ; ou encore mieux cet autre passage du discours de Paul à Athènes devant l'Aréopage (Actes, XVII, 30) : « Dieu, passant donc sur ce temps d'ignorance, « fait savoir actuellement en tous lieux, à tous les hommes, « qu'ils aient à se repentir ; parce qu'il a arrêté un jour où « il doit juger la terre avec justice, par l'homme qu'il a « désigné, en foi de quoi il l'a ressuscité des morts. »

Le *Pasteur* n'est en effet qu'un long et suprême appel fait à la repentance.

Les idées d'Hermas sur la pénitence peuvent paraître tant soit peu indécises, et comme il approuve (Mand. IV, III, 1) les docteurs qui enseignaient qu'après le baptême les fautes graves ne sauraient plus être pardonnées, on a pu voir en lui un précurseur des Montanistes : mais la sévérité de ses principes n'est qu'apparente, elle ne gît que dans la forme. Aussi Tertullien, devenu rigide montaniste, a-t-il appelé le *Pasteur* un livre bon pour les adultères (*Pastor*, quæ sola (scriptura) mæchos amat, *De pud.*, X ; — Pastor ille mæchorum, *Ibid.*, 20). Il est visible que notre auteur est partagé entre la crainte de nier l'efficacité du repentir, et celle de favoriser les rechutes à l'abri de la

trerez pas dans le royaume des cieux. Celui donc qui se rendra humble comme ce petit enfant sera le plus grand dans le royaume des cieux. *Math.* XIX, 23 (*Marc* X, 14; *Luc* XVIII, 16) : Laissez ces petits enfants, et ne les empêchez pas de venir vers moi, car le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent. — *Math.* V, 3 : Heureux les pauvres en esprit; car le royaume des cieux est à eux-

faculté laissée aux pécheurs de faire indéfiniment pénitence. « Celui, dit-il (Mand. IV, III, 6), qui abuse de la pénitence pour retomber sans cesse dans le péché, sera difficilement sauvé. » Il s'excuse en plus d'un endroit (Mand. IV, I, 11 et III, 3 ; Sim. IX, XXVI, 6) de vouloir, en prêchant l'utilité de la pénitence, offrir aux fidèles des facilités pour persévérer dans le mal[1].

Les principes d'Hermas et son point de vue sont assez nettement exposés dans le IIIe chapitre de son IVe Commandement. En principe il approuve les docteurs qui professent que les péchés commis après le baptême sont irrémissibles[2] ; mais, ajoute-t-il, Dieu qui connaît toutes les ruses du diable, toutes les obsessions dont il accable les fidèles, s'est laissé fléchir. Il a envoyé l'Ange de la pénitence faire un suprême appel et offrir pour la dernière fois aux fidèles la faculté de faire pénitence. Seulement, il faut se hâter : les derniers temps sont arrivés : l'édification de l'Église, sur le point d'être achevée, a été supendue un instant pour laisser à l'Ange de la pénitence le loisir de remplir sa mission. Tous les péchés antérieurs, quels qu'ils

1. Comparez le bel éloge de la pénitence fait par Clément, Ep. aux Cor., ch. VII et VIII. Hermas aussi du reste en exalte la puissance. (S. X, I, 3.)

2. C'est la doctrine de l'Épître aux Hébreux (VI, 4-6 et X, 26 *ss.*) : « Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont savouré la bonne parole de Dieu et les puissances du monde nouveau, puis sont tombés, soient ramenés à la repentance par un second renouvellement, puisqu'ils crucifient de nouveau, pour leur malheur, le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie. » — « Si nous péchons volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifices pour les péchés : il n'y a plus à attendre qu'un redoutable jugement et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les rebelles. »

soient, peuvent donc être remis à ceux qui s'empresseront de se repentir : mais les fidèles ne doivent plus pécher dorénavant ; ils ne pourront plus faire pénitence qu'une seule fois : les gentils cependant seront admis au pardon jusqu'à la dernière limite.

Ces diverses propositions sont du reste affirmées çà et là dans tout le cours de l'ouvrage.

La fin des temps est arrivée (Vis. III, III, 2 et VIII, 9).

L'édification de l'Église, sur le point d'être achevée, a été interrompue pour offrir aux pécheurs une dernière occasion de faire pénitence (Sim. IX, V, 1 ; XIV, 2 et XXVI, 6 ; Sim. X, IV, 4).

Il faut se repentir avant l'achèvement de cette tour qui figure l'Église (Vis. III, IX, 5 ; Sim. IX, XXVI, 6 et XXXII, 1 ; Sim. X, IV, 4).

Après le solennel appel fait présentement par l'Ange de la pénitence, il n'y a plus qu'une seule pénitence possible pour les fidèles (Vis. II, II, 4 et 5 ; Mand. IV, III, 6 ; Sim. VIII, XI, 2 et 3).

Les serviteurs de Dieu ne peuvent faire pénitence qu'une seule fois (Mand. IV, I, 8 et III, 6).

Le repentir sera ouvert pour les gentils jusqu'au dernier jour (Vis. II, II, 5).

Le blasphème, l'apostasie, l'action de livrer les saints sont des péchés mortels, pour lesquels il n'y a pas de repentir possible (Sim. VI, II, 3 ; Sim. VIII, VI, 4 et VIII, 2 ; Sim. IX, XIX, 1).

Cependant l'Ange admet que ceux-là mêmes qui ont trahi et apostasié dans le passé pourront faire pénitence ; mais il n'en sera plus ainsi pour ceux qui renieront leur foi

dans l'avenir (Vis. II, II, 8 et Sim. IX, XXVI, 6. — Cf. Mand. IV, I, 10).

Les péchés commis avant le baptême sont remis gratuitement : quant à ceux qui sont commis depuis, non seulement on n'en peut faire pénitence qu'une fois, mais encore on doit les expier ici-bas par des peines temporaires proportionnelles, pour lesquelles on est livré à l'Ange du châtiment (Vis. II, III, 1 et III, VII, 6 ; Mand. IV, III, 1 ss. ; Sim. VI, II, III et IV ; Sim. VII, 4 et 5).

(Dans son IVe Commandement, l'auteur parle de deux espèces d'adultères : par le premier il entend l'infidélité dans le mariage, et par le second l'infidélité envers Dieu, ou l'idolâtrie, à l'exemple des anciens prophètes, de Jac. IV, 4 et d'Apoc. II, 22, etc. : il admet qu'on peut faire pénitence de l'un et de l'autre.)

Hermas blâme ceux qui désespèrent de leur salut à cause de leurs péchés antérieurs, et les exhorte à faire pénitence, en se confiant en la miséricorde divine (Mand. XII, VI, 1 ss. — Cf. Vis. I, I, 9 et Sim. VIII, IX, 4).

Il signale comme de faux docteurs ceux dont les mauvaises doctrines ne permettent pas aux pécheurs de faire pénitence (Sim. VIII, VI, 5).

Il faut remarquer que jamais Hermas, en un sujet qui l'y amenait si naturellement, ne parle de confession auriculaire, ni de confession publique, ni d'absolution donnée soit par un ancien ou évêque, soit par l'Église assemblée. Il n'a évidemment aucune idée de ce que nous appelons aujourd'hui le sacrement de Pénitence, et on ne saurait y voir une allusion dans ce second sceau que reçoivent les fidèles repentis, qui, par leurs péchés, avaient brisé le premier, celui du baptême (Sim. VIII, VI, 3) ; car Hermas dit positivement, comme l'auteur de l'Épître aux Hébreux,

qu'il n'y a d'autre rémission des péchés que celle qui s'obtient par le baptême : la pénitence qu'il prêche n'est qu'une faveur exceptionnelle faite à la fin des temps par un Dieu miséricordieux et qui n'est applicable qu'aux péchés commis dans le passé (Mand. IV. III).

IX. *Le monde, les affaires, les richesses.* — L'Église, ou royaume de Dieu, est opposée au monde (κόσμος), au siècle (αἴων) ou royaume de Satan. « Je voudrais, dit Hermas (Vis. IV, III, 1 ss.), savoir ce que signifient les quatre couleurs que la bête porte sur sa tête. — Écoute, répondit-elle, la couleur noire, c'est ce monde... quant à la portion couleur d'or, c'est vous, qui avez fui ce monde[1]. »

Le fidèle doit se désintéresser des biens et des affaires de ce monde (τὰ βιωτικὰ πράγματα, Vis. III. XI, 3) (Mand. VIII, 3; Sim. I, 1 et 6 ; Sim. IV, 5).

Ceux qui se laissent amollir (μαλακισθέντες, Vis. III, XI, 3) et embarrasser (περιποιούμενοι, περισπώμενοι, ἐμπεφυρμένοι), par ces biens et ces affaires, n'ont plus le loisir et la liberté de penser à Dieu, et ne peuvent faire leur salut[2] (Vis. I, I,

1. *Év. Jean*, XVII, 9 : Je ne prie pas pour le monde, mais je prie pour ceux que tu m'as donnés.— *Ibid.* XVII, 14: Le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde. — *Ibid.* XVIII, 36 : Mon royaume n'est pas de ce monde. — *Jac.* I, 27 : La religion pure et sans tache consiste à ... et à se préserver des souillures du monde. — *Ibid.* IV, 4 : Ames adultères, ne savez-vous pas que l'amour du monde est inimitié contre Dieu? Celui donc qui veut être aussi du monde est ennemi de Dieu. — *Luc* IV, 5 ss. (Math. IV, 8-9): Le diable l'ayant emmené lui fit voir en un instant tous les royaumes de la terre et lui dit : Je te donnerai toute cette puissance et la gloire de ces royaumes; *car elles m'ont été données et je les donne à qui je veux.* Si donc tu te prosternes devant moi, elles t'appartiendront tout entières.

2. 1. *Ép. Jean,* II. 15 : N'aimez point le monde, ni ce qui est

8 ; Mand. X, I, 4 et XII, I, 2 ; Sim. II, 5 ; IV, 5 ; IX, xx, 1 ss. ; Sim. VIII, VIII, 1 et IX, xxx, 4).

Les richesses sont un obstacle au salut, non seulement parce qu'elles détournent la pensée des choses de Dieu, mais encore parce qu'elles empêchent ceux qui les possèdent de fréquenter leurs frères, dont ils craignent les obsessions (Sim. IX, xx, 2) et les portent au contraire à fréquenter les gentils (Mand. X, I, 4 et Sim. VIII, IX, 1 ss.) ; parce qu'elles leur inspirent de l'orgueil (γαυριῶντες, Vis. I, I, 8 ; ὑψηλόφρονες, Sim. VIII, IX, 1) ; parce qu'elles les poussent à l'intempérance (Vis. III, IX, 3 et 4) ; enfin, parce que, les attachant au monde, elles les entraînent à l'apostasie (Vis. III, VI, 5 et Sim. VIII, VIII, 2).

X. *Les riches et les pauvres ; l'aumône.* — Le riche est difficilement sauvé[1] (οἱ πλούσιοι δυσκόλως εἰσελεύσονται εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ Θεοῦ... τοῖς τοιούτοις δύσκολόν ἐστιν εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ Θεοῦ εἰσελθεῖν, Sim. IX, xx, 2 et 3).

Dieu, quand il veut sauver les riches, leur retranche la majeure partie de leurs biens (Sim. IX, xxx, 5 et XXXI, 2 ; Vis. III, VI, 6).

La prière du riche a moins de vertu auprès de Dieu que celle du pauvre[2], (Sim. II, 56 et 7).

Sim. II, 5 : Ὁ πλούσιος τὰ πρὸς τὸν Κύριον πτωχεύει..... καὶ λίαν μικρὰν ἔχει τὴν εξομολόγησιν καὶ τὴν ἔντευξιν πρὸς τὸν Κύριον, καὶ ἣν ἔχει μικρὰν καὶ βληχρὰν καὶ ἄνω μὴ ἔχουσαν δύναμιν... ὁ δὲ πένης πλούσίος ἐστιν ἐν τῇ ἐντεύξει καὶ τῇ ἐξομολογήσει, καὶ δύναμιν μεγάλην ἔχει ἡ ἔντευξις αὐτοῦ παρὰ τῷ Θεῷ.

dans le monde ; si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui...

1. *Math.* XIX, 23 (*Marc*, X, 23 et *Luc*, XVIII, 24) : En vérité je vous dis qu'il est difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. Je vous le dis encore, il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. — Voir encore la parabole du mauvais riche, *Luc* XVI, 19-31 : ... Abraham lui dit : Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare, au contraire, a eu ses maux ; maintenant ici il est consolé, et toi tu souffres.

2. *Luc*, VI, 20 : Heureux, vous qui êtes pauvres, car c'est à vous qu'appartient le royaume de Dieu ; heureux vous qui avez faim

Le riche ne doit se considérer que comme le dispensateur des biens de Dieu : c'est une sorte de ministère (διακονία) qu'il a reçu de lui et qu'il doit remplir fidèlement pour obtenir son salut (Mand. II, 5, 6 ; Sim. I, 8, 9 et II, 7).

maintenant, parce que vous serez rassasiés; heureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez... Malheur à vous, riches, parce que vous avez déjà votre consolation! Malheur à vous, rassasiés, parce que vous aurez faim! Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez dans l'affliction et que vous pleurerez! — Luc, parmi ses sources, en avait une ébionitique; la pauvreté y est souvent glorifiée pour elle-même, et la richesse maudite. — 1° *Le royaume de Dieu est particulièrement destiné aux pauvres:* XIV, 15-24... Va vite dans les places et dans les rues de la ville, et amène ici les pauvres, les estropiés, les aveugles, les boiteux. XVI, 19-31 : ... Abraham lui dit (au riche): Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare, au contraire, a eu ses maux; maintenant, ici, il est consolé, et toi tu souffres. — 2° *C'est folie de thésauriser* (XII, 16-21). — 3° : XVI, 13: Nul serviteur ne peut servir deux maîtres à la fois... vous ne pouvez servir Dieu et Mamon. — 4° *Il faut se détacher des richesses, y renoncer:* VI, 29-30 ... Si quelqu'un t'enlève ton manteau, laisse-lui prendre aussi ta tunique. Donne à tout homme qui te demande, et ne réclame pas ton bien à celui qui te le prend... XIV, 33 : Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple. — 5° *Il faut servir, flatter les pauvres, ces favoris de Dieu :* XXI, 33 : Vendez vos biens et les donnez en aumônes. XVIII, 22 : Il te manque encore une chose : vends tout ce que tu as, distribue-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux. XIV, 13: Mais quand tu donnes un repas, invite les pauvres, les estropiés, les boiteux, les aveugles, et tu seras heureux de ce qu'ils ne peuvent te le rendre: cela te sera rendu à la résurrection des justes (*règne de mille ans?*) XVI, 1-9 ... Faites-vous des amis avec les richesses produits des malversations, afin que, lorsqu'elles vous manqueront, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. — *Jésus appartenait à une famille de pauvres:* II, 7 et 24. — *Ce sont de simples bergers qui, les premiers, apprennent sa naissance et sont*

L'aumône aux indigents, ainsi que le soin des veuves et des orphelins[1] sont un des principaux devoirs du chrétien et en particulier du riche (Vis. III, IX, 2 et 5; Mand. VIII, 10; Sim. I, 8; Sim. V, III, 7; Sim. X, IV, 2 et 3. Cf. Vis. II, IV, 3 et Sim. IX, XXVII, 2).

L'aumône doit être faite avec simplicité, sans acception de personnes[2] (ἁπλῶς μὴ διστάζων τίνι δῷς ἢ τίνι μὴ δῷς, πᾶσιν

appelés à l'adorer: II, 8 ss. — *Jac.* I, 11 : Ainsi se flétrira le riche au milieu de ses entreprises. — *Jac.* II, 5 : Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui sont pauvres aux yeux du monde, pour être riches en foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment? Et vous, vous méprisez le pauvre ! Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment et qui vous traînent devant les tribunaux? Ne sont-ce pas eux qui insultent le beau nom qui vous a été donné? — *Jac.* V, 1 : A vous, maintenant, riches! pleurez et poussez des cris à cause des malheurs qui vont fondre sur vous. Vos richesses sont pourries et vos étoffes sont devenues la proie des gerces; votre or et votre argent sont rouillés, et cette rouille s'élèvera en témoignage contre vous, et comme du feu, elle dévorera vos chairs. Quel trésor vous vous serez fait dans les derniers jours! Voici, il crie, le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont moissonné vos champs, et les cris des moissonneurs sont parvenus aux oreilles du Seigneur des armées. Vous avez vécu sur la terre dans les délices et les festins, vous avez repu vos cœurs au jour du carnage, vous avez condamné, vous avez tué le juste, il ne vous résiste pas. — Voir encore *Apocal.* ch. XVII et XVIII.

1. *Jac.* I, 27 : La religion pure et sans tache devant Dieu, notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des souillures du monde.—1 *Ép. Jean* III, 17 : Si quelqu'un possède les biens de ce monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui?

2. *St Math.* VI, 4 : Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta main droite. — *Rom.* XII, 8 : Que celui qui donne le fasse avec générosité ; que celui qui préside, y mette du soin; que celui qui prend pitié secoure avec joie. — 2 *Corinth.* IX, 7 : Que chacun donne comme il a décidé en son

δίδου... μηδὲν διακρίνων τίνι δῷ ἢ μὴ δῷ, Mand. II, 4 et 6. — ἀνονειδίστως καὶ ἀδιστάκτως, Sim. IX, xxiv, 2).

L'exercice de l'hospitalité est recommandé (Sim. VIII, x, 3; Mand. VIII, 10; Sim. X, xxvii, 2), surtout envers les saints [1].

Le jeûne agréable au Seigneur consiste dans l'aumône faite aux indigents, aux veuves et aux orphelins (Sim. V, i, 1 ss.; Sim. V, iii, 4 ss.). — Cf. Isaïe, lviii; Barnab. iii, et Justin, Dial. Tryph., xv et xl.

L'aumône a la vertu d'effacer les péchés (ὁ οὖν διδοὺς ἀθῷός ἐστιν, Mand. II, vi) [2].

XI. *Rédemption, œuvres.* — Hermas ne parle pour ainsi dire pas de la rédemption. Il dit, il est vrai (Sim. V, vi, 2) : « Son Fils a établi des anges auprès d'eux « pour veiller sur eux, et lui-même, à force de peines, « après mille fatigues endurées, les a purifiés de leurs pé- « chés : aucune vigne en effet ne saurait être façonnée « sans travail ni fatigue. Lui-même donc, ayant purifié « les péchés de son peuple, lui a montré les sentiers de la « vie, après leur avoir donné la loi qu'il avait reçue de son « Père. » Mais il est évident qu'ici il est simplement fait allusion aux peines et aux fatigues que Jésus-Christ a eu à endurer pour amener les hommes à se repentir et à ac-

cœur de donner, sans regret, sans contrainte : « Dieu aime celui qui donne gaiement. » — *Ep. Barn.* xix, 11 : Tu donneras sans hésiter, sans murmurer (οὐ διστάσεις δοῦναι οὐδὲ διδοὺς γογγύσεις).

1. 1 *Pierr.* iv, 9 : Exercez entre vous l'hospitalité, sans murmurer. — *Héb.* xiii, 1 : N'oubliez pas l'hospitalité : c'est en l'exerçant que quelques-uns ont logé des anges sans le savoir.

2. 1 *Pierre*, iv, 8 : Surtout ayez une ardente charité les uns pour les autres, car la charité couvrira une multitude de péchés. — *Tobie*, iv, 10 et xii, 9. — *Luc*, xi, 41 : Donnez-en plutôt le contenu en aumône, et alors toutes choses seront pures pour vous.

cepter la loi qu'il leur apportait, après l'avoir reçue de son Père. Quant aux mérites qu'il a acquis en remplissant cette mission avec un zèle et un dévouement exemplaires, ils ont été récompensés en sa propre personne (Sim. V, vi, 6 ss.) ; mais on ne voit nulle part Hermas témoigner qu'il croie que ces mérites sont reversés sur le genre humain. En somme il ne parle du Messie que comme d'un législateur. Il en résulte qu'à ses yeux la Foi est une vertu comme une autre, bien que la première (Vis. III, viii et Sim. IX, xv) : elle n'est pas pour lui ce qu'elle est pour saint Paul, la seule méritante devant Dieu, la source unique de toutes les autres. Notre auteur n'en dit pas moins de la foi : « C'est par elle que sont sauvés les élus de Dieu, Vis. III, viii, 3. » Mais il n'exprime jamais cette idée que les chrétiens ont été lavés dans le sang du Christ.

Sim. V, iii, 2 : Ἐὰν δὲ τι ἀγαθὸν ποιήσῃς ἐκτὸς τῆς εντολῆς τοῦ Θεοῦ, σεαυτῷ περιποιήσῃ δόξαν περισσοτέραν, καὶ ἔσῃ ενδοξότερος παρὰ τῷ Θεῷ οὗ ἔμελλες εἶναι.

Hermas admet donc le mérite des œuvres humaines et pousse cette croyance au point de professer que l'homme peut faire plus que Dieu n'exige et s'assurer ainsi une gloire supérieure (Sim. V, iii, 2. Cf. Sim. V, ii, 4, 10 et 11). C'est la distinction entre les préceptes d'obligation et les préceptes de conseil, la doctrine des œuvres surérogatoires.

Toutefois, on ne trouve, bien entendu, dans le Pasteur, aucune trace des idées catholiques sur les mérites surabondants de certains fidèles, sur ce trésor inépuisable des mérites de la très sainte Vierge et des saints ajoutés aux mérites infinis de Jésus-Christ, trésor dans lequel le pape peut puiser à volonté pour appliquer les mérites en question aux chrétiens vivants et morts, en vertu de la communion des saints. Cette étrange théorie, base des indulgences, a été inventée par Alexandre de Halès, mort en 1245, et par Albert le Grand, mort en 1280, et elle n'a été formulée

officiellement pour la première fois qu'en 1349, par le pape Clément V, dans sa bulle *Unigenitus*[1].

Hermas cherche à détourner des secondes noces sans les condamner expressément. (Mand. IV, IV.)

Il semble approuver la résolution prise par des époux de vivre ensemble à l'état de continence (*Vis.* II, II, 3; τῇ συμβίῳ σου τῇ μελλούσῃ σου ἀδελφῇ. C'est peut-être cependant une allusion à Math. (XXII, 30) : « Car dans la résurrection on ne se marie point; hommes et femmes sont comme les anges de Dieu dans le ciel. » — Cf. Marc XII, 25, et Luc, XX, 35. — *Vis.* II, III, 1 : μηδὲ τὴν ἀδελφήν σου ἐάσῃς. — Cf. *Sim.* IX, II, 3 : Μεθ' ἡμῶν, φασὶ αἱ παρθένοι, κοιμηθήσῃ ὡς ἀδελφός, καί οὐχ ὡς ἀνήρ.)

XII. *Opinions diverses.* — Si dans un ménage chrétien l'un des époux s'abandonne à l'adultère ou à l'idolâtrie, l'autre doit s'en séparer; mais il lui est interdit de se remarier, pour conserver la faculté de reprendre l'ancien lien conjugal, si le coupable venait à se repentir et à s'amender (Mand. IV, I, 4, ss)[2].

1. *Eisenschmidt*, *t. I*, *p.* 185 : « ... thesaurum militanti Ecclesiæ acquisivit, volens suis thesaurizare filiis pius pater... per beatum Petrum, cœli clavigerum, ejusque successores, suos in terris vicarios, commisit fidelibus salubriter dispensandum... Ad cujus quidem thesauri cumulum beatæ dei genitricis omniumque electorum, a primo justo usque ultimum, merita adminiculum præstare noscuntur. » ... Si les mérites de Jésus-Christ forment à eux seuls un trésor infini et inépuisable, que peuvent y ajouter les mérites des saints? Qu'en est-il besoin?

2. 1 *Corinth.* VII, 10 : Quant aux personnes mariées, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, qu'une femme ne se sépare point de son mari (dans le cas où elle se trouverait séparée, qu'elle demeure sans se marier ou se réconcilie avec son mari) et qu'un mari ne répudie point sa femme. Pour ce qui s'agit des autres, ce n'est pas le Seigneur, c'est moi qui leur dis : Si un frère a une femme

Les saints sont bénis par Dieu dans toutes leurs entreprises (Vis. I, I, 8 ; Sim. VI, III, 6 ; Sim. IX, XXIV, 3, et Sim, X, I, 2 et 3), tandis que les pécheurs expient leurs fautes ici-bas par toutes sortes de tribulations (Vis. II, III, 1 ; Vis. III, VII, 6 ; Sim. VI, ch. II, III et IV ; Sim. VII, 4 et 5). Quant à des peines expiatoires temporaires à subir dans l'autre vie par certains pécheurs, Hermas n'y fait jamais la moindre allusion. Il parle souvent au contraire de la mort éternelle qui attend les grands pécheurs, les réprouvés et les gentils[1] (Sim. IV, 4 ; Sim. VI, II, 3 et 4 ; Sim, VI, V, 7 ; Sim. VIII, VI, 4 et VII, 3 ; Sim. IX, XVIII, 2. — Cf. Vis. I, IV, 2 : ... τὰ δὲ πρότερα τοῖς ἔθνεσιν καὶ τοῖς ἀποστάταις).

Sim. IV, IV : τὰ ἔθνη καὶ οἱ ἁμαρτωλοὶ καυθήσονται... τὰ ἔθνη καυθήσονται ὅτι οὐκ ἔγνωσαν τὸν κτίσαντα αὐτούς. — Cf. Rom. I, 18-27 (II, 15) ; Actes XIV, 15 ss. ; XVII, 27 ; 2e Thessalon. I, 7 ss. ; Apoc. XX, 15.

Hermas professe cette opinion qu'en dehors de l'Église triomphante, représentée par la tour, il existe un autre lieu[2] (ce qu'il appelle *les murailles*), qui sera le séjour des

païenne et que cette femme consente à habiter avec lui, qu'il ne la répudie point ; si une femme a un mari païen et que ce mari consente à habiter avec elle, qu'elle ne répudie point son mari... Si le conjoint qui n'a pas la foi se sépare, eh bien ! qu'il se sépare ; en pareil cas, le frère ou la sœur ne sont pas liés : c'est pour que nous vivions en paix que Dieu nous a appelés. — Cf. *Math.* V, 31-32 et XIX, 9 ; *Marc* X, 11 ; *Luc* XVI, 18.

1. 2e *Thessalon.* I, 7 *ss.* : Lorsque le Seigneur Jésus, entouré d'une flamme de feu, viendra du ciel avec les anges ministres de sa puissance, pour faire justice de ceux qui ne connaissent pas Dieu et de ceux qui n'obéissent pas à l'évangile de notre Seigneur Jésus, ils seront punis de la perdition éternelle, privés de la présence du Seigneur et de la gloire dont sa face nous revêtira, le jour où il viendra... Cf. Apoc. XX, 15.

2. *Jean* XIV, 2 : Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père. — Cf. *Irénée, l.* V, *ch.* XXXVI, § 2 : Et quemadmodum presbyteri dicunt, tunc qui digni fuerint cœlorum conversatione illuc transibunt, id est in cœlos ; alii tute paradisiis utentur, alii autem speciositatem civitatis possidebunt, ubique autem Deus videbitur, et quemadmo-

fidèles n'ayant pas mérité d'être admis dans la tour (ἑτέρῳ τόπῳ πολὺ ἐλάττονι, Vis. III, v, 5 et vii, 6; Sim. VIII, ii, 5; vi, 6; vii, 3; viii, 3).

La science des choses divines (la gnose) ne sert de rien à ceux qui ne pratiquent pas les commandements de Dieu (Sim. IX, xviii, 1). Il ne sert de rien d'être chrétien de nom, si on ne pratique les vertus dont le Christ nous a donné l'exemple (Sim. IX, xii, 1 ss.).

Les fidèles qui après leur conversion retombent dans leurs anciens errements, sont deux fois plus coupables[1] (Mand. VIII, 6; Sim. IX, xviii, 1 ss.).

Hermas proclame la nécessité et la puissance de la prière faite avec une foi pleine et entière[2] (Vis. IV, i, 7 ss.; ii, 4 : Mand. IX; Sim. V, iv, 4). Au contraire la prière de l'homme qui ne met pas toute sa confiance en Dieu n'obtient rien (Mand. IX, 1, 5, 7, 12; Sim. V, iv, 3). Il en est de même de l'homme triste (Mand. X, iii, 2).

On doit demander à Dieu l'intelligence (σύνεσις, Sim. V, iv, 3, et IX, ii, 6) : on doit lui demander aussi la justice et la vertu[3] (ἐρώτα καί περὶ δικαιοσύνης, ἵνα λάβῃς μέρος τι ἐξαυτῆς εἰς τόν οἶκόν σοῦ, Vis. III, i, 6).

dum digni erunt videntes eum. Ecce autem distantiam hanc habitationis eorum qui centum fructificaverunt, et eorum qui sexaginta, et eorum qui trigenta : quorum quidam in cœlum assumentur, alii in paradiso conversabuntur, alii in civitate habitabunt : et propter hoc dixisse Dominum multas esse apud Patrem mansiones.

1. 2e *Pierre*, ii, 20 : En effet, si après s'être retirés des souillures du monde par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils se laissent vaincre en s'y engageant de nouveau, leur dernière condition est pire que la première; il leur eût mieux valu ne pas connaître la justice, que de se détourner, après l'avoir connu, du saint commandement qui leur a été enseigné.

2. *Jac.* v, 16 : La prière du juste a une bien grande efficace. Élie était un homme comme nous...

3. *Jac.* i, 5 : Si quelqu'un parmi vous manque de sagesse, qu'il

Nous avons vu qu'il défend le dogme de la résurrection (Sim. V, VI, 7 et VII. 2).

Hermas enseigne (Sim, IX, ch. XVI) qu'après leur mort, les apôtres ont été prêcher l'évangile et baptiser chez les morts. Clément d'Alexandrie a repris cette opinion et cité le *Pasteur* à ce sujet. Voir Strom. II, IX, 44, p. 452 et VI, VI, 45-56, p. 764. — Mais en général on s'en tient à la descente de Jésus-Christ aux enfers ; voir Ephés. IV, 7-9, et 1 Pierre, III, 19, et IV, 6.

Il n'y a pas dans le *Pasteur* une seule allusion à l'Eucharistie, à la force, comme on dirait aujourd'hui, qu'on peut puiser contre les tentations dans la fréquentation de ce sacrement.

Il est souvent question du baptême (Vis. III, II, 4 ; III, 5 et VII, 3; Mand. IV, III, 1; Sim. IX, XVI) ; il est appelé un sceau (σφαγίς, Sim. VIII, II, 2 et 4 ; IX, XVI, 4 ; etc.). Ceux qui ont brisé ce premier sceau par leurs péchés peuvent en recevoir un second après avoir fait pénitence (Sim. VIII, VI, 3).

Hermas ne mentionne du reste, même indirectement, aucun autre sacrement, ni l'extrême-onction quand il aurait eu souvent l'occasion d'en parler, ni le mariage qui

la demande à Dieu qui donne à tous généreusement, sans rien reprocher, et elle lui sera donnée. Mais qu'il demande avec foi, sans hésiter, car celui qui hésite est semblable au flot de la mer, agité et ballotté par le vent, que cet homme-là, homme irrésolu, inconstant dans toutes ses voies, ne s'imagine pas qu'il recevra quelque chose du Seigneur. — *Philip.* III, 9 : ... afin de gagner Christ et d'être trouvé en lui, ayant, non ma propre justice, mais celle qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi, en sorte que je le connaisse, lui et la puissance de sa résurrection, et la communion de ses souffrances, en reproduisant sa mort en ma personne, pour tâcher de parvenir à la bienheureuse résurrection des morts.

lui eût fourni un excellent argument contre le divorce, etc.

En résumé, si la théologie d'Hermas eût été conforme à la théologie catholique moderne, on doit avouer qu'il eût traité son sujet d'une tout autre manière.

Son ouvrage fournit des arguments très-puissants en faveur des propositions suivantes :

1° Les premiers chrétiens n'avaient qu'une idée extrêmement confuse du dogme de la Trinité et en particulier de la troisième personne : quant à la seconde personne, c'est-à-dire au Fils de Dieu ou nature divine du Christ, ils ne la considéraient que comme une créature, une sorte d'ange, l'emportant infiniment sur tous les autres en dignité et en ancienneté.

2° Ils ne connaissaient ni le sacrement de pénitence, ni celui du mariage, ni aucun autre, sauf le baptême et l'eucharistie.

3° Ils n'avaient point d'évêques dans le sens relativement moderne du mot : l'épiscopat, tel qu'on l'entend aujourd'hui, n'est qu'une institution du second âge de l'Église, qui est loin de remonter à Jésus-Christ et aux Apôtres. Il en est de même à plus forte raison de la papauté.

4° La conception d'un purgatoire leur était absolument étrangère.

Nous ferons observer en terminant que le *Pasteur* présente de nombreuses analogies avec l'épître de Jacques et la seconde de Pierre : tous ces écrits semblent avoir été inspirés par une seule et même situation, par les mêmes préoccupations.

EXTRAITS

1. *Dieu.* — *Vis.* I, I, 6 : Le Dieu qui habite dans les cieux, qui a tiré du néant tous les êtres, qui les a multipliés et fait croître à cause de sa sainte Église, est irrité contre toi, parce que tu as péché contre moi.

Vis. I, III, 4 : Voici, le Dieu des Puissances, qui par son pouvoir invisible et irrésistible et sa profonde intelligence a créé le monde, qui par son illustre volonté a revêtu sa création de beauté, qui par sa puissante parole a fixé le ciel et fondé la terre sur les eaux, dont la sagesse particulière et la Providence ont établi sa sainte Église, qu'il a bénie, voici, ce Dieu transportera les cieux et les montagnes et les collines et les mers, et tout sera aplani pour ses élus[1], afin qu'il réalise pour eux la promesse qu'il leur a faite, avec beaucoup de gloire et de joie, s'ils observent les commandements de Dieu, qu'ils ont reçus avec une grande foi.

Mand. I : Avant toutes choses, crois qu'il est un seul Dieu, qui a tout créé et ordonné. qui a tiré de néant tout ce qui existe, qui contient tout et qui seul ne peut être contenu

1. Traces de millénarisme.

par rien. Crois en lui et crains-le ; et le craignant, domine sur tes passions.

Sim. V, v, 2 : Le maître du champ, c'est celui qui a tout créé, tout ordonné, tout affermi.

II. *Le Fils de Dieu.* — *Sim.* V, *chap.* II ... : [2] Quelqu'un qui avait un champ et beaucoup d'esclaves planta de la vigne dans une partie de son champ. Puis ayant fait choix d'un esclave fidèle qui avait sa faveur et qu'il appréciait, il le fit venir et lui dit : Prends ce vignoble que j'ai planté et garnis-le d'échalas, en attendant que je revienne ; je ne te dis pas d'y faire autre chose, mais exécute l'ordre que je te donne, et je t'accorderai la liberté. Le maître de l'esclave s'en alla alors en voyage. [3] Après son départ l'esclave prit possession du vignoble et se mit à y planter des échalas. Quand il eut fini ce travail, il remarqua que la vigne était pleine de mauvaises herbes. [4] Il raisonna alors en lui-même de cette façon : j'ai rempli jusqu'au bout les ordres de mon maître ; je vais maintenant façonner cette vigne ; une fois façonnée, elle aura un aspect plus satisfaisant, et débarrassée des mauvaises herbes qui ne l'étoufferont plus, elle donnera plus de fruit. Il se mit donc à la bêcher et enleva toutes les mauvaises herbes qui étaient dans la vigne. Cette vigne, ainsi débarrassée des herbes qui l'étouffaient, devint belle et florissante. [5] Au bout d'un certain temps le maître de l'esclave et du champ revint et se rendit dans sa vigne. En voyant que cette vigne avait été convenablement garnie d'échalas, qu'en outre elle avait été façonnée et que toutes les mauvaises herbes en avaient été arrachées, il se félicita vivement de la conduite de son esclave. [6] Ayant donc appelé son fils bien-aimé, celui qui était son héritier, et les amis qui étaient ses conseillers, il leur exposa les or-

dres qu'il avait donnés à son esclave et ce qu'il avait trouvé accompli. Et ceux-ci partagèrent la joie de l'esclave, pour le bon témoignage que le maître avait porté à son sujet. [7] Et celui-ci leur dit : J'avais promis la liberté à cet esclave, s'il exécutait les commandements que je lui avais donnés : or non-seulement il les a exécutés, mais il a fait dans la vigne un excellent travail et il m'a causé la plus grande satisfaction. En récompense de ce qu'il a fait, je veux l'établir cohéritier de mon fils, parce qu'ayant eu de bonnes pensées, il n'a rien négligé pour les mettre à exécution. [8] Le fils applaudit à l'intention manifestée par son père, de faire de l'esclave son cohéritier. [9] Quelques jours après, le maître donna un festin et envoya à l'esclave plusieurs mets de sa table. L'esclave ayant reçu les mets que son maître lui avait envoyés, prit ce qui lui suffisait et partagea le reste entre ses compagnons d'esclavage. [10] Ceux-ci ayant reçu les mets furent dans la joie et se mirent à faire des vœux pour que leur camarade crût en grâce auprès de son maître, à cause du service qu'il leur avait ainsi rendu. [11] Le maître apprit tout ce qui était arrivé et se félicita de nouveau de la conduite de son serviteur. Ayant donc convoqué une seconde fois ses amis et son fils, le maître leur fit part de la conduite qu'avait tenue son esclave à l'occasion des mets qu'il avait reçus, et ceux-ci approuvèrent de plus en plus l'idée de faire de cet esclave le cohéritier du fils.

Sim. V, *ch.* v : ..... [2] Le champ, c'est ce monde : le maître, c'est celui qui a tout créé, tout disposé, tout affermi. Le fils, c'est l'Esprit saint ; l'esclave, c'est le Fils de Dieu ; la vigne, c'est ce peuple qu'il a planté lui-même. [3] Les échalas, ce sont les saints anges du Seigneur, ceux qui soutiennent son peuple : les mauvaises herbes,

qui ont été arrachées de la vigne, ce sont les iniquités des serviteurs de Dieu : les mets qu'il a envoyés de sa table, ce sont les commandements qu'il a donnés à son peuple par le moyen de son fils ; ses amis et conseillers, ce sont ceux des saints anges qui ont été créés les premiers ; l'absence du maître, c'est le temps qui reste jusqu'à sa parousie (son apparition)..... [5]Pourquoi, Seigneur, repris-je, le Fils de Dieu se présente-t-il sous la forme d'un esclave, dans la parabole?

Sim. V, *ch.* VI : Écoute, dit-il : Le Fils de Dieu n'y figure pas sous la forme d'un esclave, mais avec une grande puissance et une grande dignité. — Comment, dis-je, Seigneur? C'est ce que je ne comprends pas. — Parce que, dit-il, Dieu, après avoir planté la vigne, c'est-à-dire fondé son peuple, l'a confié à son Fils, et son Fils a établi des anges auprès d'eux pour veiller sur eux, et lui-même, à force de peines, après mille fatigues endurées, les a purifiés de leurs péchés : aucune vigne, en effet, ne saurait être façonnée sans travail ni fatigue. [3]Lui-même donc, ayant purifié son peuple de ses péchés, lui a montré les sentiers de la vie, après lui avoir donné la loi qu'il avait reçue de son Père. [4]Tu vois, dit-il, qu'il est lui-même le Seigneur du peuple, ayant reçu tout pouvoir de son Père. Mais écoute pourquoi le Seigneur a pris pour conseillers son Fils et les anges glorieux, au sujet de l'héritage à donner à son esclave. [5]L'Esprit saint, celui qui préexistait, celui qui a fondé toute la création, Dieu l'a fait habiter dans telle chair qu'il a voulu. Ce corps, dans lequel l'Esprit saint a établi sa demeure, s'est fait un excellent serviteur de l'Esprit, marchant dans la voie de la sainteté et de la pureté, n'entachant l'Esprit d'aucune souillure. [6]Cette chair qui s'était acquittée con-

venablement et saintement de son rôle, qui avait partagé
les fatigues de l'Esprit, qui avait coopéré avec lui en
toutes choses, qui s'était comportée énergiquement et cou-
rageusement, Dieu lui a accordé d'entrer en communauté
avec l'Esprit saint. En effet, la conduite de cette chair a
été agréable à Dieu, parce qu'elle sut se préserver de toute
souillure sur cette terre, pendant qu'elle portait l'Esprit
saint. 7 Dieu prit donc pour conseillers son Fils et les
anges glorieux, afin que cette chair qui avait servi l'Esprit
d'une manière irréprochable, reçût une place pour y éta-
blir son habitation, et ne parût pas frustrée du prix de
son service : en effet, toute chair qui sera trouvée pure et
sans tache, dans laquelle l'Esprit saint aura habité, rece-
vra sa récompense. 3 Telle est l'explication de la parabole
que tu demandais.

Sim. VIII, *ch.* I : Il me montra un grand saule qui
couvrait plaines et montagnes, et à l'abri duquel vinrent
se réunir tous ceux qui avaient été appelés au nom du
Seigneur. 2 Près du saule se tenait un ange glorieux du
Seigneur, armée d'une grande faux, avec laquelle il cou-
pait des rameaux de l'arbre pour les donner au peuple
qui se tenait sous son abri : les petites baguettes qu'il
distribuait ainsi étaient longues environ d'une coudée.
8 Lorsque chacun eut reçu la sienne, l'ange déposa sa faux,
et l'arbre se trouva être aussi sain que je l'avais vu d'abord.
4 Tout étonné, je me disais en moi-même : Comment
cet arbre, après qu'on lui a coupé tant de branches, peut-
il être encore si entier ? — Le berger me répondit : Ne
t'étonne pas de voir cet arbre resté sain, après qu'on lui
a retranché tant de rameaux. Mais attends, et quand tu au-
ras tout vu, alors te sera révélé ce qui en est. — 5 L'Ange
qui avait distribué les verges au peuple les redemanda

bientôt : on fut rappelé devant lui dans le même ordre où on les avait reçues, et chacun rendit la sienne. L'Ange du Seigneur les prenait et les examinait. [6] Il y en eut qui les lui rendirent desséchées et comme rongées par des vers ; l'ange ordonna à ceux-là de se tenir séparément. [7] D'autres rendirent leurs verges desséchées, mais non pourries : ceux-là aussi reçurent l'ordre d'aller se tenir à part...

Sim. VIII, *ch.* II : L'Ange du Seigneur ordonna alors d'apporter des couronnes : on en apporta qui paraissaient faites avec des palmes, et il couronna ceux qui avaient rendu leurs baguettes chargées de pousses et de fruits, en leur ordonnant de se rendre à la tour. [2] Il y envoya aussi, après leur avoir donné un sceau, ceux qui avaient rendu leurs baguettes verdoyantes, mais avec des pousses dépourvues de fruits. [3] Tous ceux qui se dirigèrent ainsi vers la tour avaient le même vêtement, blanc comme la neige. [4] Il congédia ceux qui avaient rendu leurs baguettes vertes comme ils les avaient reçues, après leur avoir donné un vêtement et un sceau. — [5] Quand l'Ange eut accompli ces choses, il dit au berger : Moi, je m'en vais ; toi tu enverras ceux-ci dans les murailles, en leur distribuant des habitations en rapport avec leurs mérites. Examine avec soin leurs baguettes, avant de les renvoyer, mais que cet examen soit rigoureux. Veille, dit-il, à ce que personne ne t'échappe ; si cependant quelqu'un vient à t'échapper, moi, je l'éprouverai sur l'autel. Après avoir adressé ces paroles au berger, il s'en alla...

Sim. VIII, *chap.* III : ... [2] Ce grand arbre qui ombrage toute la terre, plaines et montagnes, c'est la Loi de Dieu, qui a été donnée au monde entier ; cette Loi, c'est le Fils de Dieu, qui a été prêché jusqu'aux confins de la terre :

le peuple qui se tient sous son abri, ce sont ceux qui ont entendu la prédication et qui y ont cru. [3] L'Ange grand et glorieux, c'est Michel, qui a reçu l'autorité sur ce peuple et qui le gouverne : c'est lui qui a mis sa loi dans le cœur des fidèles : il a les yeux fixés sur ceux auxquels il l'a donnée, et examine s'ils l'observent. [4] Tu vois les baguettes de chacun de ces hommes ; ces baguettes, c'est la Loi ; tu vois que beaucoup d'entre elles ont été détériorées ; elles appartenaient à ceux qui n'ont pas observé la Loi : je te montrerai l'habitation qui attend chacun d'eux...

Sim. IX, *ch.* I : Après que j'eus écrit les commandements, et les paraboles du berger, ange de la pénitence, il vint à moi et me dit : Je veux te montrer de nouveau tout ce que t'a déjà montré l'Esprit saint, en s'entretenant avec toi sous la figure de l'Église, Esprit qui est le Fils de Dieu. [2] En effet, quand tu étais encore trop faible dans ta chair, les révélations n'ont pu t'être faites par un ange. Mais quand tu as été fortifié par l'Esprit et que tu as eu acquis la force nécessaire pour soutenir la vue d'un ange, alors l'Église t'a fait assister à la construction de la tour : elle t'a tout fait voir convenablement et saintement, comme il convenait à une vierge. Aujourd'hui c'est un ange qui va te le montrer, mais toujours par le même esprit : [3] il faut que tu apprennes tout de moi très exactement. Car si j'ai reçu mission de l'ange glorieux d'habiter dans ta maison, c'est afin que tu voies tout avec puissance, n'étant plus effrayé par rien, comme auparavant. [4] Et il me conduisit en Arcadie, sur une montagne semblable à un mamelon, au sommet de laquelle il me fit asseoir...

Sim. IX, *ch.* II : Au milieu de la plaine il me montra un grand rocher blanc qui se dressait sur le sol. Ce rocher

était plus élevé que les montagnes et carré, de manière à pouvoir supporter le monde entier. [2] Il était ancien, et on y voyait une porte taillée au ciseau, à la suite d'un travail qui me parut avoir été fait récemment. Cette porte était plus brillante que le soleil, à un tel point que j'étais émerveillé de son éclat. [3] En cercle, autour de la porte, se tenaient douze vierges..... *Ibid.*, ch. III : Je vis arriver six hommes d'une taille élevée, glorieux et d'un aspect uniforme : ils en appelèrent une multitude d'autres, et quand ceux-ci arrivèrent, je vis qu'ils étaient également grands, beaux et forts. Les six premiers leur ordonnèrent de bâtir une tour en haut du rocher et au-dessus de la porte. — *Ibid.*, ch. V : Et ce jour-là on cessa de bâtir, sans achever la tour : la construction devait en effet être reprise à nouveau. Il y eut ainsi une interruption dans le travail de l'édification. Les six hommes ordonnèrent aux constructeurs de s'écarter tous un peu et de se reposer ; mais ils prescrivirent aux vierges de ne pas s'éloigner... — *Ibid.*, ch. VI : Et voici qu'au bout d'un instant je vois venir, rangés en ordre, un grand nombre d'hommes : au milieu d'eux était un personnage de si haute taille qu'il dépassait la tour. [2] Les six hommes qui présidaient à la construction marchaient avec lui, à sa droite et à sa gauche ; tous ceux qui avaient travaillé à l'édifice l'accompagnaient également, et beaucoup d'autres hommes à la mine glorieuse se tenaient autour de lui. Les vierges qui gardaient la tour coururent au-devant de lui pour le saluer, et elles se mirent à marcher à ses côtés autour de la tour. [3] Cet homme examinait l'édifice avec le plus grand soin et éprouvait chaque pierre en particulier. D'une baguette qu'il tenait à la main, il frappait une à une toutes les pierres entrées dans la construction, [4] et, au moment où

il les touchait, les unes devenaient noires comme de la suie, d'autres se couvraient d'une sorte de lèpre, d'autres se fendaient, d'autres s'écornaient, d'autres se montraient toutes grises, d'autres dépolies et mal assorties avec les autres, d'autres se couvraient de taches. Telle était la variété des pierres qui furent trouvées gâtées dans l'édifice. [5]Il ordonna donc que toutes ces pierres fussent enlevées et déposées au pied de la tour, puis que d'autres fussent apportées pour être mises à leur place... — *Ibid.*, ch. VII : Quand le personnage glorieux, maître de toute la tour, eut achevé ces choses, il appela le berger et lui livra toutes les pierres qui gisaient au pied de la tour, après avoir été rejetées de l'édifice ; puis il lui dit : [2]Nettoie avec soin toutes ces pierres et fais-les entrer dans la construction de la tour, celles du moins qui pourront s'adapter avec les autres : quant à celles qui ne pourront pas être adaptées, jette-les loin de la tour. [3]Après avoir donné ces ordres au berger, il s'éloigna de la tour avec tous ceux avec lesquels il était venu, mais les vierges restèrent autour de l'édifice pour le garder. — *Ibid.*, ch. XII : Avant toutes choses, Seigneur, dis-je, apprends-moi ceci : qu'est-ce que le rocher? qu'est-ce que la porte? — Le rocher lui-même, dit-il, ainsi que la porte, c'est le Fils de Dieu. — Comment cela, dis-je, Seigneur? Le rocher est antique et la porte est neuve ! — Écoute, reprit-il, et comprends, ô homme dépourvu d'intelligence ! [2]Le Fils de Dieu a été engendré avant toute sa création, de sorte qu'il a été le conseiller de son Père pour cette création : par cette raison, il est ancien. — Mais, dis-je, Seigneur, pourquoi la porte est-elle neuve? — Parce que, répondit-il, dans les derniers jours de la consommation, il s'est rendu visible : voilà pourquoi la porte est neuve, et c'est

afin que ceux qui doivent être sauvés entrent par elle dans le royaume de Dieu. — [4]As-tu vu, dit-il, les pierres qui, d'abord introduites par la porte pour être placées dans l'édifice, ont été ensuite rejetées, et celles qui ont été renvoyées à la place qu'elles occupaient, sans avoir été même introduites ?—Je les ai vues, Seigneur, dis-je. —C'est ainsi, reprit-il, que personne n'entrera dans le royaume de Dieu qu'il n'ait pris le nom de son Fils. [5] Si quelqu'un voulait entrer dans une ville et que cette ville, entièrement ceinte d'une muraille, n'eût qu'une porte, est-ce que tu pourrais rentrer dans cette ville autrement que par son unique porte ? — Seigneur, dis-je, comment pourrait-on faire autrement ? — Si donc il est certain que tu ne pourrais entrer dans une pareille ville que par sa porte, de même, dit-il, l'homme ne peut entrer dans le royaume de Dieu autrement que par le nom de son Fils bien-aimé. [6] As-tu vu, ajouta-t-il, la foule qui travaille à la construction de la tour ? — Je l'ai vue, Seigneur, dis-je. — Ce sont tous, dit-il, des anges glorieux. Ils forment une enceinte au Seigneur : la porte est le Fils de Dieu ; c'est la seule entrée pour aller au Seigneur. Personne ne peut aller à lui autrement que par son Fils. [7] As-tu vu, continua-t-il, les six hommes et au milieu d'eux un personnage grand et glorieux, qui marchait autour de la tour et qui a rejeté un certain nombre de pierres de l'édifice? — Je les ai vus, Seigneur, dis-je. — [8] Ce personnage glorieux, dit-il, c'est le Fils de Dieu, et ces six hommes sont les anges glorieux qui se tiennent toujours à sa droite et à sa gauche. Aucun de ces anges glorieux, dit-il, ne peut aller à Dieu sans lui : quiconque n'aura pas pris son nom n'entrera pas dans le royaume de Dieu. (*Vis.* III, IV, 1 : Les six jeunes gens qui bâtissent la tour, qui sont-ils? — Ce sont les

saints anges de Dieu, ceux qui ont été créés les premiers, auxquels le Seigneur a remis toute sa création, pour la faire croître, l'édifier et la régir : c'est donc par eux que sera achevée la construction de la tour. — *Sim.* V, v, 3 : Les amis et conseillers de Dieu, ce sont ceux des saints anges qui ont été créés les premiers.)

Ibid.. *ch.* XIII : Qu'est-ce que la tour? dis-je. — Cette tour, répondit-il, c'est l'Église. — [2] Et ces vierges, qui sont-elles? — Ce sont des esprits saints : personne ne saurait être admis dans le royaume de Dieu sans avoir été revêtu par elles de leur vêtement; car à qui prendrait le nom du Fils de Dieu, mais n'aurait pas reçu d'elles son vêtement, cela ne servirait de rien. En effet ces vierges sont les vertus du Fils de Dieu. Si donc tu portes le nom de celui-ci, mais que tu ne portes pas ses vertus, c'est en vain que tu seras porteur de ce nom. [3] Les pierres, continua-t-il, que tu as vues rejetées, ce sont ceux qui ont porté le nom, mais qui n'ont pas revêtu le manteau des vierges. — Quel est, dis-je, leur vêtement? — Leurs noms mêmes, répondit-il, sont leurs vêtements. Quiconque porte le nom du Fils de Dieu doit aussi porter leurs noms : car le Fils lui-même porte les noms de ces vierges...

Ibid., *ch.* XIV : ..... [4] Maintenant, Seigneur, enseigne-moi pourquoi la tour n'a pas été bâtie sur le sol, mais sur le rocher, au-dessus de la porte..... [5] Écoute, dit-il; le nom du Fils de Dieu est grand et infini, et il soutient le monde entier. Si donc toute la création est supportée par le Fils de Dieu, que penses-tu qu'il en soit de ceux qui ont été appelés par lui, qui portent le nom du Fils de Dieu et qui marchent suivant ses commandements? [6] Vois-tu, en effet, quels sont ceux qu'il soutient? Ce sont ceux qui portent son nom de tout leur cœur. Il est donc devenu lui-

même pour eux un fondement, et il les soutient avec plaisir, parce qu'ils ne rougissent pas de porter son nom.

Sim. X, *ch.* I : Lorsque j'eus fini d'écrire ce livre, je vis venir dans ma maison cet Ange qui m'avait confié au Pasteur ; il s'assit sur mon lit et le Pasteur se plaça à sa droite. Ensuite il m'appela et me dit : [2] Je t'ai confié, toi et ta maison, à ce pasteur, afin que tu pusses être protégé par lui. — C'est vrai, Seigneur, dis-je. — Si donc, reprit-il, tu veux être gardé contre toute vexation et toute violence, réussir dans tout ce que tu entreprendras et diras de bien, enfin posséder la justice dans toute sa force, marche dans les commandements qu'il t'a donnés, et tu pourras dominer toute méchanceté. [3] En effet, si tu gardes ces commandements, tu seras au-dessus de toutes les passions et de toutes les douceurs de ce siècle, et le succès t'accompagnera dans toutes tes justes entreprises. Imite la sainteté et la modestie de ce pasteur et fais savoir à tout le monde qu'il est en grand honneur et en grande dignité auprès de Dieu, qu'il est investi d'un grand pouvoir et puissant dans sa charge. A lui seul sur toute la terre est dévolu le ministère de la pénitence. Te paraît-il assez puissant? Malheureusement vous méprisez la gravité et la modestie avec lesquelles il se montre à vous.

Ibid, *ch.* II : Je lui dis : Demande-lui à lui-même, Seigneur, si depuis qu'il est dans ma maison, j'ai rien fait d'irrégulier ou si je l'ai offensé en quoi que ce soit. — [2] Oui, répondit-il, je sais que tu n'as rien fait et que tu ne feras rien d'irrégulier. Et si je te parle, c'est pour que tu persévères. Celui-ci m'a rendu bon témoignage de toi ; toi, maintenant, rapporte ces paroles à tous les autres, afin que ceux aussi d'entre eux qui ont fait ou feront péni-

tence, entrent dans les mêmes sentiments que toi, que celui-ci m'en fasse un bon rapport, *et moi à Dieu.....*

Ibid., *ch.* III : Or, je t'ai envoyé ces vierges afin qu'elles habitent avec toi. Tu as vu combien elles sont affables pour toi. Tu les auras donc pour t'aider à mieux garder les commandements du pasteur : car il ne peut arriver que ces commandements soient observés sans le secours de ces vierges. Je vois qu'elles demeurent volontiers avec toi. Mais je leur recommanderai de mon côté de ne pas s'écarter du tout de ta maison..... *Ibid.*, IV : Cet ange me dit ensuite : Conduis-toi virilement dans ce ministère; fais connaître à tous les hommes les magnificences de Dieu et tu trouveras grâce dans cet office..... [5] Or, après qu'il se fut ainsi entretenu avec moi, il se leva du lit, et ayant entraîné le pasteur et les vierges, il s'en alla. Mais il me dit qu'il me renverrait ce pasteur et ces vierges dans ma maison. Amen.

III. *Les vrais et les faux prophètes. — Onzième commandement :* Il me montra des hommes assis sur un banc et un autre homme siégeant dans un fauteuil, et il me dit : Tu vois ceux qui sont assis sur ce banc? — Je les vois, dis-je, Seigneur. — Ceux-là, dit-il, sont des fidèles, et celui qui est dans le fauteuil est un faux prophète, qui pervertit l'esprit des serviteurs de Dieu. Toutefois, il ne nuit qu'à ceux qui doutent, et non à ceux qui croient. [2] Ceux donc qui doutent viennent à lui comme à un devin pour l'interroger sur ce que l'avenir leur réserve : et lui, ce faux prophète absolument dépourvu de la puissance de l'Esprit divin, conforme sa réponse à leurs mauvais désirs et remplit leur esprit de la manière qu'il voit qu'ils le souhaitent. [3] Vide lui-même, il fait des réponses à des hommes vides : il répond en effet

à ce que chacun lui demande en vue de flatter la vanité de ses clients. Il n'est toutefois pas sans prononcer aussi quelques paroles vraies : car le diable le remplit de son esprit, afin que dans le nombre il puisse renverser quelques justes. — [4] Tous ceux donc qui sont affermis dans la foi du Seigneur et qui ont revêtu la vérité, loin de s'attacher à de tels esprits, s'en éloignent. Tous ceux au contraire qui sont hésitants et dont les pensées sont mobiles, le consultent comme un oracle, à la manière des gentils et par cet acte d'idolâtrie se chargent d'un plus grand péché. En effet, celui qui consulte un faux prophète au sujet de quelque affaire est un idolâtre, un homme vide de la vérité, un insensé. [5] Tout esprit qui vient de Dieu n'a pas besoin d'être interrogé : comme il possède une vertu divine, il parle toujours spontanément, parce qu'il est d'en haut et participe à la puissance de l'Esprit de Dieu. [6] Quant à l'esprit qui se laisse interroger et qui parle en vue de flatter les désirs des hommes, c'est un esprit terrestre et léger, qui n'a pas de puissance : il ne parle que s'il est interrogé. — [7] Comment faire, Seigneur, dis-je, pour reconnaître un vrai d'un faux prophète ? — Écoute, dit-il, ce que j'ai à te dire des uns et des autres : ce que je vais t'apprendre te permettra de les distinguer. A sa vie, tu pourras reconnaître l'homme qui possède l'Esprit de Dieu. [8] En effet, celui en qui réside l'Esprit divin d'en haut est doux, paisible, humble ; il s'abstient de toute méchanceté, de tout vain désir de ce siècle ; il se fait le dernier des hommes, ne répond à personne de ceux qui voudraient l'interroger, ne tient pas de discours dans le particulier. L'Esprit saint ne parle pas alors que l'homme veut parler, mais il parle quand Dieu veut qu'il le fasse. [9] Lors donc que l'homme qui possède l'Esprit divin vient

dans une assemblée d'hommes justes ayant la foi de l'Esprit de Dieu et qu'une prière vient à s'élever dans l'assemblée de ces hommes, alors l'ange de l'esprit prophétique qui repose sur cet homme le remplit, et l'homme rempli par l'Esprit saint parle à la multitude comme le veut le Seigneur. [10] Voilà donc comment se manifestera l'esprit qui vient de Dieu; telle est la vertu de cet esprit. — [11] Écoute maintenant, ajouta-t-il, ce qui concerne l'esprit terrestre, esprit vide, dépourvu de puissance et plein de stupidité. [12] D'abord cet homme, qui paraît posséder l'esprit, s'exalte lui-même, veut avoir les premières places, et aussitôt il se montre impudent, effronté, verbeux, adonné aux délices et à beaucoup d'autres plaisirs trompeurs : il réclame un salaire en échange de ses prophéties, et si on ne veut pas lui en donner, il ne prophétise pas. — Est-ce qu'il est possible que l'Esprit divin exige un salaire pour prophétiser? Non, il n'est pas admissible qu'un prophète de Dieu agisse ainsi, et l'esprit qui anime de pareils prophètes est un esprit terrestre. — [13] Ensuite, il ne fréquente pas les assemblées des hommes justes, mais les fuit. Au lieu de cela, il se lie avec les hommes irrésolus et vides, il prophétise pour eux en cachette, et il les trompe en leur donnant de belles paroles vides, qu'il conforme à leurs désirs, car il répond à des hommes vides. [14] Quand il vient dans une assemblée remplie d'hommes justes qui ont l'Esprit divin, et qu'une prière s'élève au milieu d'eux, la crainte fait fuir loin de lui son esprit terrestre; il devient vide, se trouve tout hébété, comme brisé et incapable de rien dire. [15] Si tu serres du vin ou de l'huile dans un cellier, qu'au milieu des autres vases pleins tu places un vase vide et que plus tard tu reviennes dans ce cellier pour y puiser, ce vase que tu avais mis

vide, tu le retrouveras vide. Il en est de même de ces prophètes vides; quand ils arrivent au milieu des esprits des hommes justes, quels ils sont venus, tels ils sont trouvés. — [16] Tu connais maintenant la vie de ces deux espèces de prophètes. Apprécie donc d'après ses œuvres et sa vie l'homme qui se dit lui-même inspiré par l'Esprit saint. [17] Pour toi, crois à l'Esprit qui vient de Dieu et qui possède la puissance ; mais n'ajoute aucune foi à l'esprit terrestre et vide, parce qu'il n'y a pas de puissance en lui; en effet, il vient du diable. [18] Écoute la parabole que je vais te dire. Prends une pierre et jette-la vers le ciel; tu verras si tu peux l'atteindre. Ou bien prends une pompe et de l'eau, puis lance cette eau vers le ciel et vois si tu parviendras à le percer. — [19] Seigneur, dis-je, comment ces choses pourraient-elles se faire; elles sont l'une et l'autre également impossibles. — De même, reprit-il, que ces choses sont inexécutables, de même les esprits terrestres sont impuissants et incapables. [20] Considère maintenant la puissance qui vient d'en haut. La grêle n'est qu'un très petit grain, et cependant quand elle tombe sur la tête d'un homme, combien elle lui fait mal! Songe encore à la goutte d'eau qui d'un réservoir tombe à terre et finit par percer la pierre ! [21] Ainsi tu vois que les plus petits objets qui venant d'en haut tombent sur la terre, sont doués d'une grande puissance : c'est ainsi qu'est puissant l'Esprit qui vient d'en haut. Donne ta foi à cet Esprit et éloigne-toi de l'autre [1].

1. Cf. 1 *Ep. Corinth.*, *ch*, XIV, 1 *ss.*: Recherchez la charité, tout en aspirant aux dons spirituels, et surtout au don de prophétie. Celui qui parle en langues ne parle pas aux hommes, mais à Dieu, car personne ne le comprend. C'est en son cœur qu'il profère des mystères, au lieu que celui qui prophétise parle aux hommes : il édifie, il exhorte, il console. Celui qui parle en langues n'édifie que

lui-même, celui qui prophétise édifie une assemblée. Je veux bien que vous parliez tous en langues, mais encore plus que vous prophétisiez. Celui qui prophétise est supérieur à celui qui parle en langues, à moins que ce dernier n'interprète ce qu'il dit, pour que l'assemblée en reçoive de l'édification... Les langues sont un signe qui est adressé non aux croyants, mais à ceux qui ne croient pas : la prophétie au contraire est, non pour ceux qui ne croient pas, mais pour les croyants. Supposez donc l'Église tout entière réunie en un même lieu, et tous parlant en langues, puis, qu'il entre des hommes du peuple ou des gens qui ne croient pas : ne diront-ils pas que vous êtes des fous ? Si tous au contraire prophétisent, et qu'il entre quelque homme qui ne croie pas ou quelque homme du peuple ; il est confondu par tous, jugé par tous; les choses cachées au fond de son cœur sont mises au jour, et, frappé de ce qu'il entend, il tombe la face contre terre, adore Dieu, et reconnaît que Dieu est véritablement au milieu de vous... Qu'il n'y ait que deux ou trois prophètes qui parlent, et que les autres jugent. Si, pendant que l'un parle, un autre assis a une révélation, que le premier se taise. En effet vous pouvez tous prophétiser les uns après les autres, afin que tous soient instruits et que tous soient exhortés : les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes. Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais un Dieu de paix.

— *Irénée* (*L.* I, *ch*, XIII, § 4) : (A propos de l'hérétique Marc, disciple de Valentin.) Il avait essayé de séduire, comme les autres, en leur ordonnant de prophétiser, un certain nombre de femmes des plus fidèles, de celles qui ont la crainte de Dieu et sont au-dessus de la séduction : mais elles se sont séparées, en le vouant au mépris et en le maudissant, de cet insensé qui simulait l'inspiration divine : elles savaient parfaitement qu'il n'appartient pas au magicien Marcus de rendre les hommes prophètes, mais que ceux-là seulement, qui l'ont reçu de Dieu avec sa grâce, possèdent le don de prophétie, et parlent alors où et quand Dieu le veut, mais non quand Marcus l'ordonne. En effet ce que cet homme ordonne est au-dessus de tout ordre, de tout pouvoir. Cela ne suppose-t-il pas qu'il y a d'un côté un maître, de l'autre un serviteur? Si donc Marcus ou quelque autre ordonne (et c'est ce que ces hommes ont l'habitude de faire par jeu, tirant au sort dans leurs repas, se commandant les uns aux autres de prophétiser et se faisant des prophéties qui flattent leurs passions), il faudra que celui qui ordonne soit plus grand que l'esprit prophétique et son maître, tout en étant homme, ce qui

IV. *La pénitence.* — *Mand.* IV, ch. III : Seigneur, dis-je, je voudrais encore ajouter à mes questions. — Parle, dit-il. — Seigneur, repris-je, j'ai entendu dire à quelques maîtres qu'il n'y avait pas d'autre repentance (μετάνοια) que celle du baptême, quand nous descendons dans l'eau et que nous recevons la rémission (ἄφεσιν) de nos péchés antérieurs. — [2] Il répondit : Ce que tu as entendu dire est exact ; il en est ainsi. Car celui qui a reçu la rémission de ses péchés ne devrait plus pécher, mais se maintenir dans la pureté. [3] Cependant, puisque tu veux tout connaître exactement, il faut que je t'enseigne encore ceci, sans que j'entende donner un motif de pécher à ceux qui doivent croire, ni à ceux qui ont déjà cru au Seigneur. Ceux donc qui viennent d'adopter la foi ou qui doivent l'adopter plus tard n'ont pas de pénitence à faire pour leurs péchés (μετάνοιαν ἁμαρτιῶν οὐκ ἔχουσιν), (*c'est-à-dire sans doute qu'ils n'ont pas à passer par les mains de l'ange de la pénitence et de celui du châtiment* (ὁ ἄγγελος ὁ τιμωρητής, ὁ αγγ. τῆς τιμωρίας) *et à subir des châtiments expiatoires* (θλύψεις, τιμωρίας, βασάνους). *Il est du moins certain qu'originairement on n'exigeait aucune œuvre de pénitence de ceux qu'on admettait au baptême*), mais ils obtiennent la rémission (ἄφεσιν) gratuite de leurs fautes antérieures. [4] Quant à ceux qui ont été appelés avant le temps présent, Dieu a établi pour eux une pénitence (μετάνοιαν). C'est que Dieu, qui connaît le fond des cœurs et qui prévoit tout, a connu la

Voir Clém. Alex. Strom. L. II, ch. 12 et 13; Const. Apost. L. II, passim.

κηρύσσων βάπτισμα μετανοίας εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν, Marc. I, 4 et Luc III, 3,

est impossible. Quant à ces esprits qui reçoivent les ordres de ces gens et parlent à leur volonté, ce sont des esprits terrestres et faibles en même temps qu'audacieux et impuissants, envoyés par Satan pour la séduction et la perte de ceux qui ne gardent pas fermement la foi qu'ils ont reçue au commencement par l'intermédiaire de l'Église.

faiblesse des hommes et toutes les ruses du diable, qui devait s'efforcer de faire du mal aux serviteurs de Dieu et de leur nuire. [5] Ce Dieu qui est plein de miséricorde, ayant eu pitié de son ouvrage, a institué cette pénitence (τὴν μετάνοιαν ταύτην) et m'en a donné la surintendance. [6] Mais, je te l'affirme, après ce grand et saint appel, si quelqu'un tenté par le diable vient à pécher, il ne pourra faire pénitence qu'une fois (μίαν μετάνοιαν ἔχει). Celui qui s'habituerait à pécher et à faire pénitence n'en tirerait aucun profit : un tel homme sera difficilement sauvé...[1] Cf. Vis. II, II, 4 et 5.

(Hermas enseigne donc que les péchés antérieurs au baptême sont remis gratuitement au moyen de ce sacrement, mais que quant aux péchés commis après le baptême, non seulement on ne peut s'en repentir qu'une fois, mais encore doit-on les expier ici-bas par des peines temporaires proportionnelles, pour lesquelles on est livré à l'ange du châtiment (Vis. II, III, 1 et III, VII, 6; Sim. IV, ch. II, 3 et 4; Sim. VII, 4 et 5).)

V. *Les riches et les pauvres.* — *Sim.* II. Je me prome-

1. Cette assertion déjà émise au commencement du présent chapitre se lit une première fois, M. IV, I, 8 : « Pour les serviteurs de Dieu, il n'y a qu'une repentance. » Poussé par le désir de faire d'Hermas un auteur orthodoxe, on a voulu que, dans ces passages, il fît allusion à la pénitence publique, à laquelle on n'était admis qu'une fois. Mais Hermas ne parle jamais de peines canoniques : son opinion souvent exprimée est que les péchés des fidèles sont expiés ici-bas, non par des satisfactions plus ou moins volontaires, mais par des afflictions que le Seigneur dispense aux coupables. Son opinion est donc bien réellement que les pécheurs ne peuvent obtenir qu'une fois par la pénitence le pardon de leurs fautes. On lit de même Vis II, II, 5 : « Pour les saints, il y a un terme à la pénitence. »

nais dans un champ et étais occupé à observer un orme et une vigne, les comparant, eux et leurs fruits, lorsque le Pasteur se montra à moi, et me dit : Que cherches-tu donc en toi-même, à propos de cet orme et de cette vigne? — Je remarque, Seigneur, dis-je, qu'ils se font bien valoir l'un l'autre.— Eh bien, dit-il, ces deux arbres sont l'image des serviteurs de Dieu. — Je serais heureux, repris-je, de connaître comment ils les figurent. — Tu vois, dit-il, cet orme et cette vigne? — Je les vois, Seigneur, répondis-je. — [3]Cette vigne, dit-il, donne des fruits, tandis que l'orme est un arbre qui n'en produit pas. Toutefois, la vigne ne saurait, à moins de grimper après l'orme, porter des fruits abondants : en effet, abandonnée à elle-même et tant qu'elle n'est pas soutenue par l'arbre, le peu de fruit qu'elle donne n'est que du fruit pourri. Au contraire, quand la vigne s'élance dans l'orme, elle produit du fruit tant par elle-même que grâce à son soutien. [4]Tu vois donc que l'orme donne beaucoup de fruit, non moins que la vigne et même plus. — Comment, dis-je, Seigneur, entends-tu qu'il en porte davantage? — C'est que, dit-il, la vigne suspendue après l'orme donne un fruit aussi beau qu'abondant, tandis qu'en rampant à terre, elle n'en produit que peu et de gâté. Cette allégorie convient donc aux serviteurs de Dieu, au pauvre et au riche. [5]Seigneur, dis-je, fais-moi connaître comment. — Écoute, dit-il, le riche possède beaucoup de biens, mais en ce qui concerne les choses du Seigneur, il se trouve pauvre, embarrassé qu'il est au milieu de ses richesses : il n'adresse au Seigneur qu'un petit nombre de louanges et de prières, et celles qu'il adresse sont faibles, sans ardeur et sans puissance là-haut. Il faut donc que le riche s'appuie sur le pauvre pour s'élever, et lui distribue ce dont il manque.

ayant foi que ce qu'il fait pour le pauvre trouvera sa récompense auprès de Dieu. Le pauvre, en effet, est riche dans la prière, dans l'action de grâces et ses supplications ont une grande puissance auprès de Dieu : que le riche distribue donc tout au pauvre sans hésitation. [6] Ainsi le pauvre assisté par le riche intercède pour lui, rendant grâces à Dieu au sujet de celui qui lui a donné, et le riche s'empresse autour du pauvre pour ne le laisser manquer de rien dans son existence; car il sait que la prière du pauvre est favorablement agréée et riche devant Dieu. [7] Chacun fait son œuvre. Le pauvre s'adonne à la prière, qui est sa richesse, celle qu'il a reçue du Seigneur, à qui il la rend au profit de celui qui l'a assisté : le riche, de son côté, fournit sans hésitation au pauvre les biens que le Seigneur lui a donnés. Et cette œuvre est grande et agréable devant le Seigneur, elle est la preuve qu'il a compris l'usage qu'il devait faire des richesses que le Seigneur a mises entre ses mains, qui est de les distribuer aux pauvres : il remplit ainsi avec droiture le ministère qui lui est échu de Dieu. [8] Aux yeux des hommes, l'orme ne porte pas de fruit : ils ne savent ni ne comprennent que s'il survient une sécheresse, l'orme qui contient de l'eau nourrit la vigne, et que la vigne, ne cessant pas de recevoir de l'eau, donne deux fois plus de fruit, tant par elle-même que grâce à l'orme. De même les pauvres, intercédant auprès du Seigneur pour les riches, mettent le comble à leurs richesses, et de leur côté les riches distribuant le nécessaire aux pauvres remplissent leurs âmes. [9] Tous deux accomplissent donc en commun l'œuvre de la justice. Celui donc qui se conduit ainsi ne sera pas abandonné de Dieu, mais il sera inscrit dans le livre des vivants. Heureux ceux qui possèdent et qui comprennent que c'est

Dieu qui les a enrichis ! car celui qui nourrit de telles pensées pourra accomplir quelque chose de bien.

VI. *Les apôtres baptisant les morts dans les enfers.* — *Simil.* IX, *ch.* XVI : Seigneur, dis-je, donne-moi encore une explication. — Que demandes-tu? répondit-il. — Seigneur, repris-je, pour quelle raison ces pierres[1] qui avaient porté les esprits des vierges ont-elles été remontées de l'abîme, puis placées dans la construction? — [2] C'est que, répondit-il, il y avait nécessité pour elles à remonter à travers l'eau, afin qu'elles fussent vivifiées; car elles ne pouvaient entrer dans le royaume de Dieu autrement qu'en déposant la mort (εἰ μὴ τὴν νέκρωσιν ἀπέθεντο) de leur vie antérieure. [3] Eux qui étaient entrés dans le sommeil de la mort, ils ont donc aussi reçu le sceau du Fils de Dieu, et ils ont été introduits dans le royaume de Dieu. Car, dit-il, avant de porter le nom du Fils de Dieu, l'homme est un mort, mais quand il a reçu le sceau, il quitte la mort pour la vie. [4] Or le sceau, c'est l'eau : c'est donc mort qu'on descend dans l'eau et vivant qu'on en remonte. A eux aussi, par conséquent, ce sceau a été prêché, et ils s'en sont servis pour entrer dans le royaume de Dieu. — [5] Pourquoi, dis-je, Seigneur, les quarante pierres, elles qui avaient déjà reçu le sceau, sont-elles remontées de l'abîme avec les précédentes? — Parce que,

1. *Sim.* IX, XV, 4 : Et les pierres qui ont été tirées de l'abîme pour être adaptées à la construction, que sont-elles, Seigneur? — Les premières, dit-il, les dix qui ont été placées pour servir de fondations, c'est la première génération; les vingt-cinq suivantes, c'est la seconde génération des hommes justes; les trente-cinq qui viennent après, ce sont les prophètes de Dieu et ses ministres; enfin, les quarante dernières, ce sont les apôtres et les docteurs de la prédication du Fils de Dieu.

répondit-il, ces apôtres et docteurs qui avaient prêché le nom du Fils de Dieu ont encore été, quand ils se furent endormis dans la vertu et la foi du Fils de Dieu, prêcher à ceux qui s'étaient endormis avant eux, et leur ont donné eux-mêmes le sceau de la prédication. [6] Ils sont donc descendus avec eux dans l'eau et en sont remontés de nouveau. Mais tandis que ces prédicateurs sont descendus vivants et sont aussi remontés vivants, les autres, qui s'étaient endormis avant eux, sont descendus morts et sont remontés vivants. [7] Ces derniers ont donc été vivifiés par le ministère des premiers et ont connu par eux le nom du Fils de Dieu. C'est pourquoi, et ils sont remontés avec eux, et ils ont été adaptés avec eux à la construction de la tour, et ils ont été édifiés ensemble sans avoir été taillés : car ils s'étaient endormis dans la justice et dans une grande pureté ; il ne leur manquait que ce sceau. Te voilà maintenant en possession de l'explication de toutes ces choses. — Oui, Seigneur, dis-je.

NOTES

Note A. — Du temps de Tertullien, mort cent après Hermas, en 245, la doctrine de la Trinité, même dans l'état d'imperfection où ce Père la concevait, était encore tout à fait impopulaire, comme il le témoigne par le passage suivant (*Adv. Prax.*, ch. III) : « Simplices enim « quique, ne dixerim imprudentes et idiotæ, quæ major « semper credentium est pars, quoniam et ipsa regula « fidei a pluribus diis sæculi ad unicum et verum Deum « transfert, non intelligentes unicum quidem, sed cum sua « οἰκονομίᾳ, esse credendum, expavescunt ad οἰκονομίαν. « Numerum et dispositionem trinitatis divisionem præsu- « munt unitatis... Itaque duos et tres jam jactitant a nobis « prædicari, se vero unius Dei cultores præsumunt, quasi « non et unitas irrationaliter collecta hæresin faciat, et « trinitas rationaliter expensa veritatem constituat. »

On sait que Tertullien est l'inventeur du terme de Trinitas : c'est Théophile d'Antioche, mort vers 182, qui un peu auparavant avait créé dans la langue grecque l'expression correspondante de Τρίας. C'est donc dans le der-

nier quart du second siècle que l'idée nette d'une trinité de personnes en un seul Dieu s'est fait jour dans l'Église grecque, et une cinquantaine d'années après que cette même conception a été formulée dans l'Église latine.

On lit, il est vrai, dans saint Mathieu (xxviii, 19) : « Allez, instruisez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » On voit aussi, dans saint Justin, par exemple (1re *Apologie*, 6 et 13; 60, 61 et 65), que les chrétiens honoraient et invoquaient dès l'origine, en même temps que le Père, le Fils et le Saint-Esprit; mais l'idée d'une unité quelconque, formée par cette trinité, n'est jamais exprimée avant Théophile d'Antioche. Quant au dogme de la Trinité, dans toute la rigueur de l'orthodoxie catholique, c'est-à-dire à l'idée d'un Dieu unique formé de trois personnes consubstantielles égales, il ne sera admis et formulé que quelques centaines d'années plus tard.

Note B. — Il n'y a aucun doute que pour Hermas l'Esprit saint qui est venu habiter dans le Christ, c'est-à-dire la nature divine du Christ, ne soit à la fois le Saint-Esprit par excellence et le vrai Fils de Dieu antérieur à la création et son auteur (Sim. V et Sim. IX, i).

Notre auteur dit non moins expressément, dans la IXe Similitude (xii, 8), du maître de la tour figurant l'Église, de ce personnage glorieux de haute taille qui inspecte cet édifice et donne ses ordres aux constructeurs ainsi qu'au Pasteur, ange de la pénitence, qu'il est ce même Fils de Dieu.

Notre exposition de la christologie d'Hermas suppose, en outre, que l'ange dont il est question dans la Similitude VIII est encore le Fils de Dieu : nous voulons parler

de cet ange, identifié avec l'archange Michel, qui se tient armé d'une faux sous l'arbre de la Loi, qui en coupe des rameaux pour les distribuer aux fidèles, qui se les fait rendre ensuite pour examiner dans quel état chacun a conservé le sien, qui sépare alors les appelés, pour envoyer les uns habiter dans la tour et livrer les autres à l'ange de la pénitence. C'est ce dont il est facile de s'assurer en comparant ce que l'auteur dit de cet ange avec ce qu'il dit du Fils de Dieu dans les Similitudes V et IX :

Sim. VIII.	*Sim.* V *et* IX.
Cet ange est qualifié de ἔνδοξος λίαν ὑψηλός.	Dans la S. IX, le Fils de Dieu apparaît sous la forme d'un ἀνήρ τις ὑψηλὸς, ὥστε τὸν πύργον ὑπερέχειν.
Il est dit de cet ange qu'il règne sur le peuple saint et le gouverne (III, 3).	Dans la S. V, il est dit du Fils de Dieu qu'il est le chef du peuple (VI, 4), et dans la S. IX qu'il est le maître de la tour, etc.
Cet ange distribue les rameaux de l'arbre de la Loi (I, 2), c'est-à-dire, comme il est expliqué plus loin (III, 3), qu'il a déposé la Loi dans le cœur des appelés (διδοὺς τὸν νόμον εἰς τὰς καρδίας).	Dans la S. V, il est dit du Fils de Dieu, qu'il a donné aux élus la loi qu'il avait reçue de son Père (δοὺς αὐτοῖς τὸν νόμον ὃν ἔλαβε παρὰ τοῦ Πατρός).
Cet ange inspecte les rameaux, et suivant l'usage que les fidèles en ont fait, il envoie les uns à la tour et livre les autres à l'ange de la pénitence.	Dans la S. IX, le Fils de Dieu inspecte les pierres de la tour, y maintient celles qu'il trouve bonnes et fait extraire les autres pour les livrer à l'ange de la pénitence.
L'ange de la pénitence est chargé de planter et d'arroser les baguettes plus ou moins flétries, pour tâcher de les faire reverdir. Il exécute ces ordres	L'ange de la pénitence est chargé de retailler les pierres que le Fils de Dieu lui a livrées : il s'acquitte de ces fonctions avec zèle et exprime également la

avec zèle et manifeste la crainte de paraître négligent à notre archange (ἐὰν δὲ μὴ ζήσῃ, οὐχ εὑρεθήσομαι ἐγὼ ἀμελής, S, VIII, ii, 7). | crainte de paraître négligent (... κἀγὼ ἀμελὴς δόξω εἶναι παρὰ τῷ δεσπότῃ, S. IX, vii, 6), aux yeux du maître de la tour.

L'ange de la Similitude VIII est donc incontestablement le Fils de Dieu : on n'en pourrait pas conclure immédiatement qu'Hermas admettait que le Fils de Dieu fût un ange, pas plus qu'on n'est en droit de conclure qu'il en faisait un homme, parce que dans la Similitude IX, il le fait apparaître sous la forme d'un homme (ἀνήρ). Mais il faut remarquer que, dans la Similitude VIII, l'auteur ne se contente pas de le faire agir sous la figure d'un ange; il l'identifie en réalité avec un ange déterminé, avec cet archange Michel, qui, chez Daniel (x, 13, et xii, 1) est déjà donné comme « *un grand chef, le défenseur des enfants du peuple de Dieu* » : ce qui décide la question.

Du reste, ce n'est pas la seule raison que nous ayons eue d'avancer que, comme l'auteur de l'épître aux Hébreux, Hermas fait du Fils de Dieu *un ange*, infiniment supérieur, il est vrai, à tous les autres anges et hors de pair. Il est, en effet, appelé de ce nom d'ange dans un assez grand nombre de passages, d'où toute intention allégorique est absente. Ainsi il est bien certain que c'est le Fils de Dieu qui envoie l'ange de la pénitence demeurer chez Hermas : ceci résulte des rôles respectifs attribués dans tout le livre à Hermas et au Fils de Dieu. Or, voici en quels termes l'auteur s'exprime à ce sujet : 1° *Vis.* V, ii : Ἀπεστάλην ὑπὸ τοῦ σεμνοτάτου ἀγγέλου. — 2° *Sim.* VII, v : θλιβῆναι σε δεῖ καθὼς προσέταξεν ὁ ἄγγελος Κυρίου ἐκεῖνος ὁ παραδιδούς σε ἐμοί. — 3° *Sim.* X, i : « Postquam perscripseram librum hunc, venit *nuntius ille* qui me tradiderat huic pastori. » L'ange (nommé ainsi au propre) qui apparaît

enfin à Hermas dans la Xe Similitude, pour clore la série de ses visions, est d'autant plus certainement le Fils de Dieu, qu'il y parle partout en maître absolu et se donne (X, II, 2) comme le dernier anneau[1] qui relie les créatures et en particulier les autres anges à Dieu. C'est précisément le rôle du Fils de Dieu, dont il est dit dans la Similitude IX (XII, 8) que nul, pas même un ange, ne peut communiquer avec Dieu autrement que par lui.

Lorsque l'auteur dit (Mand. V, I, 7) : « Et tous, ils ont été justifiés par l'ange très saint », il est certain qu'il ne peut parler que du Fils de Dieu, et qu'il ne s'exprime pas au figuré.

Dans la Similitude IX (XII, 6), il est dit des anges qu'ils forment une enceinte continue autour de Dieu et que le Fils de Dieu est la porte de cette enceinte (τούτοις οὖν περιτετείχισται ὁ Κύριος· ἡ δὲ πύλη ὁ Υἱὸς τοῦ Θεοῦ ἐστίν). Le Fils de Dieu fait donc bien partie des anges.

Remarquons enfin que le nombre des archanges, chez les écrivains sacrés et autres, est toujours de sept (Tob., XII, 15; Apoc., IV, 5 et V, 6). Or le nombre des archanges dont Hermas fait accompagner le Fils de Dieu (Sim. IX, VI, 2 et XII, 8) et qu'il fait agir directement sous ses ordres est régulièrement de six : quelle autre intention peut-il avoir eue, en adoptant ce chiffre, que de réserver dans son esprit la septième place, une place à part, au Fils de Dieu considéré comme l'un d'entre eux et leur chef? Ce sont ces sept archanges, y compris le Fils de Dieu, qui forment le conseil de Dieu (Sim. V, II, 6 et 11; V, 2 et 3, et VI, 7).

Il ne faudrait pas s'étonner de voir Hermas appeler

1. Et hic (Pastor) apud me de his bene interpretatur et ego apud Dominum.

Jésus un ange : en effet, il est d'abord évident que quand les écrivains du Nouveau Testament appelaient Jésus le premier-né de la création (Colos. I, 15 ; Hébr. I, 6 ; Apoc. III, 14), quand ils disaient que le Père est son Dieu (Jean XX, 17 ; Hébr. I, 9 ; Apoc. III, 12), ils ne pouvaient guère avoir dans l'esprit d'autre idée que celle d'une espèce d'ange. Remarquons ensuite que des écrivains contemporains ou postérieurs s'expriment de la même manière. Ainsi saint Justin dit (1 *Apol.*, 6) : « Ce Dieu, ainsi que « son Fils, venu de lui, qui nous a enseigné ces choses, « ainsi que l'armée *de tous les autres bons anges* qui le « suivent et lui ressemblent (καὶ τὸν τῶν ἄλλων ἑπόμενων καὶ « ἐξομοιουμένων ἀγαθῶν ἀγγέλων στρατόν), ainsi que l'Esprit « prophétique, nous les vénérons et les adorons... » — Il dit encore (*Tryph.* 93) : « Celui qui aime Dieu de tout « son cœur et de toute sa force n'honorera aucun autre « dieu... : il honorera cependant aussi, conformément à « la volonté de Dieu, *cet ange*, le bien-aimé du Seigneur « lui-même, de Dieu. » — Voyez également Justin, 1re *Apol.* 63 passim et *Tryphon*, 34, 56 et 60-61.

De même Clément d'Alexandrie (*Pedag.*, l. I, ch. 7, καὶ Λόγος ἄγγελος ἦν... καὶ ὁ μυστικὸς ἐκεῖνος ἄγγελος Ἰησοῦς τίκτεται, et *Origine contr. Celse*, l. V, 53 : « L'œuvre de Jésus ne peut être que l'œuvre d'un ange, non d'un simple ange, mais de *l'Ange du grand conseil* (Isaïe IX, 5 ou 6). » — *Ibid.*, l. VIII, 27 : « En effet, celui à qui sa piété rend le grand Dieu favorable et qui, s'étant uni au Seigneur Jésus, *cet Ange du grand conseil* de Dieu, se contente de la faveur de Dieu en Jésus-Christ... »

On peut citer encore Lactance (*Inst. div.*, l. II, ch. VIII), qui fait du Verbe, le frère aîné de Satan et la première de toutes les créatures : « Cum esset Deus ad excogitandum

« providentissimus, ad faciendum solertissimus, ante-
« quam ordiretur hoc opus mundi... *produxit* similem
« sui spiritum, qui esset virtutibus Dei patris præditus...
« Deinde fecit alterum, in quo indoles divinæ stirpis non
« permansit... Invidit enim illi antecessori suo, qui Deo
« patri perseverando cum probatus, tum etiam carus est.
« Hunc ergo ex bono per se malum effectum Græci διά-
« βολον appellant, nos criminatorem vocamus, quod cri-
« mina, in quæ ipse illicit, ad Deum deferat. Exorsus
« igitur Deus fabricam mundi, *illum primum et maximum*
« *filium* præfecit operi universo... »

L'identification du Fils de Dieu avec l'ange de la Similitude VIII semble rencontrer un obstacle dans le passage suivant (S. VIII, III, 2 et 3) : « L'arbre, c'est la Loi de Dieu donnée au monde entier : or cette Loi, c'est le Fils de Dieu prêché jusqu'aux confins de la terre... L'ange élevé et glorieux, c'est Michel, le chef et le gouverneur du peuple, qui a déposé la Loi dans le cœur des fidèles. » L'auteur semble donc établir une distinction entre le Fils de Dieu qui est la Loi, et l'ange qui l'a donnée aux fidèles. Mais il n'en est pas moins vrai que l'auteur dit ailleurs du Fils de Dieu lui-même, qu'il a donné la Loi aux fidèles (S. V, VI, 3). Pour Hermas, le Fils de Dieu est donc à la fois la Loi et celui qui l'a apportée : de sorte que la difficulté sera levée, si on admet que dans le passage en question l'auteur a voulu exprimer que le Fils de Dieu s'était prêché lui-même, ce qui est le point de vue de l'Évangile de saint Jean, surtout : « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, pour le seul vrai Dieu, et pour Messie, Jésus, que tu as envoyé, XVII, 3. » — « L'œuvre que Dieu demande, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé, VI, 29. » — « Pendant que je suis dans le monde, je suis

la lumière du monde, IX, 4. » — « Je suis le chemin, *la vérité* et la vie; nul ne vient au Père que par moi; XIV, 6. » — « *Ta parole est vérité*, XVII, 17. »

Du reste, on trouvera certainement qu'il n'y a pas lieu de se laisser arrêter par une pareille difficulté, quand on aura remarqué que, dans la Similitude IX, l'auteur n'hésite pas à identifier simultanément le Fils de Dieu à trois objets différents : 1° le rocher sur lequel est bâtie la tour; 2° la porte taillée dans ce rocher; 3° le maître de la tour.

La position subordonnée attribuée par Hermas au Fils de Dieu est, après tout, conforme au développement historique de la divinité de Jésus. A l'exemple de saint Mathieu (XXIV, 36) et de saint Marc (XIII, 32) faisant dire au Christ : « Or, quant à ce jour-là et à l'heure, personne « n'en sait rien, ni les anges des cieux, ni le Fils, mais « le Père seul; » et aussi : « Pourquoi m'appelles-tu bon? « Il n'y a de bon que Dieu seul (Math. XIX, 17; Marc X, « 18, et Luc XVIII, 19) ; » à l'exemple de saint Jean faisant dire de son côté à Jésus cette parole si souvent invoquée dans les trois premiers siècles (XIV, 28) : « Si « vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais « vers mon Père, *parce que le Père est plus grand que « moi*, » et cette autre (XVII, 3) : « La vie éternelle, c'est « qu'ils te connaissent, *Toi, pour le seul vrai Dieu*, et pour Messie, Jésus que tu as envoyé; » suivant ces exemples, dis-je, et bien d'autres[1] fournis par le Nouveau Testament, les Pères professèrent encore pendant très long-

1. Notons entre autres choses caractéristiques que jamais dans le Nouveau Testament, la résurrection du Christ n'est présentée comme ayant été due à la puissance propre du Fils, mais toujours au contraire comme ayant été l'œuvre de l'intervention du Père en sa faveur. Voyez Actes II, 24; III, 15; IV, 10; V, 30; XVII, 31; Gal. I, 1; Colos. II, 12; Éphés. I, 20; Hébr. XIII, 20; 1 Pierre I, 21. — Les

temps la subordination du Fils au Père, et le concile de Nicée lui-même n'aura raison des ariens, qui continuaient à admettre cette doctrine, qu'après une lutte des plus vives, pendant laquelle, sous Constance (337-361), la doctrine orthodoxe actuelle parut un instant avoir succombé. Voici, comme exemple, quelques passages caractéristiques de Clément Romain, de Barnabé, de saint Justin, de Tertullien et d'Origène :

1° *Clém. Rom.* 1 *Ep. Cor.*, *ch.* XLII : Les apôtres nous ont évangélisés de la part du Seigneur Jésus-Christ, et Jésus-Christ avait reçu sa mission de Dieu. Le Christ a donc été envoyé par Dieu[1], et les apôtres par le Christ, et l'une et l'autre chose a été faite dans l'ordre convenable, suivant la volonté de Dieu. — *Ibid.*, *ch.* LXIV : Dieu qui surveille tout, le maître des esprits, le Seigneur de toute chair, qui *a choisi* le Seigneur Jésus-Christ, et nous par lui, pour être son peuple... — *Ibid.*, *ch.* LIX : Après avoir parlé de Jésus-Christ, le Fils bien-aimé du Créateur, Clément appelle celui-ci *le seul Très-Haut* (τὸν μόνον ὑψίστον ἐν ὑψίστοις) et termine ainsi : « Que toutes les nations sachent que tu es le seul Dieu (ὅτι σὺ εἶ ὁ Θεὸς μόνος) et que Jésus-Christ est ton fils, et que nous sommes ton peuple et les brebis de ta bergerie. »

2° Dans l'épître de Barnabé, il est dit (ch. XIV), entre

Pères Apostoliques et saint Justin s'expriment dans les mêmes termes; voir Clem. Rom. aux Corinth. XXIV, 1; Polyc., Ep. Philip. I, 2; II, 1 et 2; XII, 2; Justin, 1 Apoc. 45 et *Dial c. Tryph.* 106. — Il n'y a d'exception que dans l'évangile de Jean, II, 19: « Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai... Mais lui parlait du temple de son corps. — Quand donc il fut ressuscité des morts, les disciples se souvinrent qu'il avait dit cela, et ils ajoutèrent foi à l'Ecriture et à la parole que Jésus avait prononcée. »

1. Ev. Jean XVII, 18 : Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde. — *Ibid.* XX, 21 : Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie.

autres choses, que *Jésus a été préparé* (ἡτοιμάσθη) pour nous délivrer des ténèbres ; qu'il a reçu de son Père l'ordre de lui préparer un peuple saint, que son Père l'a appelé dans la justice, etc.

3° *Justin.* — *Dial. Tryph.* n° 126 : « C'est celui qui a « été établi par son Père et Seigneur pour servir de mi- « nistre à sa volonté, c'est celui-là qui a été vu par « Abraham, par Isaac, par Jacob et par les autres « patriarches, et qui a été appelé Dieu par les Écritures « .... *Ibid.* n° 127 : Comment donc ce Dieu (le Père) « pourrait-il apparaître à quelqu'un ou s'entretenir avec « quelqu'un, ou se montrer sur un petit coin de la terre, « alors que le peuple ne put pas même, sur le mont Sinaï, « contenir la gloire de celui qui avait été envoyé par lui « (c'est-à-dire son Fils), ni Moïse entrer dans la tente « qu'il avait faite, parce qu'elle était remplie de la gloire « émanée de Dieu.... Aussi ni Abraham, ni Isaac, ni « Jacob, ni personne n'a vu Celui qui est le Père et le « Seigneur ineffable de tous les êtres sans exception, y « compris le Christ, mais bien son Fils, qui est aussi Dieu « par sa volonté et qui est ange, parce qu'il sert de « ministre à sa volonté, lui que le Père a voulu être fait « fait homme par la Vierge. — *Ibid.*, 129 : Lorsque la « prophétie dit : Le Seigneur fit venir du ciel par le Sei- « gneur une pluie de feu, elle déclare qu'ils sont deux « quant au nombre, l'un sur la terre qu'elle dit être des- « cendu pour voir le cri de Sodome, l'autre au ciel qui est « le Seigneur du Seigneur alors sur la terre, en tant que « Père et Dieu, et à qui celui-ci doit d'être puissant, « d'être Seigneur, d'être Dieu.... L'Écriture a déclaré « que le Père avait engendré ce Fils absolument avant « toutes les créatures. »

Nous avons déjà vu du reste que saint Justin met le Fils de Dieu au nombre des anges (1 *Apol.* 6), et qu'il l'appelle positivement *Ange* (*Tryph.* 93, etc.).

Il est intéressant de remarquer que les passages ci-dessus de saint Justin sont reproduits en son propre nom par l'arien Eusèbe de Césarée, au commencement de son histoire ecclésiastique (I, II. 8 : Εἰ γὰρ μηδεὶς ἐπιτρέπει λόγος....) Du reste la plupart des Pères antenicéens[1] rapportent de même au Logos les théophanies de l'Ancien Testament et c'est saint Augustin[2] qui a le premier fait remarquer que cette manière de voir ne pouvait s'accorder avec la doctrine orthodoxe de la Trinité.

4° *Tertullien.* — *Adv. Hermog.*, *ch.* III : « Dieu, quoi-« qu'il ait toujours été Dieu, n'a pas toujours été père, ni « juge. Car il n'a pu être père avant qu'il y eût un Fils, « ni juge avant qu'il y eût une faute. *Or il fut un temps* « *où il n'y avait* ni faute pour constituer Dieu juge, *ni* « *Fils* pour constituer Dieu père. »

Adv. Prax., *ch.* XIII : (Il s'agit du Père, du Fils et du Saint-Esprit). « Je ne les appellerai donc absolument ni « Dieux, ni Seigneurs : mais je suivrai l'apôtre, de telle « sorte que si j'ai à nommer ensemble le Père et le « Fils, j'appellerai le Père *Dieu*, et Jésus-Christ *Sei-« gneur*. Quand il s'agira du Christ seul, je pourrai le dire

1. Saint Justin, sæpissime. Irénée, l. III, ch. VI; VI, VI, 6 et ch. XX. Théoph. Ant., *Ad. Autol.*, l. II, 22, Clém. Alex., *Pædag.;* passim et particulièrement l. I, ch. VII; Tertullien sæpissime; Saint Cyprien, *Testimonia adv. Jud.*, l. II, ch. V; Novatianus, *De Trinit.*, XXV, XXVI et XXVII; Saint Hippolyte, *Contr. Noët.*, ch. V; Hilar., *De Trinitate*, I, IV; Ambros., *De Fide*, l. I; Chrysost., *in* 7 *Actorum.*

2. Il fait des théophanies de l'Ancien Testament, ainsi que de la Création, l'œuvre collective de la Trinité. (*De Trinitate*, l. II, ch. IX-XVIII; III, ch. XI; *Contra sermonem Arianorum*, ch. III; *De Genesi ad litteram*, l. II, ch. VI.)

« *Dieu*, comme notre apôtre : « Desquels est le Christ, qui « est, dit-il, Dieu béni au-dessus de tout dans tous les siè-« cles. » — *Adv. Prax., ch.* IX : « Le Père est la substance « tout entière : Le Fils est une dérivation et une portion de la « totalité de cette substance, comme il l'avoue lui-même : « Parce que le Père est plus grand que moi. » Ainsi le « Père est autre que le Fils, *puisqu'il lui est supérieur.* » — *Adv. Prax., ch.* XIV : « Personne ne pourra voir Dieu et « vivre. » .... « Tout homme qui verra ma face mourra. » « Il en résulte que nous devons considérer le Père comme « invisible en raison de la plénitude de sa majesté, et « reconnaître le Fils comme visible suivant la mesure « de sa dérivation. » — *Adv. Prax.*, XV : « Ainsi c'est « toujours le Fils qui a été vu, c'est toujours le Fils qui a « conversé avec les hommes, toujours lui qui a opéré par « l'autorité et la volonté du Père. » — *Adv. Prax.*, XVI : « C'est donc le Fils qui a exercé le jugement dès le com-« mencement, renversant l'orgueilleuse tour, multipliant « les langues, versant le feu et le soufre sur Sodome et « Gomorrhe... C'est lui-même qui est toujours descendu « pour converser avec les hommes, depuis Adam jusqu'aux « patriarches et aux prophètes, soit dans des visions, soit « dans des songes ou des apparitions ou des symboles... » — *Adv. Marc, l.* II, *ch.* XXVII : « Ainsi tout ce que « vous érigez comme digne de Dieu se trouvera chez le « Père invisible, inabordable, impassible, Celui qui est « en quelque sorte le Dieu des philosophes. Au contraire « tout ce que vous reprenez comme indigne sera « mis au compte du Fils, qui a été vu, entendu, ren-« contré... etc. »

5° *Origène.* — *Contre Celse, l.* VIII, *ch.* XIV *et* XV : « C'est un Fils duquel nous savons qu'il a été élevé à une

« suprême grandeur par ce Dieu qui est son Père. Je veux
« qu'il y en ait quelques-uns, comme il n'est pas possible
« que dans la grande multitude de ceux qui croient tous
« soient d'un sentiment uniforme, qui supposent que
« notre Sauveur soit le Dieu souverain, nous n'aurons pas
« la même pensée, nous qui croyons ce qu'il nous a dit :
« Mon Père qui m'a envoyé est plus grand que moi », et
« nous n'aurons garde de soumettre au Fils de Dieu Celui
« à qui nous donnons maintenant le nom de Père.... Car
« nous qui disons que le Créateur de l'univers est le maî-
« tre de tout ce monde visible, nous faisons profession de
« croire que le Fils n'est pas plus puissant que son Père,
« mais qu'il lui est inférieur (ἀλλ' ὑποδεέστερον). C'est ce
« qu'il nous a appris lui-même, lorsqu'il nous a déclaré
« que son Père qui l'a envoyé est plus grand que lui. Il
« n'y a qui que ce soit parmi nous, qui ait perdu le sens
« jusqu'à dire que le Fils de l'homme soit le maître de
« Dieu. Quand nous considérons notre Sauveur comme
« Dieu le Verbe, la Sagesse, la Justice, la Vérité, c'est
« alors surtout que nous disons qu'il est le maître de
« tous ceux qui se soumettent à lui à cet égard, mais nous
« ne disons point qu'il est le maître de son Père, le maître
« du Dieu qui gouverne le monde. » — Cf. *l.* II, *ch.* IX :
« Aussi ne croyons-nous pas que ce corps de Jésus, qu'on
« voyait et qu'on touchait alors, fût Dieu. Mais, que dis-je
« que nous ne le croyons pas de son corps? Nous ne le
« croyons pas même de son âme, de laquelle il est dit
« qu'elle fut saisie d'une tristesse mortelle... Nous aussi
« nous croyons tout de même que c'était le Verbe divin
« (ὁ Λόγος Θεός), le Fils du Dieu universel, qui disait dans
« Jésus : Je suis la voie, la vérité et la vie... C'est donc
« celui-là que nous reprochons aux Juifs de n'avoir pas

« reconnu pour Dieu, après tant de témoignages des pro-
« phètes qui le déclarent tel *au-dessous du Dieu souverain*,
« qui est son Père (κατὰ τὸν τῶν ὅλων Θεὸν καὶ πατέρα) et dont
« il est la grande vertu... Ce que nous ne disons pas pour
« séparer le Fils de Dieu d'avec Jésus; car depuis le mystère
« de l'incarnation le corps et l'âme de Jésus ont été très
« étroitement unis avec le Verbe, pour ne faire qu'un tout
« avec lui. »

Ibid., *l.* VI, *ch.* LXIV : « Il y aurait encore à examiner
« si le Fils unique de Dieu, le premier-né de toutes les
« créatures doit être nommé l'essence des essences, l'idée
« des idées et le principe de toutes choses, pendant que
« Dieu son père sera considéré comme un être beaucoup
« au delà de ce que tous ces termes signifient (ἐπέκεινα
« πάντων τούτων). »

Ibid., VIII, 26 : « Il ne faut invoquer que le seul Dieu
« souverain et il faut invoquer avec lui son Fils unique, le
« premier-né de toutes les créatures, le Verbe de Dieu, à
« qui il faut demander que, quand nos prières sont parve-
« nues à lui, il les présente, en qualité de notre grand sacri-
« ficateur, *à son Dieu* qui est aussi notre Dieu (ἐπὶ τὸν Θεὸν
« αὐτοῦ καὶ Θεὸν ἡμῶν), à son Père qui est aussi le Père de ceux
« qui vivent suivant ce que Dieu prescrit, dans sa parole. »

Ibid., *l.* V, *ch.* XI : « Lorsque notre Sauveur et notre
« Seigneur fut appelé *bon Maître*, il renvoya à son Père
« celui qui avait ainsi parlé : Pourquoi m'appelles-tu bon,
« lui dit-il, il n'y a que Dieu seul, que le Père qui soit
« bon. Si le Fils bien-aimé du Père a eu raison de dire
« cela, lui qui est l'image de la bonté de Dieu, avec com-
« bien plus de raison le soleil dirait-il à ceux qui l'adorent :
« Pourquoi m'adorez-vous? Adorez le Seigneur votre Dieu
« et ne servez que lui seul. »

On ne pourrait peut-être pas trouver dans les trois premiers siècles de l'Église un seul écrivain, d'où il ne fût facile d'extraire des déclarations analogues en faveur de la subordination du Fils au Père. Lorsque les ariens professaient que le Fils est une créature, qui, quoique parfaite, n'est ni de la même essence que son Père, ni éternelle comme lui, ni son égal en quoi que ce soit, ils étaient certainement bien plus fidèles à la doctrine primitive des chrétiens que les partisans d'Athanase. Ceux-ci abandonnaient la vraie tradition, celle des principaux docteurs de l'Église, pour épouser les sentiments d'un vulgaire idolâtre qui voulait à toute force faire du Christ un second Dieu. On s'explique ainsi très bien pourquoi le principal historien de l'Église, le plus érudit de ses écrivains, Eusèbe de Césarée, refusa de partager les doctrines de l'orthodoxie et se rangea du côté de l'arianisme.

L'orthodoxie professe que c'est le Verbe, la seconde personne de la Trinité, qui s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie.

Les Évangiles disent simplement (ce qui n'est pas du tout la même chose) que la Vierge conçut du Saint-Esprit (ἐκ πνεύματος ἁγίου, Math. I, 18 et 20), c'est-à-dire que le Saint-Esprit fut le Père de Jésus ; ou (Luc I, 35) « que le Saint-Esprit est venu sur elle et que la puissance du Très-Haut l'a couverte de son ombre. »

Hermas ne fait aucune allusion à la première opinion, ni non plus à une conception miraculeuse quelconque de l'homme-Christ. Il est évident que pour lui cet homme est né dans les mêmes conditions que tous les autres et que son union avec le Fils de Dieu a eu lieu postérieurement à

sa naissance. Il représente, en effet, l'homme-Christ (Simil. V, ch. II, 2) sous la figure d'un esclave que Dieu *a choisi* (ἐκλεξάμενος)[1] entre tous, comme lui étant particulièrement fidèle et agréable, et ajoute un peu plus loin (*Ibid*, ch. VI, 5), quand il donne l'explication de son allégorie, que Dieu fit habiter l'Esprit saint dans la chair qu'il voulut, c'est-à-dire dans un homme de son choix. Quant au moment où cette union eut lieu, Hermas n'en dit rien; mais on ne saurait douter qu'il considérait la circonstance du baptême de Jésus comme ayant été ce moment solennel.

Que cette manière de concevoir l'incarnation ait été celle de la première génération chrétienne, c'est ce dont on ne peut douter raisonnablement. Les Évangiles canoniques eux-mêmes, ainsi que le reste du Nouveau Testament, en présentent des témoignages incontestables. Il nous suffira de citer : 1° l'épithète de « *Issu de la postérité de David, pour la chair*, » que saint Paul donne (Rom. I, 3) à Jésus-Christ, et qui, sous sa plume, ne peut faire allusion qu'à la paternité réelle de Joseph. — 2° Les généalogies de Joseph qu'ont rapportées saint Mathieu (I, 1-7) et saint Luc (III, 23-38), généalogies qui n'ont pu être fabriquées que dans des milieux où on croyait Jésus véritablement fils de Joseph. — 3° La descente du Saint-Esprit sur Jésus, sous la forme d'une colombe, au moment de son baptême (Math. III, 16-17; Marc I, 9-11; Luc III, 21-22) et les réflexions dont nos évangélistes font suivre le récit de cet événement miraculeux : « Alors Jésus fut emmené par l'Esprit au désert pour être tenté par le diable,

1. Clément Romain dit de même, 1re Ep. Cor. chap. LXIV : « Dieu... qui a choisi (ἐκλεξάμενος) le Seigneur Jésus-Christ. »

Math. IV, 1. » — « Aussitôt après, Jésus fut poussé par l'Esprit au désert, Marc I, 12. » — « Jésus rempli du Saint-Esprit revint du Jourdain et fut poussé par un mouvement de l'Esprit au désert, Luc IV, 1. » — « Jésus, animé de la puissance de l'Esprit, s'en retourna en Galilée, Luc IV, 14. »

Il est clair que le fait même de cette descente du Saint-Esprit sur Jésus et celui du nouvel état d'inspiration, de cette espèce de possession, qui en résulte pour lui, excluent toute hypothèse d'une incarnation divine antérieure.

Saint Justin (*Tryph.* 38) constate, sans les blâmer autrement, qu'il y avait de son temps un certain nombre de chrétiens qui considéraient Jésus comme un homme né dans les conditions ordinaires : « Il ne faudrait pas nier, dit-il, qu'il soit le Christ, quand même *il semblerait avoir été engendré comme les autres hommes et n'être devenu le Christ que par le fait d'une élection.* En effet, il y en a parmi nous quelques-uns qui confessent qu'il est le Christ, mais qui professent qu'il n'est qu'un homme comme les autres. »

Nous avons encore le récit de la descente de l'Esprit saint sur Jésus, tel que le donnait l'antique Évangile des Hébreux ; rien n'est plus caractéristique : « Pendant que « Jésus se faisait baptiser, un feu parut sur l'eau [1]. Or, il « arriva, au moment où le Seigneur sortait de l'eau, que « toute la source de l'Esprit saint descendit pour reposer « sur lui, et lui dit : J'attendais *dans la série des prophètes* « que tu vinsses et que je pusse reposer sur toi. Tu es le

1. C'est ce que rapportent aussi saint Justin (Tryph. 38) et le Livre de la Prédication de Pierre et de Paul, cité dans le traité *De rebaptismate seu De non iterando baptismo*, attribué faussement à saint Cyprien. Voir aussi Epiphane, *Hæres.*, XXX, 13.

« lieu de mon repos (définitif) ; tu es mon fils premier-né, « qui règnes éternellement. » (Dans cet évangile, le Saint-Esprit, en vertu du genre du mot hébreu correspondant, était considéré comme la mère et non comme le Père du Christ.)

Le passage suivant des Homélies Clémentines (III, 20) est un excellent commentaire de ce qui précède : « La « piété se montre avant tout en ceci qu'elle reconnaît « l'Esprit de Christ en l'homme formé par Dieu au com-« mencement de cette économie. Changeant de formes « comme de noms, il a parcouru tous les âges, jusqu'à ce « qu'enfin, il obtienne le repos et reçoive l'onction de « l'amour divin, en récompense de l'œuvre qu'il a accom-« plie ; c'est lui qui a été le dominateur universel. »

Epiphane, *Hœres.*, xxx, 3 : « Ebion affirmait que le Christ avait été engendré par un homme, c'est-à-dire par Joseph... D'autres (parmi les ébionites) disent que le Christ vint du ciel, que c'est la première créature, un Esprit supérieur aux anges, qu'il est maître de toutes choses et que, portant le nom de Christ, il a reçu ce monde en partage. Il y descend quand il veut, et c'est ainsi qu'il vint dans Adam et qu'ayant revêtu le même corps, il se fit voir aux patriarches : après donc qu'il se fut montré à Abraham, à Isaac et à Jacob, il est encore venu dans les derniers jours revêtir le corps même d'Adam, avec lequel il est apparu comme un homme, a été mis en croix, est ressuscité, puis est monté au ciel. Mais ils nient tout ceci, quand la fantaisie les en prend, pour professer que l'Esprit, c'est-à-dire le Christ, vint en lui et se servit de Jésus même comme de vêtement. » — *Ibid.*, xxx, 14 : « Ils (les ébionites) pensent que Jésus a été un homme comme les autres et que ce qui descendit en lui sous la

forme d'une colombe fut le Christ qui s'unit à lui; le Christ même doit ainsi l'existence à l'un et à l'autre de ses deux parents. »— *Ibid.*, *ch.* XVI : « Les ébionites prétendent que deux puissances ont été établies par Dieu, dont l'une est le Christ et l'autre le Diable : Le Christ, disent-ils, a reçu en partage le siècle à venir, tandis qu'au Diable a été confié le siècle présent, et cette distribution a été faite par l'ordre de Dieu, conformément à la demande de chacun d'eux. Aussi disent-ils que Jésus est réellement fils d'un homme, qu'il a été élu, et qu'ainsi il a été appelé Fils de Dieu par élection, à la suite de la descente du Christ en lui, sous l'apparence d'une colombe venant d'en haut. Quant à ce Christ, d'après eux, il n'a pas été engendré par Dieu le Père, mais il a été créé comme un des archanges, tout en étant plus grand qu'eux : il est le Seigneur des anges et de tout ce qui a été fait par le Souverain Maître. » (*C'est tout à fait la doctrine que nous trouvons dans le* PASTEUR). — Réfutant ces hérésies des ébionites, Epiphane ajoute (XXX, 29) : « Ce n'est pas après ses trente ans ou à la suite de son baptême, qu'il devient Christ, mais... » — « Tu ne saurais donc dire qu'il est devenu Christ à partir du moment où l'Esprit est entré en lui. » — « Ce n'est pas après sa trentième année, quand le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe fut entré en lui, qu'il fut appelé Fils et Christ. »

Cérinthe et Carpocrate, s'appuyant sur le commencement de l'évangile de Mathieu, sur sa généalogie, prétendaient prouver que le Christ était véritablement issu du mariage de Joseph et de Marie (Epiph. *Hæres.*, XXX, 14). En outre, Cérinthe enseignait ce qui suit, d'après Epiph., *Hær.*, XXVIII, 1 : « Lorsque Jésus, qui était né de l'union de Joseph et de Marie, fut devenu grand, *le Christ, c'est-*

à-dire le Saint-Esprit, descendit sur lui de ce Dieu Souverain sous la forme d'une colombe, sur les bords du Jourdain. » — On lit à peu près la même chose dans Irénée, *Hœres.*, I, 26, 1, et dans Philosophouména, VII, 33.

Le Nouveau Testament présente au moins trois conceptions différentes de la divinité de Jésus-Christ, de plus en plus élevées, suivant qu'on considère les livres historiques, les épîtres attribuées à Paul et l'Apocalypse, enfin l'Évangile et les Épîtres qui portent le nom de Jean.

L'impression qui reste après la lecture des Synoptiques et des Actes est telle que Jésus semble n'y être donné que pour un prophète favorisé d'une infusion particulièrement abondante de l'Esprit-Saint. Il faut cependant y signaler trois passages, où le nom de Fils de Dieu lui est attribué dans un sens métaphysique et exclusif, ce sont : Marc XIII, 32; Math. XI, 27 avec Luc X, 22 et Math. XXVIII, 19. Il faut également remarquer que les récits de la conception miraculeuse rapportée par Mathieu et Luc tendent à mettre le Fils de Marie en dehors de l'humanité.

Dans la seconde série signalée ci-dessus, Jésus est présenté comme une sorte d'ange, instrument de la création (1 Corinth. VIII, 6; Coloss. I, 16; Hébr. I, 2 et XI, 3), abaissé momentanément en vue de son rôle de rédempteur; puis élevé jusqu'au trône de Dieu en récompense de son sacrifice. Voir par exemple 2 Corinth. VIII, 9; Philip. II, 5-11; Hébr. II, 6-11 et 17; III, 3; Apoc. V, 9.

Enfin la théologie johannique fait de Jésus un être participant positivement à la nature divine (Ev. I, 1), qui descend sur la terre sans perdre sa gloire (Ev. I, 14) à peine voilée, et qui se retrouve après sa mort (laquelle est

pour lui une glorification, Ev. XII, 23-28 et XIII 32) ce qu'il était auparavant, Ev. XVII, 5. Observons toutefois que Jean ne fait jamais allusion à l'éternité du Fils, mais seulement à sa préexistence par rapport au monde, et qu'il affirme continuellement son infériorité et sa subordination au Père.

Dans aucune de ces trois conceptions, il n'y a du reste trace de la dualité que comporte la définition du Christ formulée par la théologie catholique, où se trouvent unies sans confusion deux natures, la nature divine et la nature humaine, et deux personnes, le Verbe préexistant et l'homme formé du sang de Marie, avec leurs deux volontés distinctes et leurs deux intelligences inégales, de manière cependant à ce que le résultat soit une personne unique. Cette conception étonnante, monstrueuse, ne découle certainement pas des textes bibliques; elle est le produit des exigences d'une théorie déterminée de la rédemption.

Le Christ d'Hermas ne se rapporte exactement à aucun des types précédents. Pour notre auteur le Christ résulte de l'union de l'Esprit saint, Fils de Dieu, avec l'homme Christ; mais cette union n'est qu'une habitation temporaire du premier dans le second : l'homme Christ, nous dit Hermas (Sim. V, ch. VI, 6-8) a reçu dans le ciel sa demeure et sa récompense à part : quant au moment de la séparation entre le vrai Fils de Dieu et son fils adoptif, Hermas n'en parle pas; mais on peut croire, d'après la manière dont il s'exprime, que, comme certains hérétiques, Cérinthe entre autres, il admettait qu'elle s'était effectuée avant le supplice et la mort de Jésus. — Voyez Irénée, livre I, ch. XXVI, § 1; Philosoph., l. VII, 33 et X, 21; Théodoret, Hærit. Fab. l. II, ch. III, et Epiph., Hœres., l. XXVIII, ch. I.

Note C. — Nous disons qu'Hermas ne fait aucune allusion au Saint-Esprit, en tant que troisième personne divine. A l'occasion de cette omission, il faut remarquer que, tandis que la doxologie officielle est devenue cette formule : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, » les doxologies qui se rencontrent de temps en temps dans les épîtres du Nouveau Testament ne font jamais (sauf une exception, 2e Corinth. XIII, 13) mention du Saint-Esprit, et la même absence s'observe dans les adresses et les salutations. Voyez : Rom. XVI, 27; 1 Corinth. I, 3; 2e Corinth. I, 2; Gal. I, 3; Ephés. I, 1, 2; III, 21; V, 20; VI, 23; Philip. I, 2; IV, 19 et 23; 1 Thessal. I, 1; 2e Thessal. I, 2 et 12; III, 16-18; 1 Tim. I, 2; 2 Tim. I, 2; Tite, I, 4; Philém. I, 3; Hébr. XIII, 21; Jac. I, 1; 1 Pierre I, 2 et IV, 11; 2e Pierre I, 2; 1 Jean I, 3; 2 Jean I, 3; Jude I, 1 et 25; enfin Apocal. I, 4, où on lit : « ... par Celui qui est, ... par les sept esprits qui sont devant son trône et par Jésus-Christ. »

On sait en outre que dans le Nouveau Testament, jamais, sauf Mathieu XXVIII, 19, il n'est question du baptême que comme administré au nom de Jésus-Christ seul. Voyez Actes II, 38; VIII, 12, 16; X, 48; Rom. VI, 3; Gal. III, 27.

D'un autre côté saint Justin témoigne que de son temps on baptisait au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (1e Apol. ch. 61 en deux endroits), et il rapporte aussi que dans la consécration du pain et du vin, on invoquait ces trois noms (2e Apolog., ch. LXV).

L'omission du nom du Saint-Esprit se fait également remarquer dans les adresses, les salutations et les doxologies des lettres des Pères apostoliques. Voyez dans la 1re épître de Clém. Rom. aux Corinth. l'adresse et les

chapitres 59-61, 64 et 65; dans l'épître de Barnabé les versets I, 1; XVII, 2 et XXI, 9; dans l'épître de Polycarpe aux Philippiens, l'adresse et le verset XII, 2. — Il y a cependant des exceptions, telles que : Clém. Rom. II, 1 ss.; XLVI, 6; LVIII, 2, et Ignace aux Magnésiens, XIII, 2.

Il est hors de doute que saint Justin admettait une sorte de Trinité; voir, outre les endroits déjà cités, les chapitres 6, 13 et 60 de sa première apologie. Mais on est forcément amené à croire que le Saint-Esprit n'était pour lui qu'une forme particulière de manifestation du Verbe, dont il ne le distinguait pas nettement. En effet, s'il attribue en bien des endroits (1re Apolog. 32, 33, 35, 38, 39, 40, 41, 42, 44 et 61; Dial. c. Tryph. passim) l'inspiration des prophètes au Saint-Esprit, il l'attribue également au Verbe en maint autre passage (1re Apolog. ch. 36; 2e Apol. 10; Dial. c. Tryph. ch. 61)[1]; et, ce qui

1. 1re *Apol.* 36 : Lorsque vous entendez les discours des prophètes dits sous le couvert de quelque personnage, soyez persuadés qu'ils ont été prononcés, non par ceux qui se sont trouvés inspirés, mais par le Verbe divin (Θείου Λόγου) qui les agitait. — 2e *Apol.* 10 : Car le Verbe existait et existe, lui qui a prédit l'avenir par les prophètes. — Du reste, la même confusion peut être constatée dans le Nouveau Testament, entre autres dans le passage suivant, où l'auteur désigne indifféremment par *Esprit de Christ* et *Saint-Esprit*, la vertu divine qui a inspiré successivement les prophètes de l'Ancien Testament et les apôtres de l'Évangile (1 Pierre I, 10-12) : « Ce salut a été l'objet des recherches et des investigations des prophètes qui ont parlé de la grâce qui vous est destinée. Ils recherchaient à quel temps et à quelles circonstances faisait allusion l'*Esprit de Christ* qui était en eux, et qui annonçait d'avance les souffrances réservées au Christ, et les gloires qui devaient les suivre. Il leur fut révélé que c'était, non pour eux-mêmes, mais pour nous, que leur ministère était requis pour les choses, que ceux qui vous ont prêché l'Évangile par le *Saint-Esprit envoyé du ciel*, vous ont maintenant annoncées, et dans laquelle les anges désirent plonger leurs

est plus grave, après avoir déclaré que Dieu a prédit par l'Esprit prophétique et que la Vierge a conçu, ombragée par la vertu de Dieu, il ajoute aussitôt (1re Apol. ch. 33) que, par l'Esprit et la vertu de Dieu, il n'est pas permis d'entendre autre chose que le Verbe.—Cf. Dial. c. Tryph., ch. 61. — Il revient sur ce point en d'autres endroits, par exemple Dial. c. Tryph., ch. 68, où il déclare que l'Écriture ne nous enseigne pas à adorer autre chose que le Créateur de l'univers et le Christ : de même au chapitre 65 de ce dernier ouvrage, il enseigne que Dieu ne partage sa gloire avec aucun autre que le Fils (O Θεὸς τῷ Χριστῷ αὐτοῦ μόνῳ τὴν δόξαν δίδωσιν).

On peut dire qu'en fait les Pères et Apologistes des deux premiers siècles n'ont pas fait de différence entre le Saint-Esprit et la nature divine préexistante du Christ. En voici quelques nouveaux témoignages : 2e *Epitre de Clém. Rom. aux Corinth.* IX, 5 : « Le Seigneur Christ qui nous a sauvés, qui était d'abord Esprit, s'est fait chair et nous a ainsi appelés. » — *Ibid.* XIV, 4 : » Si nous disons

regards. » — Voir encore Rom. VIII, 9; 2 Corinth. III, 17 et Galat. IV, 6. — En outre Cf. Év. Jean XIV, 16-17 avec XIV, 18; VII, 39 et 1 Ep. II, 1 et 26-27. — Si le Saint-Esprit est parfois personnifié dans le Nouveau-Testament (Jean XIV, 26; XV, 26; XVI, 13-15), il en est encore plus souvent parlé comme d'un fluide comparé à l'eau, à l'huile, au sang, au feu, qui est tenu par Dieu en réserve comme un trésor et distribué aux saints avec plus ou moins d'abondance, Actes II, 17 et Jean IV, 34. C'est ainsi qu'on trouve l'expression *baptiser dans l'Esprit-Saint* opposée à celle de *baptiser dans l'eau* (Math. III, 11 ; Marc I, 8; Luc III, 16 et Jean I, 33; Actes I, 5 et XI, 16); qu'on voit la communication de l'Esprit-Saint comparée à une onction (Luc IV, 18; Actes X, 38; 2e Corinth. I, 21 ; 1 Ep. Jean II, 20 et 27); enfin que Jean dit (1 Ep. V, 7) : « Car il y en a trois qui rendent témoignage, l'esprit, l'eau et le sang, et ces trois s'accordent. »

que l'Église est la chair et le Christ l'esprit, il s'ensuivra que celui qui a outragé la chair a outragé l'Église. Un pareil homme ne participe pas à l'Esprit qui est le Christ (τοῦ Πνεύματος, ὅ ἐστιν ὁ Χριστός). » — *Théophile ad Autolyc.* ii, 10 : « Ce Verbe, qui est Esprit de Dieu, commencement, sagesse et puissance du Très-Haut, descendit dans les prophètes. — *Hippolyte Noët., ch.* 16 : « Or, qui est-ce qui est sorti du Père, si ce n'est le Verbe ? Qui est-ce qui a été engendré de lui, si ce n'est l'Esprit, c'est-à-dire le Verbe ? »

Note D. — Citation des passages où il est fait allusion aux divers ministères exercés dans l'Église de Rome.

Vis. II, ii, 6 : ἐρεῖς οὖν τοῖς προηγουμένοις τῆς Ἐκκλησίας.	Tu diras donc aux conducteurs de l'Église.
Vis. II, iv, 2 et 3 : ἠρώτησέν με εἰ ἤδη τὸ βιβλίον δέδωκα τοῖς πρεσβυτέροις ... σὺ δὲ ἀναγνώσῃ εἰς ταύτην τὴν πόλιν μετὰ τῶν πρεσβυτέρων τῶν προϊσταμένων τῆς Ἐκκλησίας.	Elle me demanda si j'avais déjà donné le livre aux anciens... Quant à toi, tu le liras dans cette ville avec les anciens placés à la tête de l'Église.
Vis. III, i, 8 : Κυρία, ἄφες τοὺς πρεσβυτέρους πρῶτον καθίσαι.	Maîtresse, permets que les anciens s'assoient d'abord.
Vis. III, v, 1 : ... οὗτοι εἰσιν οἱ ἀπόστολοι καὶ ἐπίσκοποι καὶ διδάσκαλοι καὶ διάκονοι, οἱ πορευθέντες κατὰ κὴν σεμνότητα τοῦ Θεοῦ καὶ επισκοπήσαντες καὶ διδάξαντες καὶ διακονήσαντες ἁγνῶς καὶ σεμνῶς τοῖς ἐκλεκτοῖς τοῦ Θεοῦ, οἱ μὲν κεκοιμημένοι, οἱ δὲ ἔτι ὄντες.	Ceux-ci sont les apôtres et les évêques et les docteurs et les diacres qui ont marché dans la voie de la sainteté de Dieu ; qui ont surveillé, enseigné et administré purement et saintement les élus de Dieu, dont les uns sont morts et les autres encore vivants.
Vis. III, x, 7 et 8 : νῦν οὖν ὑμῖν λέγω τοῖς προηγουμένοις τῆς Ἐκκλησίας καὶ τοῖς πρωτοκαθεδρίταις...	Maintenant donc, je vous le dis, à vous les conducteurs de l'Église, à vous qui occupez les premiers sièges.
Sim. VIII, vii, 4 : πάντοτε οὗτοι πιστοὶ καὶ ἀγαθοὶ ἐγένοντο, ἔχοντες δὲ	Ceux-ci ont été tout à fait fidèles et bons, mais ils ont entretenu

ζῆλόν τινα ἐν ἀλλήλοις περὶ πρωτείων καὶ περὶ δόξης τινός· ἀλλὰ πάντες οὗτοι μωροί εἰσιν ἐν ἀλλήλοις ἔχοντες ζῆλον περὶ πρωτείων.

certaines rivalités entre eux, au sujet des premières places et des honneurs : bien fous, tous ceux qui se disputent ainsi les premières places !

Sim. IX, xxvii, 1 et 2 : ἐκ δὲ τοῦ ὄρους τοῦ δεκάτου... οἱ πιστεύσαντες τοιοῦτοι εἰσιν· ἐπίσκοποι καὶ φιλόξενοι, οἵτινες ἡδέως εἰς τοὺς οἴκους ἑαυτῶν πάντοτε ὑπεδέξαντο τοὺς δούλους τοῦ Θεοῦ ἄτερ ὑποκρίσεως· οἱ δὲ ἐπίσκοποι πάντοτε τοὺς ὑστερημένους καὶ τὰς χήρας τῇ διακονίᾳ ἑαυτῶν ἀδιαλείπτως ἐσκέπασαν καὶ ἁγνῶς ἀνεστράφησαν πάντοτε.

Sur la dixième montagne, voici ce que sont les fidèles : ce sont des évêques hospitaliers qui accueillent de tous côtés avec empressement les serviteurs de Dieu dans leurs maisons, sans hypocrisie : ces évêques ne se sont jamais lassés d'abriter de tous côtés sous leur ministère les indigents et les veuves· et ils se sont toujours comportés saintement.

Sim. IX, xxxi, 5 ss. : Sin autem aliqua ex his (pecoribus) dissipata invenerit, væ erit pastoribus! Quod si ipsi pastores dissipati reperti fuerunt, quid respondebunt pro pecoribus his ? Numquid dicturi sunt a pecore se vexatos? Non credetur illis. Incredibilis enim res est pastorem pati posse a pecore : et magis punietur propter mendacium suum. Et ego sum pastor, et validissime opportet me de vobis reddere rationem.

Mais s'il trouve quelques brebis dispersées, malheur aux pasteurs! Et si les pasteurs eux-mêmes sont trouvés égarés, comment répondront-ils pour leurs brebis? Diront-ils qu'ils ont été persécutés par le troupeau? On ne les croira pas. C'est, en effet, une chose incroyable qu'un pasteur puisse avoir à souffrir de ses brebis : et son mensonge lui attirera une punition plus grave. Moi aussi, je suis berger; et il faut à toute force que je rende compte de vous.

Sim. IX, xxvi, 2 : Οἱ μὲν τοὺς σπίλους ἔχοντες διάκονοι εἰσι κακῶς διακονήσαντες καὶ διαρπάσαντες χηρῶν και ὀρφανῶν τὴν ζωήν, καὶ ἑαυτοῖς περιποιησάμενοι ἐκ τῆς διακον ας ἧς ἔλαβον διακονῆσαι.

Ceux qui ont des taches sont des diacres qui ont mal administré et ont mis au pillage le bien des veuves et des orphelins, et qui se sont fait un revenu du ministère qui leur avait été confié.

Mand. IV, iii, 1 : Ἤκουσα παρά

J'ai entendu dire à certains

τινων διδασκάλων ὅτι ἑτέρα μετάνοια οὐκ ἔστιν εἰ μὴ ἐκείνη, ὅτε εἰς ὕδωρ κατέβημεν καὶ ἐλάβομεν ἄφεσιν ἁμαρτιῶν ἡμῶν τῶν προτέρων.

docteurs que Dieu n'admet pas d'autre repentance que celle qui accompagne le baptême, alors que nous recevons la rémission de nos péchés antérieurs.

Sim. IX, xv, 4 : Οἱ δὲ τριάκοντα πέντε (λίθοι) προφῆται τοῦ Θεοῦ καὶ διάκοναι αὐτοῦ· οἱ δὲ τεσσαράκοντα ἀπόστολοι καὶ διδάσκαλοι τοῦ κηρύγματος τοῦ Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ.

Les trente-cinq pierres sont les prophètes de Dieu et ses ministres. Les quarante sont les apôtres et les docteurs de la prédication du Fils de Dieu

Sim. IX, xvi, 5 : Οὗτοι οἱ ἀπόστολοι καὶ οἱ διδάσκαλοι οἱ κηρύξαντες τὸ ὄνομα τοῦ Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ, κοιμηθέντες ἐν δυνάμει καὶ πίστει τοῦ Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ...

Parce que ces apôtres et ces docteurs qui ont prêché le nom du Fils de Dieu, après s'être endormis dans la puissance et la foi du Fils de Dieu, ont encore prêché à ceux qui s'étaient endormis avant eux.

Sim. IX, xxv, 2 : ἀπόστολοι καὶ διδάσκαλοι οἱ κηρύξαντες εἰς ὅλον τὸν κόσμον καὶ οἱ διδάξαντες σεμνῶς καὶ ἁγνῶς τὸν λόγον τοῦ Κυρίου...

Ce sont les apôtres et les docteurs qui ont prêché dans tout le monde, qui ont enseigné avec sainteté et pureté la parole du Seigneur...

On voit que ces textes nous révèlent l'existence : 1° de conducteurs (προηγουμένοι) et d'anciens (πρεσβυτέροι), placés à la tête de l'Eglise (προϊσταμένοι) et occupant les premières places (τα πρωτεία, πρωτοκαθεδρίται) ; — 2° de surveillants (ἐπίσκοποι) (faisant évidemment partie du corps des conducteurs ou anciens) qui font la police de l'Église et exercent l'hospitalité à l'égard des fidèles venus du dehors ; — 3° de diacres (διάκονοι) chargés de gérer les biens des pauvres ; — 4° d'apôtres (ἀπόστολοι) et de docteurs (διδάσκαλοι) répandant la parole de Dieu. Outre les apôtres, Hermas ne mentionne (p. ex. Vis. III, v, 1) que trois charges, celles des surveillants, des docteurs et des diacres. Il n'est fait nulle part la moindre allusion à un chef

8

unique placé à la tête de l'Église, au-dessus des anciens, des docteurs, des diacres et du reste des fidèles.

On est du reste conduit aux mêmes conclusions, pour ces églises primitives, par l'étude des textes du Nouveau Testament. Qu'on considère soit les adresses[1] des épîtres, soit les recommandations relatives à la discipline, soit les allusions faites aux diverses charges et en général au fonctionnement de l'organisme de ces communautés, on ne trouve absolument rien qui puisse laisser soupçonner l'existence d'un supérieur à la tête de chacune d'elles[2]. Le germe du clergé s'y rencontre dans les fonctions remplies par les diacres, les docteurs et les anciens ou évêques; mais alors les docteurs constituaient des fonctionnaires distincts, et quant aux dénominations d'anciens et d'évêques, elles ne désignaient qu'une seule et même chose, qui

1. Dans ces passages de l'Apocalypse (II, 1, 8, etc.): « Écris à l'ange de l'Église d'Éphèse, de Smyrne, etc. », l'ange ne figure pas un évêque, mais désigne un véritable ange supposé préposé à chaque Église et la personnifiant.

2. *Rom.* XII, 6 : Mais nous avons des dons différents suivant la grâce qui nous a été donnée : nous avons, suivant l'analogie de la foi, soit la prophétie, soit le ministère dans le diaconat; nous avons aussi le docteur qui se livre à l'enseignement, et celui qui exhorte, qui s'adonne à l'exhortation. Que celui qui donne le fasse avec générosité; que celui qui préside y mette du soin; que celui qui prend pitié secoure avec joie. — 1 *Corinth.* XII, 27 ss.: Dieu a établi dans l'Église, premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des docteurs; il a établi ensuite ceux qui ont le don des miracles, puis ceux qui ont le don de guérir, de secourir, de gouverner, de parler les diverses sortes de langues. Tous sont-ils apôtres? Tous sont-ils prophètes? Tous sont-ils docteurs? Tous ont-ils le don des miracles? Tous ont-ils le don de guérir? Tous parlent-ils des langues? Tous interprètent-ils? — *Éphés.* IV, 11 : Lui-même a donné lesuns comme apôtres, les autres comme prophètes, d'autres comme évangélistes, d'autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints..., etc.

s'est scindée seulement plus tard. Ce dernier point est facile à établir avec la dernière évidence par les textes suivants :

Actes xx, 17, 28 : Cependant, de Milet Paul envoya à Ephèse pour faire venir auprès de lui *les anciens* (τοὺς πρεσβυτέρους) de l'Église, et lorsqu'ils furent arrivés auprès de lui, il leur dit : « Vous savez..... Veillez sur vous-mêmes et sur tout le troupeau au milieu duquel l'Esprit saint vous a établis *évêques* (ἐπίσκοπους) pour paître l'Église de Dieu. »

Tite I, 5-7 : Si je t'ai laissé en Crète, c'est afin que tu presses les réformes qui restent à faire, et que, dans chaque ville, tu établisses *des anciens* (πρεσβυτέρους), aux conditions que je t'ai prescrites : être irréprochable, mari d'une seule femme, avoir des enfants croyants, qui ne puissent être accusés de vivre dans la débauche ou qui soient indisciplinés ; car il faut que *l'évêque* (τὸν ἐπίσκοπον) soit irréprochable, comme économe de Dieu...

Les deux passages suivants sont encore instructifs, 1° parce que *les anciens* y sont nommés sans aucune allusion à un chef ; 2° parce que Pierre s'intitule lui-même *ancien* et non évêque ; 3° parce que la fonction des anciens est désignée par les termes de ἐπισκοπέω, dérivé d'ἐπίσκοπος, évêque :

Jac. v, 14 : Quelqu'un, parmi vous, est-il malade? qu'il fasse appeler les anciens de l'Église... — 1 *Pierre* v, 12 : Je m'adresse maintenant aux anciens qui sont parmi vous, moi qui suis ancien comme eux et témoin des souffrances du Christ, et qui ai part aussi à la gloire qui doit apparaître. Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, veillant sur lui (ἐπισκοποῦντες), non par contrainte, mais de bon gré.

Quant aux deux extraits qui suivent, ils prouvent que les auteurs du Nouveau Testament ne connaissent que deux classes de fonctionnaires administratifs, celle des anciens ou évêques et celle des diacres :

Philip. I, 1 : Paul et Timothée, esclaves de Jésus-Christ, *à tous les saints* en Christ Jésus, qui sont à Philippes, avec *les évêques et les diacres* (remarquer le pluriel d'évêques). — 1 *Tim.* III, 2 *et* 8 : Il faut donc que l'*évêque* soit irréprochable, mari d'une seule femme, ... il faut qu'il reçoive aussi un bon témoignage de ceux du dehors, afin qu'il ne donne prise ni aux invectives, ni aux pièges du diable. De même il faut que *les diacres* soient honnêtes, sans duplicité. (Pas de classe intermédiaire entre les évêques et les diacres.)

Saint Jérôme, dans son commentaire sur *Tite* I, 5, reconnaît dans les termes suivants cette identité originelle des prêtres et des évêques : « Apostolus perspicue « docet eosdem esse presbyteros quam episcopos. Quod « autem postea unus electus est qui cæteris præponeretur, in schismatis remedium factum est. Idem est ergo « presbyter quam episcopus, et antequam diaboli instinctu studia in religione fuerant, communi presbyterorum consilio ecclesiæ gubernabantur[1] ». — Voir encore les explications de saint Jean Chrysostome et de Théodoret sur Philip. I, 1.

L'épître dite de Clément Romain aux Corinthiens,

1. L'épître à Tite et la 1re à Timothée sont les seuls livres du Nouveau Testament où on ait pu saisir quelque allusion plus ou moins fondée à l'institution de l'épiscopat. Or il se trouve précisément que ce sont aussi les seuls, avec Philém. et Thessalonic. dont on ne trouve aucune trace dans le *Pasteur*, avec lesquels ce dernier ouvrage n'ait aucun point de contact.

écrite vers l'an 95, donne lieu aux mêmes conclusions. Il faut d'abord remarquer que cette lettre n'est pas adressée par un évêque à un autre évêque, mais par l'Église de Rome à l'Église de Corinthe[1]; la tradition en attribue la rédaction à Clément : que cette tradition soit véritable ou non, il y a un fait constant, c'est que l'auteur écrit non comme chef, mais comme simple interprète de son Église. Si de véritables évêques eussent existé à la tête des deux Églises en question, si surtout Clément se fût cru les droits et l'autorité d'un pape[2], comment n'en verrait-on pas quelques traces dans cette longue épître, dont le but est précisément de rappeler les Corinthiens à une certaine discipline, de leur rappeler l'obéissance qu'ils devaient aux chefs régulièrement élus par eux?

Loin de là, en lisant cette lettre attribuée à Clément, on voit : 1° que le titre d'*ancien* y est pris pour synonyme de celui d'*évêque* (ch. XLIV); 2° que jamais il n'est question de l'évêque de Corinthe, mais toujours des anciens de cette Eglise; ce sont eux qui sont établis sur la communauté et à qui on doit l'obéissance (chap. XLVII, LIV et LVII); 3° que l'auteur ne connaît que deux classes de fonctionnaires, les anciens ou évêques, et les diacres (ch. XL et XLII).

1. *Irénée*, l. III, chap. III, 3: Sous ce Clément, l'Église de Rome (quæ est Romæ Ecclesia) écrivit aux Corinthiens une lettre excellente. — *Eusèbe*, III, 16 : Τούτου δὴ οὖν Κλήμεντος ὁμολογουμένη μία ἐπιστολὴ φέρεται, μεγάλη τε καὶ θαυμασία ἣν ὡς ἀπὸ τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τῇ Κορινθίων διετυπώσατο. — *Id.* XXXVIII, 1 : ... καὶ τοῦ Κλήμεντος ἐν τῇ ἀνωμολογημένῃ παρὰ πᾶσιν, ἣν ἐκ προσώπου τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τῇ Κορινθίων διετυπώσατο.

2. Qu'on se figure comment le pape écrirait aujourd'hui à un diocèse en révolte contre son clergé, et on comprendra toute la valeur de cette observation.

Ep. Clém. ch. 44 : Nos apôtres connurent qu'il y aurait des compétitions pour le titre d'*évêque* (ἐπὶ τοῦ ὀνόματος τῆς ἐπισκοπῆς) : c'est pourquoi ils conﬁèrent ce titre à ceux que nous avons dit... Ceux donc qui ont été établis par les apôtres, ou ensuite par d'autres, nous ne croyons pas juste de les rejeter du ministère. — Heureux *les anciens* (οἱ πρεσβύτεροι) qui ont achevé leur carrière avant nous... Ceux là du moins ne craignent pas que quelqu'un vienne les tirer de la place qui leur a été assignée !

Ibid. ch. 47, 6 : Il est honteux d'entendre dire que cette Église de Corinthe est en révolte contre les anciens...

Ibid. ch. 54, 2 : Que le troupeau du Christ soit en paix avec les anciens qui ont été établis.

Ibid. ch. 57, 1 : Soumettez-vous aux anciens.

Ibid. ch. 40, 5 : La suprême volonté du Seigneur a fixé ceux qui doivent être les ministres des offrandes. Le grand prêtre (τῷ ἀρχιερεί) a ses attributions ; une place spéciale est assignée aux prêtres (τοῖς ἱερεῦσιν) ; des fonctions particulières sont données aux lévites (τοῖς Λευίταις) : le laïque (ὁ λαϊκος ἄνθρωπος) est lié par des obligations qui lui sont propres [1].

1. Clément cite textuellement de longs et nombreux passages de l'Épître aux Hébreux : on voit qu'il s'était complètement assimilé la doctrine de l'auteur de cette épître. Pour lui donc, comme pour ce dernier, le grand prêtre des chrétiens ne pouvait être que Jésus-Christ. Restent alors deux ordres, les prêtres, c'est-à-dire les anciens ou évêques, et les lévites, c'est-à-dire les diacres. Par laïques, Clément entend ceux des fidèles qui n'exerçaient aucun ministère. — Voir toute l'épître aux Hébreux et en particulier le ch. VIII, 1-2 : « Un point capital dans notre sujet, c'est que nous avons un souve- « rain sacrificateur (ἀρχιερέα) tel qu'il s'est assis à la droite du Trône « de la Majesté divine dans les cieux en qualité de ministre du Lieu

Ibid. ch. 42, 4 : Prêchant ainsi à travers les campagnes et les villes, les apôtres choisissaient ceux qui avaient été les prémices de leur apostolat, et après les avoir éprouvés par l'Esprit, ils les établissaient *évêques et diacres* (ἐπισκόπους καὶ διακόνους) de ceux qui devaient croire. Et ce ne fut pas là une nouveauté : il y avait longtemps que l'Écriture parlait *d'évêques et de diacres*, puisqu'elle dit quelque part : J'établirai *leurs évêques* sur les fondements de la justice *et leurs diacres* sur les bases de la foi.

Un point intéressant à noter dans l'épître de Clément, c'est que le terme d'ancien, tout en désignant les chefs de la communauté, y est souvent opposé à celui de jeunes gens ; on en est encore à la naissance de l'institution, au moment où *les prêtres* étaient vraiment les plus âgés de l'Église.

Clém. I ; 3 : « Vous faisiez tout sans acception de personnes et vous marchiez suivant les lois de Dieu, soumis à vos chefs (τοῖς ἡγουμένοις ὑμῶν). Vous rendiez l'honneur convenable à vos anciens (τοῖς παρ'ὑμῖν πρεσβυτέροις), vous avertissiez les jeunes gens (νέοις) d'avoir des sentiments honnêtes et graves. » — *Ibid.* III, 3 : « Ainsi les jeunes gens se sont élevés contre les anciens (οὕτως ἐπηγέρθησαν οἱ νέοι ἐπὶ τοὺς πρεσβυτέρους). — *Ibid.* XXI, 6 : Vénérons ceux qui sont à notre tête (τοὺς προηγουμένους ἡμῶν), honorons les anciens (τοὺς πρεσβυτέρους), instruisons les jeunes gens (τοὺς νέους) dans la crainte de Dieu... »

C'est ainsi que dans la première épître de Pierre, on

« très saint et du véritable tabernacle qui a été dressé par le Sei-
« gneur, non par un homme. En effet, tout souverain sacrificateur
« (πᾶς ἀρχιερεύς) étant établi pour offrir des oblations et des sacri-
« fices, il était nécessaire que lui aussi eût quelque chose à offrir. »

lit (v. 1 et 5) : « Je m'adresse maintenant aux anciens (τοὺς πρεσβυτέρους) qui sont parmi vous, moi qui suis ancien comme eux... De même, vous qui êtes jeunes (νεώτεροι), soyez soumis aux anciens (ὑποτάγητε πρεσβυτέροις).

Dans le célèbre fragment de Papias qu'Eusèbe nous a conservé au Livre III, ch. 39, de son Histoire ecclésiastique, c'est sous le nom *d'anciens* uniquement que sont désignés les personnages marquants, par lesquels s'étaient transmises les traditions apostoliques. (ὅσα ποτὲ παρὰ τῶν πρεσβυτέρων καλῶς ἔμαθον — εἰ δέ που καὶ παρηκολουθηκώς τις τοῖς πρεσβυτέροις ἔλθοι τοὺς τῶν πρεσβυτέρων ἀνέκρινον λόγους. — ὁ πρεσβύτερος Ἰωαννης.

L'habitude de donner souvent aux évêques le nom d'anciens s'est conservé longtemps et trahit leur origine. En voici quelques exemples : *Irénée*, *L.* IV, 26, 2 : Quapropter eis qui in Ecclesia sunt presbyteris obaudire oportet, his qui successionem habent ab apostolis, sicut ostendimus; qui cum episcopatus successione charisma veritatis certum secundum placitum Patris acceperunt.

Eus. H. E. v, 15 : Οἱ δ'ἐπὶ Ῥώμης ἤκμαζον, ὧν ἡγεῖτο Φλωρῖνος, πρεσβυτερίου τῆς ἐκκλησίας ἀποπεσών. — *Irén.*, *ap. Eus.* v, 20, 4 : ταῦτα τὰ δόγματα οἱ πρὸ ἡμῶν πρεσβύτεροι οἱ καὶ τοῖς ἀποστόλοις συμφοιτήσαντες οὐ παρέδωκάν σοι. — *Irén.*, *ap.*, *Eus.* v, 20, 7 : ὁ Πολύκαρπος.. ἐκεῖνος ὁ μακάριος καὶ ἀποστολικὸς πρεσβύτερος. — *Irén. ap. Eus.*, v, 24, 14 : Οἱ πρὸ Σωτῆρος πρεσβύτεροι οἱ προστάντες τῆς ἐκκλησίας ἧς σὺ νῦν ἀφηγῇ, Ἀνίκητον λέγομεν καὶ Πίον. (Soter est le 11e pape; il est appelé ἐπίσκοπος par Eus. IV, 23, 9 et 10; 30, 3). *Irén. ap. Eus.* v, 24, 15 : Οἱ πρὸ σοῦ (Βίκτορος) πρεσβύτεροι. — *Ir. ap. Eus.*, 24, 16 : Οὔτε μὴν ὁ Πολύκαρπος τὸν Ἀνίκητον ἔπεισε τηρεῖν, λέγοντα τὴν συνήθειαν τῶν πρὸ αὐτοῦ πρεσβυτέρων ὀφείλειν κατέχειν.

Dans la célèbre histoire de saint Jean et du jeune brigand que rapporte Clément d'Alexandrie dans son livre

Quis dives salvetur, *ch.* XLII, le chef de l'Église d'Éphèse est appelé indifféremment ἐπίσκοπος et πρεσβύτερος.

On peut donc affirmer, comme conclusion, que l'épiscopat n'est pas dû à une prévision divine *d'une nature miraculeuse;* il est né après coup, sous la pression des circonstances. Cette institution s'imposa de très bonne heure comme une nécessité pour maintenir l'ordre, la discipline et la pureté du dogme dans les églises, et aussi pour faciliter les communications et assurer la communion entre la multitude des communautés dispersées sur toute la surface de l'empire romain. Quoi de plus naturel que de voir les conseils d'anciens se donner des présidents, d'abord annuels, puis à vie, et ceux-ci usurper peu à peu une autorité indépendante et absolue ?

Note E. — Les premiers écrivains chrétiens exhortent souvent les fidèles à l'allégresse spirituelle. C'est pour eux un don du Saint-Esprit, une sorte de vertu, le témoignage d'une foi sincère. Cette allégresse est tout autre chose que le sentiment d'une conscience satisfaite d'elle-même ; c'est la joie mystique d'une âme qui se sent intimement unie à la divinité, supérieure à toutes les misères de ce monde et assurée d'une félicité prochaine et éternelle. Voici quelques-unes de ces exhortations :

Rom. XIV, 17 : Le royaume de Dieu consiste dans la justice, dans la paix et dans la joie (χαρά) par l'Esprit saint.

Gal. V, 22 : Le fruit de l'Esprit au contraire, c'est l'amour, la joie (χαρά), la paix, la patience, la mansuétude, la bonté, la bonne foi, la douceur, la tempérance.

1re *Thessalon.* I, 6 : ... en accueillant la Parole au milieu de grandes afflictions, avec la joie (μετὰ χαρᾶς) que donne le Saint-Esprit.

Jean XVII; 13 : Maintenant, je viens vers toi et je t'adresse cette prière, pendant que je suis au monde, afin qu'ils possèdent complètement ma joie (τὴν χαρὰν τὴν ἐμὴν) au dedans d'eux[1].

Rom. XV, 13 : Que le Dieu de l'espérance vous fasse trouver dans votre foi toute sorte de joie (πασῆς χαρᾶς) et de paix, pour que vous soyez plein d'espérance, par la puissance de l'Esprit saint.

Colos. I, 11 : Que Dieu vout donne d'être fortifiés de toute manière par sa glorieuse puissance pour tout supporter et endurer avec joie (μετὰ χαρᾶς).

Philip. III, 1 : Au reste, mes frères, réjouissez-vous dans le Seigneur (χαίρετε ἐν Κυρίῳ).

Philip. IV, 4 : Réjouissez-vous dans le Seigneur; je vous le répète, réjouissez-vous.

2 *Corinth.* I, 24... Mais nous tâchons de contribuer à votre joie.

Actes XIII, 52 : Toutefois les disciples étaient remplis de joie (χαρᾶς) et d'Esprit saint.

1 *Pierre* I, 8 : Vous tressaillez d'une joie ineffable et glorieuse (ἀγαλλιᾶσθε χαρᾷ ἀνεκλαλήτῳ καὶ δεδοξασμένῃ), parce que vous allez remporter le salut de vos âmes.

1 *Ep. Jean* I, 4 : Et nous écrivons ces choses afin que votre joie soit parfaite.

Barnabé, VII, 1 : Comprenez donc, enfants de la joie (τέκνα εὐφροσύνης), que...

Barnabé, I, 6 : Il y a donc trois dogmes[2] du Seigneur : l'espérance du salut, commencement et fin de notre foi;

1. Voir encore Jean XV, 11; XVI, 20, 22, 24.

2. Δογματα sunt Dei præcepta in quibus sensus aliquis gravis et arcanus inest.

la justice, commencement et fin du jugement ; la charité dans la joie et l'allégresse (ἀγάπη εὐφροσύνης καὶ ἀγαλλιάσεως), témoignage de la justice des œuvres.

Rom. XII, 12 : Que l'espérance vous rende joyeux (τῇ ἐλπίδι χαίροντες).

1 *Thessalon.* v, 16 : Soyez toujours joyeux.

Note F.— Ces passages font allusion au retour prochain du Christ, retour que les premiers chrétiens considéraient comme imminent. Cette croyance superstitieuse, à laquelle se rattachait l'espoir d'un règne de mille ans pour les élus, n'a pas peu contribué à assurer le succès de la prédication chrétienne et à entretenir l'enthousiasme des fidèles : elle a laissé dans le Nouveau Testament des traces innombrables, dont voici les principaux échantillons :

Math. XVI, 27-28 (*Marc* VIII, 38 — IX, 1 ; *Luc* IX, 26-27) : ... En effet, le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père, avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. En vérité, je vous le dis, quelques-uns de ceux qui sont ici présents ne goûteront point la mort, qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir dans sa royauté.

Math. XXVI, 64 (*Marc* XIV, 62) : Jésus répondit à Caïphe : « Tu l'as dit ; et même je vous déclare que désormais vous verrez le Fils de l'homme siéger à la droite du Tout-Puissant et venir sur les nuées du ciel. »

Math. XXIV, 3-36 : Comme il était assis sur la montagne des Oliviers, ses disciples vinrent lui dire en particulier : « Dis-nous quand cela (la destruction du temple) doit avoir lieu, et quel sera le signe de ton avènement et de la fin du monde? » Jésus leur répondit : « Prenez garde... *(Annonce de la violation du lieu saint et d'une*

période de grande détresse.) Aussitôt après ces temps de détresse, le soleil pâlira, la lune refusera sa lumière, les étoiles tomberont du ciel et les puissances des cieux seront ébranlées. Alors paraîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme, et tous les peuples de la terre se frapperont la poitrine, et ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel, revêtu d'une grande puissance et d'une grande gloire. Il enverra ses anges, qui, au son éclatant de la trompette, rassembleront ses élus des quatre vents, d'un bout du monde à l'autre. (*Comparaison du figuier.*) En vérité, je vous dis que cette génération ne passera point que tous ces événements n'arrivent. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. Quant au jour et à l'heure, nul ne le sait, pas même les anges du ciel, mais mon Père seul. » (Cf. Marc XIII, 1-32 et Luc XXI, 5-33).

1 *Corinth.* XV, 51-53 : Voici un mystère que je vous révèle : nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons changés, en un instant, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette : car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés. Car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité.

1 *Thessaloniciens* IV, 13-18 : Nous ne voulons pas, mes frères, que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui sont morts, afin que vous ne vous affligiez pas comme les autres, qui n'ont point d'espérance. Si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, de même nous devons croire que Dieu ramènera avec Jésus-Christ et par lui ceux qui sont morts. Nous vous affirmons, par la parole du Seigneur, que nous, qui vivons et qui sommes laissés pour l'avènement du Seigneur, nous ne devancerons point ceux

qui sont morts. Le Seigneur lui-même, au signal donné à la voix d'un archange et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel; alors ceux qui sont morts en Christ resssusciteront d'abord; puis nous, les vivants, ceux qui auront été laissés, nous serons enlevés tous ensemble avec eux sur les nuées pour aller au-devant du Seigneur, dans les airs; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. Consolez-vous donc les uns les autres dans ces pensées.

2e *Thessalonic.* II, 6 ss. : Et maintenant vous savez ce qui empêche l'adversaire de paraître avant son temps, car le mystère de l'impiété déploie déjà son action; seulement il faut attendre, pour qu'il éclate, que celui qui fait obstacle à cette heure soit écarté. Alors paraîtra l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche et anéantira par l'éclat de son avènement. Cet impie paraîtra avec une puissance satanique...

Voyez encore : Actes II, 15 ss. — Rom. XVI, 20. — 1 Corinth. VII, 26 et 29; X, 11. — Philip. IV, 5. — 1 Thessal. III, 13. — Hébr. I, 2; IX, 26; X, 25 et 37. — Jac. V, 4, 8 et 9. — 1e Pierre I, 5 et 20; IV, 7 et 17; V, 1. — 1e Ep. Jean II, 18 et 28.

Il y aurait également à citer l'Apocalypse tout entière, puisque l'objet de ce livre est précisément l'annonce de l'apparition prochaine de l'antechrist et de son règne, puis du retour du Christ et du triomphe de celui-ci sur celui-là. Disons seulement que l'Apocalypse a été écrite sous le règne de Galba, à la fin de l'année 68 ou tout au commencement de 69; que l'auteur prédit le retour de Néron comme antechrist[1] et la destruction de Jérusalem, le

1. Les sept têtes de la bête sont sept rois (XVII, 10); la bête est elle-même un huitième roi et en même temps l'un des sept premiers rois (XVII, 11); ce roi a été blessé à mort, mais sa blessure est

temple excepté (xi, 1-2); qu'il fixe à trois ans et demi (42 mois, xiii, 6, et xi, 2, ou 1260 jours, xi, 3) la durée du règne de cet antechrist, qui sera alors vaincu par Jésus (xix, 11-21). A ce moment, les justes seuls ressusciteront pour régner mille ans avec le Christ (xx, 4-5). Puis Satan sera relâché un instant et surviendra une courte et nouvelle crise (xx, 3 et 7-10), à l'issue de laquelle auront lieu la résurrection générale et le jugement dernier (xx, 11-15). Alors les impies seront jetés dans les flammes éternelles, tandis que la Jérusalem céleste descendra sur la terre et que les élus s'y installeront pour l'éternité (xxi et xxii, 1-5)[1].

guérie (xvii, 3, 12 et 14); il était et n'est plus (*quant au moment présent*), mais il doit remonter de l'abîme (xvii, 8 et 11). Le nombre de cette bête est le nombre d'un homme et ce nombre est 666 (xiii, 18). — Toute cette caractéristique s'applique à merveille à l'empereur Néron : la somme des lettres qui forment son nom en hébreu donne précisément 666, quand on additionne leurs valeurs numériques ; Néron passait du reste en Orient pour avoir échappé aux suites de sa blessure, s'être réfugié chez les Parthes et devoir remonter sur le trône. Voyez : Suétone, *Vie de Néron*, 40 et 57 ; Tacite, *Hist.*, i, 2 et ii, 8 et 9 ; *Dion Cassius*, lxiv, 9 ; *Oracula Sibyllina*, iv, 116 ss. ; v, 33 ; viii, 1-216 ; ... etc. — Il existe encore d'autres coïncidences curieuses, de sorte qu'il est absolument impossible de douter que l'auteur de l'*Apocalypse* n'ait eu Néron en vue à propos de son Antechrist.

1. Les millénaires s'appuyaient principalement sur le célèbre passage de la 1re épître aux Corinth. (xv, 23-28) : « Les prémices de la résurrection, c'est Christ ; ensuite viendront ceux qui appartiennent à Christ, lors de son avènement ; puis ce sera la fin, quand il remettra la royauté à Dieu, son Père, après avoir renversé toute principauté, toute autorité et puissance ; car il doit exercer la royauté jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds... Lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même sera aussi soumis à Celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous. »

Note G. — L'Église romaine s'attribue la prééminence sur toutes les autres Églises, avec le droit de les gouverner et de leur imposer sa règle de foi. Le Pasteur ne fait aucune allusion à ces prétentions, et quant à l'épître de Clément, elle montre bien que les Corinthiens avaient choisi les Romains pour arbitres au sujet des querelles qui s'étaient élevées parmi eux : mais ce choix, tout tend à prouver qu'ils l'avaient fait spontanément et pour des motifs particuliers, par exemple, parce qu'à Rome résidaient encore alors des collaborateurs de saint Paul, leur père dans la foi. Il n'implique en aucune façon qu'ils reconnaissaient à cette Église une autorité supérieure et la mission de régenter toutes les autres.

L'Église de Rome a cru du moins trouver un texte à l'appui de ses prétentions dans un auteur presque contemporain d'Hermas,— je veux parler d'Irénée, évêque de Lyon. Mais le passage auquel je fais allusion ne se prête à cet usage que grâce à une interprétation arbitraire ; et pour compléter ce qui a été dit plus haut au sujet de l'organisation primitive dans l'Église, je veux le rapporter ici et en faire ressortir le véritable sens.

Irénée (l. III, ch. 3) veut montrer que les Apôtres n'ont pas eu de doctrine secrète enseignée à des privilégiés et que les rêveries de Valentin, Marcion et autres ne sont pas d'origine apostolique. Si de pareilles doctrines eussent existé, c'est surtout aux évêques et à leurs successeurs qu'elles eussent été confiées. Or, il y a un grand nombre d'églises qui ont été fondées par les apôtres et ont eu une succession d'évêques remontant jusqu'à eux ; dans aucune d'elles, on ne connaît ni n'enseigne rien de semblable. Il serait trop long, dit Irénée, de citer toutes ces églises; il suffira de prendre pour exemple celle de Rome, d'en

rappeler les évêques successifs et de montrer que la foi qui y est reçue est la foi catholique, celle que moi, Irénée, je défends contre tous les hérétiques.

« Sed quoniam valde longum est in hoc tali volumine « omnium Ecclesiarum enumerare successiones, *maximæ « et antiquissimæ et omnibus cognitæ, a gloriosissimis « duobus apostolis Petro et Paulo Romæ fundatæ et « constitutæ Ecclesiæ*, eam quam habet ab apostolis tra- « ditionem et annuntiatam hominibus fidem, per succes- « sionnes episcoporum pervenientem usque ad nos indi- « cantes, confundimus omnes eos, qui quoquo modo, vel « per sibi placentia vel vanam gloriam, vel per cœcitatem « et malam sententiam, præterquam oportet colligunt. « Ad hanc enim Ecclesiam, *propter potiorem principali- « tatem necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est « eos qui sunt undique fideles*, in qua semper ab his, qui « sunt undique, conservata est ea quæ est ab apostolis « traditio. »

Quels sont donc les motifs qu'Irénée invoque pour faire choix dans cette circonstance de l'Église romaine ? C'est d'abord qu'*elle est très grande, très antique, connue de tous, qu'elle a été fondée et établie par les deux très glorieux apôtres Pierre et Paul.* Ensuite l'importance exceptionnelle de cette ville, sa prééminence (*potiorem principalitatem* (*Urbis*) forcent les fidèles de tout l'empire à y affluer de toute part (*convenire... undique*), et ce concours universel y a forcément entretenu et conservé la tradition générale, la tradition apostolique. De sorte qu'Irénée ne reconnaît aucun privilège divin à l'Église de Rome et n'attribue l'importance de son témoignage en matière de foi qu'à des circonstances tout à fait naturelles et accidentelles, c'est-à-dire à ce qu'elle a été fondée par deux

apôtres, et à ce qu'étant la capitale de l'empire, les fidèles se trouvent amenés à y affluer de tous les points de l'univers, et à y exercer par suite une sorte de contrôle incessant de la pureté de la foi primitive. Il semble que cette Église particulière participe ainsi à la vie de l'Église entière et la représente dès lors le plus fidèlement possible.

Les auteurs catholiques, pour tirer parti du passage en question, sont obligés de traduire la dernière phrase comme il suit : « C'est avec cette Église que toutes les « Églises et tous les fidèles doivent s'accorder, à cause « de sa principauté suréminente, et parce que c'est en elle « que ces mêmes fidèles répandus par toute la terre ont « conservé la tradition qui vient des apôtres. » Ils supposent ainsi que le mot *principalitatem* se rapporte, dans la pensée de l'auteur, à l'Église et non à la ville de Rome, et en outre que le terme de *convenire* a le sens de *s'accorder* et non celui de *se réunir*.

Mais autant qu'on peut le vérifier par les fragments conservés du texte original d'Irénée, les mots traduits par *convenire*, dans la version latine que nous possédons, ont en grec le sens de *se réunir* (συμβάλλειν, συνέρχεσθαι. συμβαίνειν.—Voir l. II, 22, 5, et l. III, 21, 2). En outre, la présence répétée du mot *undique* favorise ce sens. Enfin on ne voit pas comment tous les fidèles auraient pu contribuer à la conservation de la tradition apostolique à Rome, autrement que par leur affluence dans cette ville, par cette affluence que l'auteur exprime, suivant nous, dans ces termes de *convenire* et d'*undique*.

Note H, sur l'auteur de la Création du Monde. — Dans le Nouveau Testament, la création du monde est

attribuée à Dieu (Actes XIV, 15; XVII, 24-26), qui l'a créé par sa parole (ῥήματι, Hébr. XI, 3) ou par sa volonté (Apoc. IV, 11). Cette parole créatrice est conçue par l'auteur du quatrième évangile comme une hypostase et identifiée avec le Christ (Jean, I, 3, 4, 14), à qui l'épître aux Colossiens (I, 16) et l'épître aux Hébreux (I, 2; Cf. XI, 3), et même la première épître aux Corinthiens (VIII, 6), attribuent également la création, en faisant toutefois du Christ un simple instrument. Le Verbe, deuxième personne de la Trinité, n'a cessé, jusqu'à saint Ambroise et saint Augustin, d'être considéré par les Pères comme l'ouvrier de la création, et le symbole de Nicée lui-même, après avoir nommé le Père, *créateur de toutes les choses visibles et invisibles*, dit du Fils que tout a été fait par lui dans le ciel et sur la terre (δι' οὗ τὰ πάντα ἐγένετο, τὰ ἐν τῷ οὐρανῷ καὶ τὰ ἐν τῇ γῇ).

Voici, pour donner un exemple, comment s'exprime Origène (Contre Celse, l. VI, ch. 60) : « Nous avons déjà « fait ce qui dépendait de nous pour éclaircir ces com« mandements : *Que ceci ou que cela se fasse*, en rap« portant ce passage : *Il a parlé et tout a été fait; il a « commandé et tout a été créé*, et en montrant que l'ouvrier « immédiat du monde, celui qui, pour ainsi dire, a mis « la main à l'œuvre, c'est le Fils de Dieu, que nous nom« mons le Verbe; mais que le Père du Verbe en est « l'ouvrier primitif, en ce qu'il a commandé à son Fils de « faire le monde. » Voir encore Ibid., ch. 47; Orig. de princip. Præf., 4; Homel. in Gen., et in Joan., II, 6. — Tous les autres Pères des quatre premiers siècles ont partagé cette manière de voir. On peut citer entre autres : Justin, 2e Apol., 6 et Cohort. ad Græc., 15; Tatien, Orat. ad Græc., 6; Athénag. Legat., 10; Theoph. ad Autolyc.,

10 et 22; Ép. de Barnabé, v, 5 et 10; Ep. ad Diogn., 7: Const. Apost., II, 59; Irénée, IV, 20, 1 et V, 18, 3; Tertull. Præscript., 13 et Adv. Prax., 2; Clém. Alex. Coh. ad gentes, ch. I et Strom., l. VI, ch. 7 (p. 769) et ch. 16 (p. 815) et l. VII, ch. 2 (p. 831); Philosophoumena, l. X, ch. 33: « Jubente patre mundum fieri, perfecit Verbum, in singulis Deo obtemperans. »

Ce rôle attribué au Fils était une conséquence forcée de la conception originelle du Verbe, qui fut imaginé primitivement pour être l'anneau reliant les créatures au Dieu absolu et inaccessible. Mais il devint nécessaire de modifier la théorie sur ce point particulier, quand on en fut venu à considérer le Fils comme l'égal du Père, et comme ne faisant qu'un seul Dieu avec lui ainsi qu'avec le Saint-Esprit. Aussi saint Augustin enseigna-t-il que la création n'est pas l'œuvre personnelle du Fils, mais bien l'œuvre collective de la Trinité, à qui il attribuait aussi sans hésiter les théophanies de l'Ancien Testament. En fait, c'est maintenant au Père qu'on a pris l'habitude d'attribuer la création. « La puissance étant *appropriée* (c'est-à-dire attribuée de préférence) au Père, la création doit également lui être *appropriée;* car la création est surtout l'œuvre de la puissance. » C'est ainsi que le catéchisme du Concile de Trente dit : « Il n'y a de propre « au Père que la paternité, au Fils que la génération, au « Saint-Esprit que la procession du Père et du Fils : mais « c'est l'usage de l'Église d'attribuer plus spécialement « au Père l'œuvre de la création, au Fils celle de l'incar- « nation et de la rédemption, au Saint-Esprit celle de la « sanctification. »

ADDENDA

A la page 8. — Le texte de l'ancienne version latine vulgaire a été définitivement établi par Hilgenfeld : *Veterem latinam interpretationem e codicibus edidit Ad. Hilgenfeld*, *Lipsiae* 1873.

FIN

TABLE

Imprimerie D. Bardin, à Saint-Germain.

Hermas
Pasteur

91206

JAN 7 - 1964	L D Butcher 4901. S. Ellis
APR 4 - 1964	David Paulsen 59 Snell